

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

BASSENS

Elitt, plein feu sur la croissance

NOUVELLE-AQUITAINE

La délicate situation de l'artisanat

JÉRÔME
DELAS
vice-bâtonnier

CAROLINE
LAVEISSIÈRE
bâtonnière

Barreau
de Bordeaux

L'esprit d'équipe



ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlle **SANZ**, Raphaëlle **MOURET** & Cyrielle **MICHAUD** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany**, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **IGS (SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)** • Commission paritaire n° 0228 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € au 05 57 14 07 55



Dans l'actu

Gironde

4 En bref Gironde

12 À la une
Barreau de Bordeaux,
l'esprit d'équipe

18 Bassens
Elitt, plein feu sur la croissance

20 Bordeaux
SpaceReset :
« les débris sont un défi majeur »

22 Nouvelle-Aquitaine
La délicate situation de l'artisanat

En région

24 En bref Nouvelle-Aquitaine

26 Pyrénées-Atlantiques
Experts-comptables :
TGS s'implante au Pays basque

Le cercle des experts

28 Tribune
Congés payés et maladie :
les nouvelles règles

32 Tribune
Raymond Aron et la liberté
économique maîtrisée

Tendances Business

36 Conjoncture
« Refroidissement »
pour les PME et TPE

38 Économie
Démographie :
des chiffres nuancés

Vini & Culture

40 En bref Sortir en Gironde

42 Tendances vins
Feu sur les accords
avec la raclette et la fondue

46 Le coup de cœur de Philippe

Clos Saint-Martin :
Une pépite unique

48 Cinéma

La Zone d'intérêt

52 Annonces légales



Gironde En bref



Marc Prikazsky (PDG de Ceva) et Mark Heffernan, ancien directeur général de Scout Bio, devenu directeur des activités biothérapeutiques et du Campus Biotech de Ceva

Libourne **CEVA S'OFFRE LA BIOTECH AMÉRICAINE SCOUT BIO**

Ceva Santé Animale annonce une alliance stratégique. Basé à Libourne, le groupe pharmaceutique vétérinaire a fait l'acquisition de l'entreprise américaine Scout Bio, spécialisée dans les biotechnologies de pointe pour les soins aux animaux de compagnie. « Ensemble, nous sommes prêts à jouer un rôle clef dans l'élaboration des solutions biothérapeutiques de demain pour le bien-être des animaux, et ce, aux quatre coins du monde », a déclaré le Dr Marc Prikazsky, PDG de Ceva, dont le portefeuille couvre la médecine préventive comme les vaccins et les solutions de bien-être animal, les produits pharmaceutiques, pour les animaux d'élevage et de compagnie, ainsi que des équipements et des services. Cette opération va permettre à Ceva, cinquième acteur mondial de la santé animale, d'accéder et d'intégrer des innovations clefs comme le développement de la thérapie génique pour apporter une solution aux maladies chroniques chez les animaux de compagnie. Scout Bio est une émanation de l'université de Pennsylvanie dont le programme de thérapie génique est mondialement reconnu. Ceva, qui emploie 7 000 collaborateurs répartis dans 47 pays, a réalisé 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2022.



Les trois associés
fondateurs : Vincent Péré,
Arnaud Péré
et Simon Cagna

MONSIEUR TSHIRT



Lormont MONSIEUR TSHIRT RECOMPOSE SON CAPITAL

L'entreprise girondine a réaménagé son capital. À l'occasion d'un nouveau tour de table dont le montant n'a pas été dévoilé, l'entreprise basée à Lormont accueille IRDI Capital Investissement et GSO Capital qui rejoignent Galia Gestion entré au capital en 2018. Créée en 2013, Monsieur TSHIRT est spécialisée dans la création et la fabrication de produits et cadeaux personnalisables, commercialisés principalement en ligne via son site e-commerce Monsieurshirt.com mais également via un réseau de distributeurs BtoB ainsi que dans ses trois boutiques à Bordeaux, Toulouse et Montpellier.

Déjà présent dans 9 pays dont les États-Unis, Monsieur TSHIRT entame une nouvelle phase de développement en accélérant le déploiement de son offre à l'international. La société qui maîtrise tous ses processus de production en interne de la création jusqu'à la commercialisation compte aujourd'hui 56 salariés basés à Lormont.



Le nouveau centre de test de Serma, qui ouvrira ses portes à Martillac fin 2024

Bruges/Martillac BATTERIES : PARTENARIAT STRATÉGIQUE ENTRE SERMA GROUP ET ACC

Le groupe Serma, spécialisé dans l'expertise, le conseil et le test, ainsi que dans les produits pour les technologies électroniques et systèmes embarqués, annonce la signature d'un partenariat stratégique de 6 ans avec Automotive Cells Company (ACC), spécialiste des batteries électriques, dont la R&D se trouve à Bruges. Le nouveau centre de test de Serma, qui ouvrira ses portes à Martillac fin 2024 avec l'arrivée de 45 nouveaux collaborateurs, doit permettre à ACC de réaliser les essais électriques et abusifs de batteries développées par son centre R&D de Bruges. « Cette alliance stratégique témoigne d'une volonté et d'une vision commune des deux entreprises dans la promotion de l'électrification durable, tant sur le plan régional qu'international », précisent-elles dans un communiqué.

Blanquefort

GROUPE BERKEM RENFORCE SA POSITION DANS LA COSMÉTIQUE BIO

Le spécialiste girondin de la chimie du végétal annonce le lancement de deux nouvelles eaux florales à 97,5 % biologiques, à destination de l'industrie cosmétique. L'eau de lavande et l'eau de thym, particulièrement recherchées dans la composition de nombreux produits cosmétiques, viennent ainsi compléter la gamme H2Olixir, qui comptait déjà de l'eau de menthe poivrée et de l'eau de mélisse. « Avec ces deux nouvelles solutions aux multiples applications et aux vertus reconnues, nous entendons adresser de nouveaux segments à forte valeur ajoutée du marché de la cosmétique tout en garantissant à nos clients leur caractère naturel, biologique et un sourcing réalisé en France », assure dans un communiqué Éric Moussu, directeur commercial de Groupe Berkem.

ENQUÊTE FLASH

Bilan
SOLDES HIVER 2024
Janvier 2024 | Bordeaux



© CCI Bordeaux Gironde



57%

des commerçants interrogés jugent cette 1^{ère} semaine des soldes décevante, voire très décevante. Un chiffre légèrement inférieur à celui de l'an passé, où il était de 62%.

72%

des commerçants déclarent que la fréquentation de leur boutique est inférieure, voire très inférieure à l'an passé (5^{ème} année de baisse consécutive).



47%

des commerçants estiment leur chiffre d'affaires inférieur, voire très inférieur à celui des soldes d'hiver 2023 (un taux similaire à l'an passé).



63%

des commerçants ayant réalisé des ventes privées, sont satisfaits, voire très satisfaits par leurs résultats (+7 points par rapport aux soldes d'hiver 2023).



LES FÊTES DE NOËL
UN BIEN MITIGÉ

59%

des commerçants sont satisfaits, voire très satisfaits (taux similaire à l'hiver 2023).

38%

des commerçants ont réalisé des ventes privées à ce stade de l'hiver (à ce jour), soit 14 points de plus par rapport à l'hiver 2023.

La CCI Bordeaux Gironde a réalisé une enquête auprès de 106 commerçants du centre-ville de Bordeaux les 16 et 17 janvier

Gironde

UN DÉBUT DES SOLDES DÉCEVANT SELON UNE ENQUÊTE DE LA CCI

Dans le cadre d'une enquête réalisée par la CCI Bordeaux Gironde auprès de 106 commerçants du centre-ville de Bordeaux les 16 et 17 janvier, 57 % des professionnels interrogés jugent la première semaine des soldes décevante. Malgré tout, l'enquête indique que les commerçants sont moins déçus cette année que les années précédentes. Ils étaient 62 % à l'être l'an dernier. Parmi les autres chiffres à retenir, pour la cinquième année consécutive, 72 % des commerçants ont accueilli moins de clients que l'année précédente dans leur boutique, avec des baisses de fréquentation allant jusqu'à -40 %, voire -50 %. Parmi les explications, les répondants avancent l'enchaînement des périodes promotionnelles, le Black Friday et les ventes privées. Ils soulignent en parallèle la baisse du pouvoir d'achat et indiquent pâtir d'une concurrence accrue du commerce en ligne. Concernant le chiffre d'affaires réalisé, il est resté stable en 2024 dans 26 % des commerces. 47 % des professionnels déclarent en revanche un résultat inférieur à l'an passé.

Bordeaux 344 POSTES À POUVOIR AU CRÉDIT AGRICOLE

Le Crédit Agricole Aquitaine, dont le siège social se trouve à Bordeaux, a annoncé vouloir poursuivre son action en faveur de l'emploi et de l'insertion auprès des jeunes de son territoire et agir concrètement en faveur de l'insertion professionnelle. Le groupe propose ainsi principalement des opportunités de postes au sein de ses agences bancaires de Gironde, des Landes, et du Lot-et-Garonne. 160 postes en CDI, 84 postes en alternance et 100 postes réservés à des stagiaires sont à pourvoir dans l'année 2024. Un « café recrutement » est également organisé au siège du Crédit Agricole Aquitaine, le 12 février prochain.

Bordeaux 53 HÔTELS LABELLISÉS CLEF VERTE

Le 22 janvier dernier, Bordeaux a accueilli la cérémonie nationale de remise « Clef Verte ». Il s'agit du premier label international de tourisme durable pour les hébergements touristiques et les restaurants, porté en France par l'association Teragir. Ainsi, 53 établissements de la métropole bordelaise ont obtenu le label cette année, un record. Parmi les 36 nouveaux hôtels, résidences de tourisme ou chambres d'hôtes distingués cette année : l'*Hôtel de Tourny* à Bordeaux, le *Zénitude* à Bègles, ou encore le *Sheraton Bordeaux Airport* à Mérignac.

Cérémonie
Clef Verte 2024
Bordeaux





La promotion 2024 de start-ups accompagnées par le Village by CA Aquitaine

Nouvelle-Aquitaine 12 START-UPS INTÈGENT LA NOUVELLE PROMO DU VILLAGE BY CA

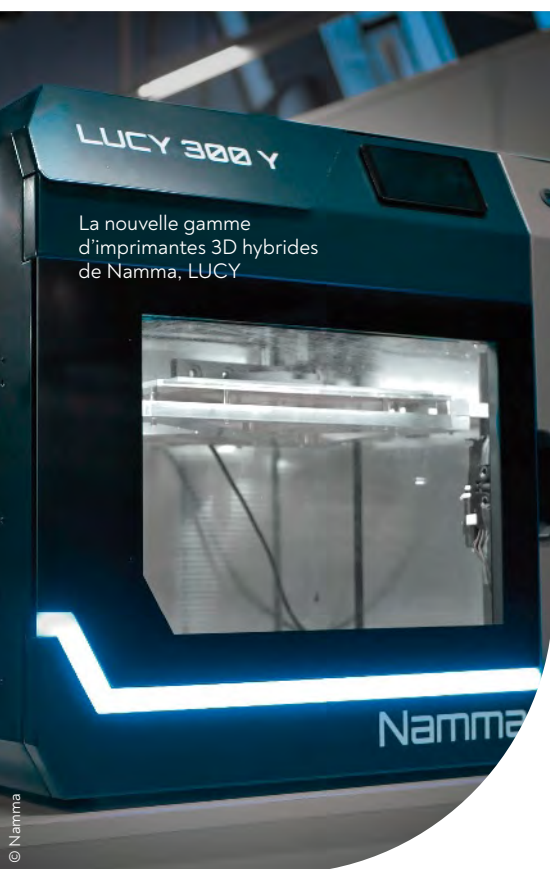
Sélectionnées parmi 42 candidates par un jury composé de grands groupes et ETI partenaires du Village et du Crédit Agricole Aquitaine, les 12 start-ups de la promo 2024 de l'accélérateur Village by CA bénéficieront d'un accompagnement de deux ans et de bureaux au cœur de Bordeaux. Agreego (agriculture assistée par drones), eDog (véhicules électriques partagés), Eliosta (efficacité énergétique des bâtiments), Flit Sport (application de running), Quanteec (streaming décentralisé), Take a waste (recyclage en entreprise), Toopi Organics (valorisation de l'urine en biostimulant), Tricky (formation par gamification), Vitivero (robots agricoles), Volubile (relation client), Wineriz (relation clients pour vignerons), Yzar (solutions de visualisation 3D) sont les heureuses élues. « Cette année encore, les start-ups proviennent de tous les secteurs d'activité : énergie, marketing, tech, data... Depuis son ouverture en 2017, nous avons accompagné 82 start-ups, qui ont levé 88,4 millions d'euros et permis l'embauche de 422 personnes », précise dans un communiqué Charles Ranguin, maire du Village by CA Aquitaine.

Bordeaux NEUF NOUVEAUX CONTRATS POUR DYDU

Spécialisée dans les plateformes d'IA conversationnelle, qu'il s'agisse de chatbot, callbot, ou voicebot, la société bordelaise Dydu a annoncé la signature de neuf nouveaux projets dans les secteurs de l'ingénierie, la communication, l'administration, le BTP, l'artisanat, le droit, le transport, l'énergie durable et la fiscalité. Ainsi, pour l'entreprise Fioulmarket qui vend du fioul domestique en ligne, Dydu collabore sur la mise en place d'un chatbot relations clients afin d'accompagner les clients dans leur processus d'achat sur les différents sites de cette filiale du groupe TotalEnergies. Dans le cadre de ces nouveaux contrats, Dydu accompagne également Vivatax, Mediaperformances, Biomotors, Taxi G7, Caisse des Dépôts Sylab, Confort Service, ATEE et Beauty Coiffure. Créé en 2009, l'éditeur travaille pour plus de 70 clients et emploie 30 personnes.

Depuis 2009, Dydu propose une plateforme à destination des professionnels pour concevoir des agents conversationnels intelligents





La nouvelle gamme d'imprimantes 3D hybrides de Namma, LUCY

Sainte-Eulalie **NAMMA : UNE NOUVELLE GAMME D'IMPRIMANTES 3D HYBRIDES**

Spécialisée dans la fabrication de machines hybrides pour les industriels, Namma lance une nouvelle gamme d'imprimantes 3D industrielles, LUCY 300Y, mêlant impression 3D et usinage sur une même pièce. Après avoir déployé en 2022 une première gamme de machines multiprocédés pour le prototypage (EVA) et développé une suite logicielle pour l'industrie 4.0, la start-up girondine, accompagnée par Unitec, élargit donc son offre sur le marché de la fabrication additive. « Avec notre gamme de machines hybrides, nous initiions une nouvelle philosophie de développement produit en positionnant l'impression 3D sur le secteur de la fabrication de pièces en série. En adressant le marché industriel et ses enjeux, notre objectif est de dynamiser l'industrie française en proposant des produits fiables et performants : c'est pour cela que la machine est fabriquée et assemblée en France », affirme dans un communiqué Clément Cazutets, PDG et cofondateur de Namma.

Bordeaux **QUENTIN VALLI NOMMÉ DIRECTEUR EXÉCUTIF DE KAIZEN AGENCY**

Après une expérience au sein des agences Ici Barbès et BETC Digital en collaboration avec de grands comptes tels que SNCF et Crédit Agricole, Quentin Valli a été nommé directeur exécutif de Kaizen Agency. Il avait rejoint l'agence bordelaise de marketing digital en 2019 en tant que consultant webmarketing senior. Un an plus tard, il reprenait la direction de l'équipe marketing. Sa nouvelle prise de fonction s'inscrit dans la continuité de la stratégie de développement de Kaizen Agency qui vise à établir sa position de leader parmi les agences web du quart Sud-Ouest. « Après les acquisitions successives de Tag Digital et d'Atom, il devenait impératif d'établir une direction transverse pour accompagner les clients dans leur stratégie tout au long de la chaîne de valeur du marketing digital », reconnaît l'agence. Quentin Valli aura pour mission de renforcer la structure de l'agence dans sa croissance et de développer de nouvelles offres.



QUENTIN VALLI
directeur exécutif de Kaizen Agency

Bordeaux **OUVERTURE DU PARCOURS LOGICIELS ET SYSTÈME D'INFORMATION À L'EFREI**

Le campus bordelais de la grande école d'ingénieurs du numérique Efrei, installé aux Bassins à flot, proposera dès la rentrée 2024 un nouveau parcours en 5 ans, spécialisé en logiciels et systèmes d'information en alternance. Labellisée par la Commission des titres d'ingénieur (CTI), cette formation sera accessible après la prépa intégrée de l'école. « Avec l'ouverture de ce parcours en alternance pendant 3 ans, les élèves ingénieurs de l'Efrei pourront effectuer l'intégralité de leurs cinq années d'études au sein du campus bordelais de l'école et y obtenir le titre d'ingénieur de l'Efrei », estime dans un communiqué Frédéric Meunier, directeur général de l'Efrei. Une formation professionnalisante visant à répondre aux besoins en main-d'œuvre des entreprises de la région.

Nouvelle-Aquitaine **278 M€ ONT ÉTÉ LEVÉS EN 2023**

70 opérations de levées de fonds ont été conduites l'année dernière en Nouvelle-Aquitaine (+27 % par rapport à 2022) pour un total levé de 278 millions d'euros (-58 %) et un ticket moyen qui s'élève à 4,3 millions (-65 %).

Le baromètre des levées de fonds 2023 d'In Extenso Innovation Croissance, ESSEC Business School et France Angels, place la Nouvelle-Aquitaine à la troisième place des régions les plus dynamiques de France en termes de nombre d'opérations (+27 % sur 2023 par rapport à 2022) et cinquième au regard des montants levés derrière l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Paca et l'Occitanie. Les opérations les plus importantes ont été réalisées par The Exploration Company dans le domaine du spatial (40,50 M€), Eklo Hotels (35 M€), Newheat dans l'énergie (30 M€), Dioxycle dans le secteur de la chimie verte (17 M€) et Axioma, spécialiste en biosolutions pour l'agriculture (15 M€). Les levées de fonds ont été principalement tirées par la Gironde (212 M€) où 48 opérations ont été réalisées, loin devant la Corrèze (17 M€) pour 2 opérations.

Le campus bordelais de l'Efrei, grande école d'ingénieurs du numérique aux Bassins à flot



ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

Actualité économique
Vie des entreprises et des collectivités
Décryptages juridiques
Annonces légales - Ventes aux enchères

79€ TTC
magazine + web

ABONNEZ-VOUS !

52 numéros

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur echos-judiciaires.com

Paiement sécurisé



Magazine + Web	<input type="checkbox"/> 6 MOIS = 48 €	<input type="checkbox"/> 1 AN = 79 €	<input type="checkbox"/> 2 ANS = 119 €
Web	<input type="checkbox"/> 6 MOIS = 24 €	<input type="checkbox"/> 1 AN = 39 €	<input type="checkbox"/> 2 ANS = 59 €

Nom ou raison sociale _____

Activité _____

Adresse _____

Ville _____ code postal _____

Tél _____ email _____

Autre contact _____

Nombre d'abonnements souhaité _____

Contact : Catherine Depetris
abonnement@echos-judiciaires.com / 05 57 14 07 55
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

Pour les abonnements multiples, contactez notre service abonnement par mail

LA UNE

JÉRÔME
DELAS
vice-bâtonnier

CAROLINE
LAVEISSIÈRE
bâtonnière

BIO EXPRESS

Caroline Laveissière a prêté serment en 2008. Spécialisée en droit public, elle exerce dans un cabinet individuel avec 3 collaborateurs. Son engagement ordinal date de plusieurs années : elle a été vice-bâtonnier auprès de Christophe Bayle de 2020 à 2022. **Jérôme Delas** a, lui, prêté serment en 2004. Spécialisé en droit social, il exerce en cabinet individuel avec 2 collaborateurs. « Mon engagement ordinal a débuté avec l'appel d'air de la candidature de Christophe Bayle et Caroline Laveissière, a-t-il déclaré, je me projetais dans leur parcours et l'image qu'ils renvoyaient du Barreau. Je me suis présenté en 2020. » Il est également administrateur de la CARPA (Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats) depuis 2021.

Barreau de Bordeaux L'esprit d'équipe

RENCONTRE • Élus en juin dernier avec 87 % des suffrages exprimés, la bâtonnière Caroline Laveissière et le vice-bâtonnier Jérôme Delas ont été plébiscités par leurs consœurs et confrères. Genèse de leur binôme, programme et rendez-vous de l'année 2024, ils font le point sur leur bâtonnat qui débute.

Par Nathalie VALLEZ

ENGAGEMENT

Tous deux réélus au Conseil de l'Ordre, Caroline Laveissière et Jérôme Delas ont décidé de présenter leur candidature pour le bâtonnat en 2022. « J'avais envie de porter un nouveau projet », confie Caroline Laveissière. « J'ai été sensible au très grand engagement de Jérôme Delas ». Il assumait alors la fonction de directeur

du pôle territoires au sein du Conseil. Elle apprécie aussi le fait qu'il est « systématiquement ressource », créateur de solutions face aux difficultés : « J'avais très envie qu'on coconstruise un projet pour notre Barreau, avec des idées enthousiasmantes, en phase avec les nouveaux défis de notre profession ou plus transversaux, des réflexions pour la structuration

de notre Ordre pour offrir le meilleur service à nos confrères et aux justiciables ».

Après ces discussions, leur engagement commun devient une évidence. « Moi, j'ai été séduit par le pragmatisme de Caroline quand elle a été vice-bâtonnier, rebondit Jérôme Delas, par l'agilité de sa réflexion et sa capacité à se projeter. Avec Chrisophe Bayle, ils n'ont pas été les témoins mais les acteurs de leur mandature. Pour moi c'est fondamental. »

LA FORCE DU COLLECTIF

« On se retrouve sur le collectif : le fait d'être deux est une force inouïe, nous avons une équipe ordinaire, tout un Barreau qui nous suit, et nous sommes deux à coordonner. On recherche cette proximité. » Les bâtonniers ont visité de nombreux cabinets d'avocat et privilégié une équipe intragénérationnelle : « De très jeunes confrères





mais aussi des avocats honoraires, quelles que soient les sensibilités, se sont présentés spontanément en nous disant : nous sommes forces de proposition. Ça nous a pris beaucoup de temps et d'énergie, mais ça a été très revigorant et dynamisant ».

Élus avec 1 328 voix sur 1 523 suffrages exprimés (le Barreau compte 2 100 avocats), les bâtonniers se disent très satisfaits par ce score. Ils apprécient avant tout « la démonstration qu'on a peut-être réussi à fédérer et à avoir une ambition collective. On a réussi à faire adhérer notre Barreau à des projets. Ça correspond à notre idée première : la force du collectif ».

AU PALAIS

« Nous continuerons de travailler dans nos cabinets pour au moins deux raisons », indique Caroline Laveissière, « nos confrères avec qui nous collaborons n'ont pas à porter la charge de notre engagement. Nous avons 15 et 20 ans de barre,

et il est hors de question, vis-à-vis de nos clients, de ne pas travailler dans nos cabinets. » Cette organisation repose sur leur engagement : « c'est notre choix », mais il est hors de question pour eux d'être « hors-sol, déconnectés ». « Nous continuons à plaider, à croiser nos confrères en audience dans nos juridictions respectives, à conclure », continue-t-elle. « On n'est pas dans une tour d'ivoire. »

Face à la charge de travail, il y a aussi le Conseil de l'ordre avec 24 membres, un représentant jeune Barreau, une commission jeune Barreau, beaucoup de délégataires qui permettent un travail quotidien. « On se réunit tous les 15 jours sur de grands débats mais leur mission est quotidienne. C'est un vrai engagement pour eux aussi », insiste la bâtonnière.

« On veut représenter un barreau pluriel »

LES RENDEZ-VOUS DE 2024

L'année 2024 sera riche de rendez-vous : Bordeaux va accueillir **les Assises des mineurs**.

« Tous les avocats du CRIC (le centre de recherche d'information et de consultation sur les droits de l'enfant), spécialisés en droit des mineurs, seront à Bordeaux à l'automne 2024, avec nos partenaires, des magistrats, des greffes pour toute une réflexion sur la protection des mineurs. »

La Ligue des Droits de l'homme va fêter ses 120 ans : « Le Barreau sera en soutien car ça a une résonance particulière pour nous ».

La Conférence du Barreau de Bordeaux va fêter ses 200 ans. « C'est un événement qui permet à des jeunes de se dépasser, mais aussi de montrer ce que la prise de parole, l'éloquence peuvent apporter dans une vie », souligne la bâtonnière.

La Conférence Nationale du Grand Serment aura, elle, lieu en novembre. « On devrait coconstruire ça avec l'Opéra. On aura sûrement un très beau moment avec les plus jeunes et brillants orateurs de France qui vont s'affronter, ça donne une image de dépassement de soi qui peut trouver un écho auprès du grand public », résume-t-elle.

que le modèle économique du cabinet soit adapté aux choix personnels de chacun. C'est l'équilibre entre l'économique et le sens qui va faire qu'on arrive à exercer de manière heureuse. »

ACTEURS ÉCONOMIQUES

Dès leur arrivée, les deux bâtonniers ont commencé à travailler à leurs grands chantiers : « Il y a un sujet que nous avons envisagé avec Christophe Bayle, note M^e Laveissière, mais que l'on n'a pas pu porter durant cette période de Covid, c'est le fonds de dotation du Barreau pour un projet solidaire ». Le thème, qui n'aura pas forcément de lien avec la profession d'avocat, sera choisi par le conseil de l'Ordre. Le fonds devrait être créé en 2024, avec une soirée de solidarité prévue pour 2025.

Autre grand projet, ils souhaitent asseoir le développement économique des cabinets. « L'avocat est perçu comme un militant dans l'accès aux droits, remarque Jérôme Delas, il faut démontrer qu'on est aussi des acteurs économiques incontournables et que nous participons au développement ».

BARREAU PLURIEL

« On veut représenter un barreau pluriel. La profession, depuis une trentaine d'années, est une profession plurielle dans laquelle on a un barreau traditionnel (75 %) et un barreau affairiste (25 %) », soutient Caroline Laveissière. « Sans oublier notre ADN, celui de la défense pénale d'urgence, qui assure la défense des justiciables les plus vulnérables. On a tout un tas de projets à développer, sur l'accès aux droits, qui se font grâce à l'engagement des confrères. »

Il y a en effet 600 permanenciers à Bordeaux, soit 80 permanents par jour. Le binôme voudrait mettre en avant des droits méconnus : « on a une très grande technicité en droit aérien, droit de l'environnement, en droit viti vini. Il faut les mettre en valeur », continue Jérôme Delas.

que notre profession reste attractive, qu'elle soit bien comprise dans sa pluralité et toutes ses possibilités par les étudiants en droit », défendent les bâtonniers. « C'est une profession de liberté qui permet une diversité de domaines d'activité et de modes d'exercice. » La profession connaît toujours un nombre élevé de départs avant 5 ans de barre. « On n'est pas dogmatiques mais si quitter la profession est un signe de désaffection, il faut s'interroger sur la quête de sens », reconnaît Jérôme Delas.

Une partie du barreau rencontre aussi des difficultés économiques. « Il y a un accompagnement sur l'entreprenariat qui doit être complémentaire au bien-être au travail. Il faut

SENS DE LA PROFESSION

Une des priorités du bâtonnat concerne l'attractivité de la profession, une thématique portée également par Julie Couturier, présidente du CNB (Conseil National des Barreaux). « Il est nécessaire

Les bâtonniers
Caroline Laveissière et Jérôme
Delas entourés des
membres du Conseil de l'Ordre.



LES MEMBRES DU CONSEIL DE L'ORDRE

Caroline Laveissière ;
Jérôme Delas ; Anne Cadiot-Feidt ; Philippe Lafaye ;
Marie-Isabelle Teilleux ; Christine Maze ;
Béatrice Ceccaldi ; Julie Amigues ; Pascal-Henri Moreau ;
Stéphane Guitard ; Christophe Bayle ;
Pierre Fonrouge ; Pierre Ravaut ; Mathieu Gibaud ;
Sylvie Bourdens ; Arnaud Pilloix ;
Nicolas Weissenbacher ; Marie Tastet ; Audrey Teani ;
Florent Verdier ; Solène Penisson ;
Marine Leonard ; Delphine Meaude ;
Clément Bourie ;
Thibault Saint-Martin ;
Camille Mogan.

économique de la cité, en accompagnant les entreprises pour qu'elles se structurent, se développent et se sécurisent. C'est le deuxième pilier de ce qu'est la profession d'avocat. »

BUSINESS À L'EXPORT

Les bâtonniers souhaitent conserver leur tradition de réflexion notamment par le biais

d'événements, de colloques, de journées d'études, souvent ouverts au public : « On a l'ambition de toucher le grand public par une communication différente, plus agile, sur d'autres formats ». Des rencontres qui pourraient se faire sous forme d'agora, de café avec en projet une manifestation : « Bordeaux place de droit » en 2025.

De la même manière, ils souhaitent organiser un événement ouvert au grand public pour accompagner les entreprises à l'export. « On va organiser ça au mois de juin avec la DBF (Délégation des Barreaux de France), l'institut du droit européen, des magistrats, des avocats. On va essayer de communiquer auprès des entreprises, avec les leviers économiques en lien. Cela nécessitera que nous soyons en relation avec les clubs d'affaires, nos partenaires habituels, avec les

établissements bancaires, pour les mettre en relation et développer un business à l'export », détaille Jérôme Delas.

NAUTISME ET FRENCH TECH

Autre ambition : développer et améliorer la présence des avocats sur des événements locaux tels que le salon nautique d'Arcachon : « C'est une présence inattendue pour le Barreau mais centrale et qui a beaucoup de résonance auprès du grand public estime Jérôme Delas. Ça permet de développer des domaines en droit maritime, en occupation de domaine public, et on a un volet à l'attention du grand public pour montrer la présence de l'avocat auprès des acteurs économiques et des justiciables. »

Autre projet : « On pourrait être présents sur la French Tech, suggère-t-il. Nous avons des ressources de confrères qui savent ce que c'est qu'accompagner des start-ups, ce qu'est la fiscalité des entreprises, et le travail à l'export. Or l'écosystème bordelais c'est ça ! ».

L'INCUBATEUR AUGMENTÉ

Côté innovation, l'incubateur fonctionne toujours, avec un certain nombre de partenariats, notamment l'ENM. « On va augmenter la réflexion avec une commission prospective qui va avoir des réflexions croisées, indique Caroline Laveissière. On veut faire des propositions concrètes et pragmatiques. Ça demande beaucoup de ressources statistiques, des confrères qui s'investissent, des discussions avec d'autres partenaires qui s'intéressent à d'autres modalités d'innovation plutôt que d'incuber des legaltech. Le grand défi, ça va être de réfléchir à la manière dont on s'approprie l'intelligence artificielle. On n'a ni crainte, ni enthousiasme démesuré, on reste pragmatique sur l'I.A. Il faut être acteur plutôt que de subir. »

Cette commission prospective aura pour but de réfléchir à ces questions, et peut-être de créer un cycle de formations, de susciter des vocations dans le cadre d'activités commerciales. « L'incubateur fait toujours partie de la feuille de route ordinaire mais dans un champ un peu plus vaste de réflexion. »

INTERPROFESSIONNALITÉ

« On a de nombreux projets à proposer dans l'interprofessionnalité aux magistrats, aux notaires, aux huissiers, aux experts-comptables, aux commissaires aux comptes, aux archi-

« On reste pragmatique sur l'I.A. »

tectes, à l'université..., soulignent les bâtonniers. Notre ambition c'est de conserver l'ouverture du Barreau, le dialogue, et pas seulement avec les professions juridiques. »

Les opérations lancées avec le centre pénitentiaire de Gradignan seront également reconduites : « D'autant que ça a pris son origine en 2021 sous notre mandat avec Christophe Bayle, précise Caroline Laveissière. Nous allons répéter le concours d'éloquence de la conférence. Ce sont des moments d'humanité incroyable. On va également poursuivre avec l'Opéra, peut-être sous un autre angle, en privilégiant la voix plutôt que la danse... et on poursuivra également notre surveillance sur les conditions de détention ». ■

Elitt, plein feu sur la croissance

BASSENS - Boostée par une demande en hausse depuis les feux de forêt 2022, l'entreprise Elitt va doubler sa production de camions-citernes feux de forêt (CCF) pour passer à court terme de 25 à 50 véhicules par an.

Par Hélène LERIVRAIN



C'est au cœur de la zone industrialoportuaire de Bassens que sont préparés les camions-citernes feux de forêt (CCF) de l'entreprise Elitt. Ici, dans un local de 2 000 m², entre des chaudronniers, soudeurs, monteurs et des électriciens, une dizaine de personnes s'affairent à découper, plier, souder et assembler les équipements de véhicules flambant neufs.

Les équipes d'Elitt qui reçoivent le châssis du véhicule sont en charge de la cuve à la partie incendie de la pompe en passant par la protection de cabine, les pare-chocs, les faisceaux électriques. « Nous réalisons les plans et fabriquons les éléments à partir d'une tôle plate », explique Julien Dablemont, président d'Elitt.

UN DÉMÉNAGEMENT À SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

Tout un savoir-faire qui devrait prendre la direction de Saint-André-de-Cubzac où un permis de construire est en cours d'instruction. Le déménagement, envisagé pour début 2025, a été acté pour des raisons de confort et d'agrandissement. Car Elitt, qui investit 3 millions d'euros dans cette opération, va doubler sa production

“ Elitt va investir 3 millions d'euros pour doubler sa production de camions-citernes ”

de CCF pour passer à court terme de 25 à 50 véhicules par an. Mais le bâtiment sera dimensionné pour monter à 100.

« Les feux de forêt 2022 ont eu une incidence sur notre activité dans le cadre de la mise en œuvre d'un pacte capacitaire entre État et services départementaux d'incendie et de secours (Sdis) qui vise à renforcer les moyens opérationnels des secours dans la lutte contre les incendies de végétation. Deux cahiers des charges de véhicules ont été établis pour pouvoir prétendre

à des subventions et nos véhicules sont conformes », souligne Julien Dablemont, président d'Elitt.

UNE POMPE INCENDIE INNOVANTE

L'effet a été immédiat. « Plutôt que de nous commander 10 camions cette année, le Sdis de Gironde, qui dispose déjà de 160 CCF, nous en prend 30. Le Sdis des Landes est passé de 6 à 12 », confie Julien Dablemont qui fournit plusieurs Sdis de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre d'appels d'offres. Les pompiers du Sud-Ouest sont particulièrement friands de la technologie développée par Elitt, à savoir une pompe incendie entraînée par un système hydraulique, dans la mesure où ils arrosent en roulant.

« Le montage que nous proposons permet de découpler la partie moteur du camion et la partie pompe. La vitesse n'a donc pas d'incidence sur la

pompe contrairement à un véhicule classique où la pompe est entraînée par le moteur du camion. Pour y remédier, les pompiers du Sud-Ouest utilisaient une motopompe, une pompe incendie entraînée par un moteur, indépendante du véhicule. C'est ce que nous remplaçons », explique Julien Dablemont qui, avec Alexandre Mondout, autre cofondateur, s'est inspiré du monde du bateau. Tous deux ont travaillé pour le chantier naval Couach en Gironde.

BIENTÔT RÉFÉRENCÉ PAR L'UGAP ?

Partis de zéro à la création de l'entreprise en 2014, Elitt a réalisé un chiffre d'affaires 4,5 millions d'euros sur le dernier exercice, contre 3,7 l'année précédente. Les effectifs sont passés de 12 récemment à 14 aujourd'hui. Ils devraient être 16 en 2025 et les perspectives déjà bonnes pourraient encore s'élargir. Elitt attend les résultats d'un appel d'offres pour être référencé dans le catalogue de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP), centrale d'achat public. La réponse est attendue en ce début d'année. ■

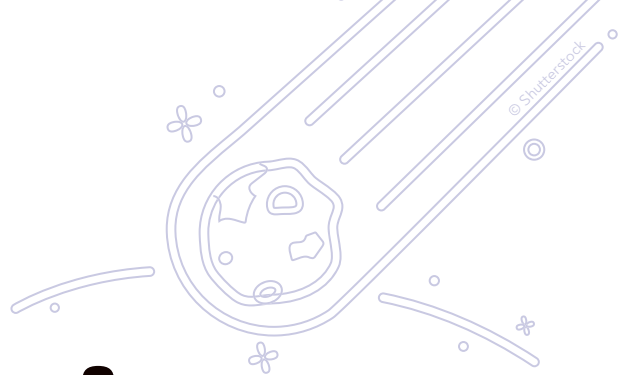


Le camion-citerne feu de forêt (CCF) peut aussi être utilisé en cas d'inondation. Son coût ? 400 000 euros TTC.

© Elitt

SpaceReset

« Les débris spatiaux sont un défi majeur »



La statue créée par la start-up

BORDEAUX • Charles Nauroy, en troisième année d'études supérieures, est également le cofondateur de SpaceReset. La vocation de cette start-up est de concevoir des objets de décoration connectés visant à sensibiliser aux enjeux liés aux débris spatiaux.

Par Marie-Amélie HUSSON

Echos Judiciaires Girondins : Quelle est l'innovation de Spacereset ?

Charles Nauroy : Avec mes associés Simon Ducamp, Paul Di Ratio et Christian Banide, nous commercialisons des objets de décoration connectés symbolisant des débris spatiaux. L'objectif est de susciter une prise de conscience en matière d'enjeux spatiaux. Ces débris constituent un défi géopolitique et sociétal majeur dans l'espace, menaçant les satellites existants. Notre technologie permet, lorsqu'une personne scanne notre statue ou passe son téléphone devant, d'ouvrir notre application. Il peut ainsi visualiser en temps réel un débris, sa position dans l'espace, contribuant ainsi



Simon Ducamp, Paul Di Ratio, Charles Nauroy, Christian Banide, fondateurs de SpaceReset

FICHE D'IDENTITÉ :

Nom du cofondateur :

Charles Nauroy avec Simon Ducamp, Paul Di Ratio et Christian Banide

Âge : 21 ans

Nom de l'entreprise : SpaceReset

Création de l'entreprise : février 2023

Objectif : Objets de décoration connectés symbolisant des débris spatiaux afin de sensibiliser les consciences écospatiales.

à la sensibilisation à notre projet. Nous avons opté pour un modèle unique de statue en résine époxy, retravaillée avec du bois par un menuisier. Des prototypes sont en cours pour optimiser les coûts de production. Actuellement, le prix de vente se situe entre 90 et 150 euros, alors que le coût de production de la statue varie entre 70 et 100 euros. Nous avons constitué un stock d'une dizaine de statues pour assurer des livraisons rapides et relancer la production si l'idée fonctionne. Notre clientèle cible est principalement professionnelle.

“ Notre technologie permet de visualiser en temps réel un débris, sa position dans l'espace ”

EJG : Racontez-nous votre histoire entrepreneuriale !

C. N. : Je suis en troisième année de marketing et communication à l'EFAP, mais j'ai baigné dans un environnement entrepreneurial. Ma mère avait cette mentalité. Mon père, lui, était rugbyman et a toujours eu cet état d'esprit de leader. Mon intérêt pour l'entrepreneuriat remonte à mes 16 ans. Pour SpaceReset, tout a débuté avec notre victoire à la compétition ActIn Space organisée par le Centre national d'Études spatiales (Cnes). Cette victoire a été notre rampe de lancement, nous offrant six mois d'accompagnement à Bordeaux Technowest, que nous avons renouvelé. Parallèlement, nous bénéficions du soutien de Bordeaux INPulse,

l'incubateur de Bordeaux INP. En termes de financement, nous avons tous investi environ 2 000 euros chacun.

EJG : À quelle étape de son développement votre entreprise est-elle ?

C. N. : Notre application est prête, la première version devrait voir le jour début mars. Les prototypes sont également en phase d'achèvement. Nous peaufinons, car nous voulons présenter un bel objet, fabriqué entièrement en France. Nous construisons tout nous-mêmes mais nous sommes bien sûr accompagnés par des artisans. Nous avons utilisé l'intelligence artificielle pour construire le prototype de la statue. Nous envisageons également de solliciter des subventions afin de tester davantage de produits.

EJG : Comment envisagez-vous les trois prochaines années pour votre start-up ?

C. N. : Nous prévoyons d'atteindre notre seuil de rentabilité d'ici fin 2025. Bien que notre objectif principal ne soit pas financier, nous devons générer un chiffre d'affaires de 3 000 euros d'ici juillet pour atteindre nos objectifs. Ensuite, nous aimerions rendre les statues plus accessibles, diversifier les gammes et développer davantage notre application en ajoutant des fonctionnalités, comme la création d'un jeu sensibilisant à l'histoire des débris spatiaux. ■

La délicate situation de l'artisanat

**GÉRARD
GOMEZ**
président de la
Chambre des métiers
et de l'artisanat de
Nouvelle-Aquitaine
(CMA NA)

NOUVELLE-AQUITAINE · Le président de la Chambre des métiers et de l'artisanat néo-aquitaine, Gérard Gomez, présentait les chiffres clés du secteur pour 2024, le 24 janvier, à Bordeaux. Si le nombre d'entreprises artisanales et le nombre d'apprentis dans les CFA continuent d'augmenter légèrement, l'inflation amputant le pouvoir d'achat des consommateurs pèse lourdement sur la situation financière des artisans.

Par Jennifer WUNSCH



« **N**ous restons optimistes pour cette année 2024, que l'on espère apaisée et basée sur le volontarisme », a affirmé le 24 janvier le président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine (CMA NA), Gérard Gomez, lors de la présentation des chiffres clés du secteur et des résultats de l'enquête de

conjoncture réalisée par ses services. Et cela malgré les difficultés engendrées par la mise en place du guichet unique des formalités des entreprises, géré par l'Inpi, en lieu et place du répertoire des métiers tenu par la CMA. « En plus des multiples dysfonctionnements de la plateforme, qui ont laissé de nombreux gérants ou créateurs d'entreprise sans solution, générant finalement plus de complexité dans la création d'entreprise, ce registre

national ne permet pas aujourd'hui d'identifier clairement l'ensemble des artisans », a-t-il déploré. C'est pourquoi cette année, les chiffres présentés par la CMA NA sont ceux de l'Insee et non ses propres données.

200 000 ENTREPRISES

Le secteur réunissait ainsi au 31 décembre 2023, en Nouvelle-Aquitaine, 174 043 entreprises, selon l'Insee. « Un chiffre qui doit en réalité avoisiner les 200 000 entreprises », estime Gérard Gomez. Dont 67 % correspondent à des entrepreneurs individuels (77 % ne comptant aucun salarié), principalement dans les services (38 %), le bâtiment (37 %) – ce dernier ayant été pendant très longtemps le premier secteur d'activité artisanale –, la production (15 %) et enfin l'alimentation (10 %). 46 % des entreprises artisanales ont plus de 10 ans, une donnée « qui reste stable », note le président de la CMA NA. Environ 15 000 entreprises artisanales ont été créées en 2023, selon l'Insee (25 000 selon les estimations de la CMA NA), dont 45 % dans les services et 31 % dans le bâtiment, le top 3 des créations d'activités artisanales concernant le nettoyage courant des bâtiments, les soins de beauté hors salon et les travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment.

REMONTÉE DES DÉFAILLANCES

Par ailleurs, « nous constatons une remontée assez préoccupante des défaillances, avec des chiffres qui dépassent légèrement ceux de 2019, selon les enquêtes de l'Insee et de la Banque de France. Nous allons donc rester vigilants pour pouvoir intervenir aux premiers signes de difficultés auprès des entreprises », assure Gérard Gomez. Enfin, un ralentissement est à noter sur la progression du nombre d'apprenants en cours de formation dans les 15 CFA de Nouvelle-Aquitaine, avec 12 791 apprenants (dont 52 % ont 17 ans et moins, une part qui augmente), soit seulement +0,75 % par rapport à 2022, contre +10 % les années précédentes. « Cela s'explique en partie par le fait que nos CFA sont pleins, c'est une très bonne nouvelle. Mais la baisse du financement de l'apprentissage rend plus de la moitié de nos formations déficitaires, et nous allons devoir travailler en concertation avec l'État pour garder un maximum de filières et sauver la rentrée 2024. Il en va de nos métiers, de nos formations et nos territoires », alerte Gérard Gomez.

54 % DES DIRIGEANTS CONFIANTS

Malgré tout, 54 % des dirigeants d'entreprises artisanales ont abordé 2024 avec confiance, selon l'enquête de conjoncture menée auprès des artisans de Nouvelle-Aquitaine par la CMA NA fin 2023. « Le secteur alimentaire est nettement plus inquiet (avec seulement 46 % de confiants). La période est un peu

“ Nous constatons une remontée assez préoccupante des défaillances ”

plus délicate pour eux et semble perdurer », a précisé Gérard Gomez. Les défis à relever dans les prochains mois pour les entreprises artisanales tourneront principalement autour du développement commercial et de la relation client, 65 % des répondants devant faire face à une diminution du pouvoir d'achat des consommateurs. Tout en supportant une situation financière difficile, 63 % s'estimant en situation de fragilité ; 49,3 % des entreprises du secteur de l'alimentaire se considérant même en situation critique pour leur survie. « Il s'agit du secteur le plus fragile de l'artisanat, en raison de la hausse des coûts (prix de l'énergie et inflation) et de la forte baisse de la consommation. Nous allons devoir accentuer l'accompagnement de ces entreprises », se prépare Gérard Gomez. Malgré tout, seuls 11 % des répondants envisagent de réduire leurs effectifs salariés dans les 6 prochains mois. Et 43 % ont des projets de formation pour 2024, « un signe encourageant qui montre qu'ils se projettent sur l'avenir », positive le président de la CMA NA. ■

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ARTISANAT 2024

	Nouvelle-Aquitaine	Gironde
Nombre d'entreprises	174 043	50 929
Créations d'entreprises	14 845	4 839
Apprenants en cours de formation	12 791	1 837

Source Insee

Nouvelle-Aquitaine En bref



Agen - Villeneuve-sur-Lot 3 MILLIONS POUR LE TOUR DE FRANCE

Le 11 juillet 2024, les coureurs du Tour de France arriveront à Villeneuve-sur-Lot lors de la 12^e étape. Le lendemain, ils partiront de la ville préfecture, Agen, pour rallier Pau, la porte des Pyrénées. Avant cela, il s'agit de mettre en place toute la logistique et les infrastructures requises pour accueillir un tel événement. Rien que sur l'aspect promotionnel, Agen va mettre 230 000 euros sur la table pour assurer la publicité de l'épreuve. Villeneuve-sur-Lot vient quant à elle de lancer un « club des volontaires » pour recruter des bénévoles indispensables à la tenue d'une telle manifestation. Enfin, c'est pour le Conseil départemental que la facture sera la plus importante puisqu'il va falloir investir 3 millions d'euros sur la voirie afin que les routes soient impeccables pour le passage des cyclistes. Le passage de la Grande Boucle et le rayonnement du Lot-et-Garonne n'ont pas de prix mais ils ont un coût.

Tonneins LA RENTRÉE DE LA CCI 47

La CCI de Lot-et-Garonne, Val de Garonne, les Finances Publiques et France Travail s'associent pour organiser une Rentrée économique le mardi 13 février de 8 h 30 à 10 h dans les locaux de l'entreprise Traditab à Tonneins. C'est Jacques Bilirit, président de l'agglomération, qui introduira les propos au sein de l'entreprise tonneinoise, fleuron de la filière tabac, en compagnie du président de la CCI 47, Frédéric Péchavy. Ensuite, les services de l'État présenteront les dispositifs d'aides en matière d'énergie et les chiffres clés de l'année écoulée. Puis, le directeur de la CCI 47, Yannick Villeneuve, présentera la synthèse de l'enquête sur le pouls de l'économie auprès des chefs d'entreprise. Enfin le directeur de France Travail, Thierry Lescure, détaillera les axes de sa mission.



Vœux OPTIMISME ET VIGILANCE POUR LA PRÉFÈTE

« Avec lucidité, je veux placer ces vœux sous le sceau de l'optimisme et de la vigilance », a résumé la préfète, Françoise Tahéri qui recevait, le 19 janvier dernier, les forces vives et élus landais. Un discours aux allures de bilan chiffré des moyens, selon elle, « inédits mobilisés par l'État pour accroître la compétitivité de l'économie et maintenir la qualité de vie » dans un département où le taux de pauvreté est le plus bas de Nouvelle-Aquitaine, le taux de chômage a fléchi à 6,8 %, et où les entreprises continuent à investir.

Parmi les principaux problèmes identifiés néanmoins : une construction en logement social qui reste « nettement insuffisante en 2023 en volume (573) et en taux de réalisation des objectifs (80 %) », en dépit d'une dépense de l'État de 24 millions d'euros.

En matière environnementale, le Fonds vert, déjà intervenu en faveur de 82 projets landais en 2023 pour 12 millions d'euros, devrait encore monter en puissance, tout comme les aides pour mieux isoler les bâtiments et les habitations (48 millions d'euros de subventions depuis 2020).

DES FERIAS « RAISONNABLES » EN 2024

Françoise Tahéri a également insisté sur l'amélioration des indicateurs en matière de lutte contre la délinquance (+ 4,8 % sur 11 mois 2023 vs + 21 % en 2022 pour les personnes et + 7 % sur 11 mois en 2023 vs + 26 % en 2022 pour les biens).

Et rappelé l'annonce de la création de trois nouvelles brigades de gendarmerie à Moliets-et-Maâ, Sabres et Ygos-Saint-Saturnin auxquelles doit s'ajouter le poste de la brigade à cheval de Biscarrosse. Bémol toutefois pour 2024 : en raison des Jeux olympiques et paralympiques, les forces de l'ordre et de secours habituelles ne pourront être mobilisées sur les ferias et les festivals. « J'adresse donc un appel à être raisonnable sur le programme festif cette année », a-t-elle lancé à une assistance étrangement silencieuse à ce moment du discours.



Biscarrosse UNE NOUVELLE RÉSIDENCE AUTONOMIE

Énéal, la foncière médico-sociale du groupe Action Logement, a annoncé l'acquisition de terrains situés avenue de Montbron à Biscarrosse, dans le cadre d'un appel à projets du département des Landes remporté en 2021. Cette acquisition mènera à la construction d'une nouvelle résidence autonomie (56 logements comprenant 60 places), dont la gestion sera confiée à l'Ehpad voisin Léon Dubédat, établissement public autonome. Énéal prévoit également de construire, à titre gracieux, un pôle médico-social qui sera géré par la ville de Biscarrosse. Mario Bastone, le directeur général, souligne que « cette nouvelle résidence va permettre d'accueillir des personnes âgées majoritairement autonomes qui ne peuvent plus ou ne désirent plus vivre chez elles ».

TGS France

Expertise comptable

s'implante au Pays basque

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES ·

Le groupe angevin spécialisé en expertise comptable, paie et ressources humaines, intègre le cabinet 2L Expert installé à Bayonne et à Anglet. Déjà fort de 130 agences dans l'ouest du pays, TGS France consolide sa présence dans le Sud-Ouest.

Par Vincent BIARD

Fondé par Laurent Lupinacci en 2010, le cabinet d'expertise comptable 2L Expert rassemble aujourd'hui 18 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de près de 1,5 million d'euros. Ce cabinet accompagnant plus de 550 clients en région Nouvelle-Aquitaine est désormais membre du groupe TGS France et Laurent Lupinacci en est nommé directeur associé. Sa mission consiste dorénavant à développer le secteur des Landes, via l'axe Pau-Dax, et le Béarn, tout en continuant à manager les équipes TGS France du territoire. À noter que TGS France était déjà implanté à Bayonne via un cabinet d'avocats.

MAILLAGE DU SUD-OUEST

Avec l'intégration des bureaux d'Anglet et de Bayonne du cabinet d'expertise comptable 2L Expert, le groupe français spécialisé dans le conseil, l'accompagnement et les services aux entreprises marque une nouvelle étape dans sa stratégie de maillage du secteur Sud-Ouest. Déjà en juillet 2023, TGS France s'était rapproché du cabinet d'expertise comptable BPO Conseils situé à Cenon près de Bordeaux. Aujourd'hui, le groupe

présidé par Christian Fouchard est présent en Gironde (Bordeaux, Mérignac, Langon, La Teste-de-Buch), dans les Pyrénées-Atlantiques (Bayonne et Anglet) et dans les Hautes-Pyrénées (Tarbes).

CROISSANCE ORGANIQUE ET EXTERNE

Avec l'intégration du cabinet d'expertise comptable 2L Expert, le groupe TGS France annonce se projeter vers un chiffre d'affaires consolidé de 8 millions d'euros sur la région Sud-Ouest, soit une augmentation de plus de 120 % par rapport à 2021. De plus, le nombre de collaborateurs TGS France installés en secteur Sud-Ouest, avoisinera la centaine suite à l'intégration des équipes de 2L Expert. « Nous avons également des objectifs de croissance organique mais en termes de croissance externe, nous sommes attentifs à des opportunités sur le secteur de Tarbes et Lourdes pour renforcer nos localisations actuelles », précise Silvère Marvié, directeur de la région Sud-Ouest TGS France.

1 700 COLLABORATEURS

Créé en 1969 à Angers (Maine-et-Loire), le Groupe Soregor a changé de nom en 2019 pour devenir le Groupe TGS France. Aujourd'hui il rassemble 1 700 collaborateurs



De gauche à droite : Christophe Rondeau, directeur général opérationnel ; Sylvain Bégenne, directeur général audit et performance ; Christian Fouchard, président ; Laurent Lupinacci, directeur associé ; Silvère Marvié, directeur de la région Sud-Ouest.

TGS FRANCE EN CHIFFRES

1 700 collaborateurs **130** agences en France
30 000 clients **128 millions** d'euros de CA en 2023
70 % de l'activité en expertise comptable, paie et ressources humaines **13,5 %** en droit des affaires
9 % en informatique **4 %** en audit
2 % en patrimoine **1,5 %** en consulting

aux profils complémentaires (experts-comptables, avocats, consultants, informaticiens, auditeurs...). TGS France s'appuie sur 130 agences en France principalement établies dans les régions de Pays de la Loire, Centre-Val de Loire, Bretagne, Normandie mais également en Île-de-France et Nouvelle-Aquitaine. Affichant un chiffre d'affaires 2023 de 128 millions d'euros pour 30 000 clients, le Groupe TGS France partage son activité entre expertise comptable, paie et ressources humaines (70 %), droit des affaires (13,5 %), informatique (9 %), audit (4 %), patrimoine (2 %) et consulting (1,5 %).

OBJECTIF 2026

Avec son plan d'entreprise nommé « Imagine » pour la période 2016-2021, le Groupe TGS France a connu une augmentation de croissance de 50 % au plan national et un chiffre d'affaires de 115 millions d'euros en 2021. Présenté en juin 2022, le plan « Ensemble 2026 » ambitionne de dépasser le cap des 140 millions de chiffre d'affaires d'ici 2026. C'est en poursuivant l'implantation des six métiers du groupe sur l'ensemble de ses bureaux, en digitalisant ses process, en développant les parcours de formation, en adoptant une démarche RSE que TGS France entend atteindre ses objectifs. ■

L'équipe para sport accompagnée par TGS France pour les JO 2024



UNE ÉQUIPE PARASPORT POUR 2024

Charlotte Fairbank (tennis fauteuil), Dorian Foulon (cyclisme sur route et sur piste), Lucas Mazur et Miléna Surreau (parabadminton), Matéo Bohéas (tennis de table) et Typhaine Soldé (saut en longueur) sont les six para-athlètes français accompagnés par TGS France. Classés parmi les meilleurs dans leur discipline, certains devraient briller aux jeux paralympiques de Paris 2024. À noter que l'entreprise TGS France mène une « Mission Handicap » visant à renforcer la mise en œuvre d'une politique handicap dans tous les métiers du groupe.

Congés payés et maladie

les nouvelles règles

TRIBUNE • Une décision de la Cour de cassation du 13 septembre dernier établit que les salariés en arrêt maladie acquièrent désormais des congés payés sans limitation de durée. Les mesures à mettre en œuvre au sein de l'entreprise pour sécuriser les congés payés.

Par Audrey FRECHET, avocat associé, directrice du département droit social, et Arnaud SAINTE MARIE, avocat - directeur associé, département droit social, Fidal à Bordeaux

La Cour de cassation a opéré un revirement de jurisprudence considérable le 13 septembre dernier, par quatre arrêts relatifs à l'impact, sur les congés payés, des arrêts maladie (trois arrêts) [1] et des congés parentaux [2].

La décision, aussi prévisible qu'elle pouvait l'être du point de vue du droit de l'Union, de l'interprétation qui en était déjà faite par la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) et des appels à légiférer formulés par la Cour de cassation dans ses différents rapports annuels, n'en ébranle pas moins la pratique des entreprises et les certitudes qu'elles pouvaient avoir jusqu'à aujourd'hui.

Il est ainsi désormais établi que les salariés absents pour cause de maladie (que l'arrêt de travail soit lié à une maladie de droit commun, une maladie professionnelle ou un accident du travail, les conséquences étant désormais les mêmes) acquièrent des congés payés sans limitation de durée.

[1] Cass. Soc. 13 septembre 2023 n° 22-17.340 ; 22-17.638 ; 22-10.529
[2] Cass. Soc. 13 septembre 2023 n° 22-14.043

La Cour de cassation prend d'ailleurs soin de préciser que son revirement concerne tant le congé de quatre semaines, garanti par le droit de l'Union, que la cinquième semaine spécifique au droit français ou encore les congés payés d'origine conventionnelle.

Le propos pourrait être relativisé pour l'avenir grâce à une intervention du législateur français.

La genèse des décisions de septembre mérite d'être précisée en ce qu'elle conduit à n'appliquer, pour l'heure, qu'une partie des mécanismes envisagés par le droit de l'Union.

La Cour de cassation a en effet laissé une partie de la législation française « inappliquée » (celle qui était contraire au droit de l'Union

ARNAUD
SAINTE MARIE



AUDREY
FRECHET



en ce qu'elle exigeait un travail effectif pour acquérir des congés payés et encore la limitation à 12 mois pour l'acquisition des congés pendant les arrêts d'origine professionnelle) pour la rendre compatible avec le droit de l'Union, mais sans ajouter quoi que ce soit d'autre à la législation française.

LES CONSÉQUENCES POUR L'ENTREPRISE

La carence du législateur français pour mettre le droit français en conformité avec le niveau supérieur conduit ainsi les entreprises à craindre une situation des plus inconfortables :

- les salariés acquerraient des congés payés sans limitation de durée ;
- en même temps qu'aucun plafonnement des droits à congés ne pourrait leur être opposé ;
- voire qu'aucune prescription ne pourrait être opposée non plus.

Cette position est soutenue dans certaines communications syndicales qui commencent à être adressées aux entreprises, comme par des salariés individuellement qui peuvent, pour certains, avoir déjà quitté l'entreprise.

Le droit de l'Union doit pourtant conduire à un équilibre entre ce qui correspond, dans les congés payés et selon la CJUE, à l'« effet positif pour le travailleur en sa qualité de temps repos » et ce qu'est une « période de détente et de loisir », la juridiction estimant en effet qu'« un droit à un tel cumul illimité de droits au congé annuel payé, acquis durant une telle période d'incapacité de travail, ne répondrait plus à la finalité même du droit au congé annuel payé » [3].

UN DÉLAI DE REPORT DE 15 MOIS DES CONGÉS PAYÉS ?

Il est ainsi permis de soutenir que certes, les congés payés s'acquièrent désormais de manière continue et sans limitation de durée pendant les arrêts de travail mais que passé un certain temps d'absence, ces mêmes

congés acquis pendant la maladie finiraient par se perdre une fois une période de report dépassée.

Il faut reconnaître que la situation d'un salarié qui a effectivement travaillé pour générer un droit à congés payés n'est pas exactement dans la même situation qu'un salarié placé en arrêt de travail et qui n'a donc, de fait, aucunement travaillé pour acquérir ce même congé.

Ce serait ainsi inéquitable... cette fois vis-à-vis de celui qui a travaillé de manière effective.

Sur ce sujet, il est acquis qu'une période de report de 15 mois est satisfaisante pour la CJUE [4].

Il est ainsi envisageable de faire perdre le bénéfice de congés payés « anciens » au-delà de cette période de report.

Mais ce délai de report de 15 mois (et donc de perte au-delà) est-il une possibilité ou une obligation ?

Tout porte à croire qu'il est seulement « possible » au sein des États de l'Union, de sorte qu'une action serait requise pour le sécuriser, qu'elle provienne du législateur à proprement parler (mais dans quel délai ? Le ministre du Travail a indiqué travailler sur le sujet, mais le projet de loi n'est pas encore porté au débat et sa version votée encore moins publiée...), des partenaires sociaux de la branche ou encore du niveau de l'entreprise.

Notons tout de même que nous parlons ici du cas spécifique d'un salarié absent de manière continue pendant plusieurs exercices successifs, c'est-à-dire un cas en pratique extrêmement rare.

Il n'en demeure pas moins nécessaire de fixer ce délai de report (et donc de perte) des congés payés.

INFORMER LES SALARIÉS DE LEURS DROITS À CONGÉS PAYÉS

Au titre des actions requises pour sécuriser plus largement le sujet des congés payés (c'est-à-dire au-delà du cas spécifique des arrêts de longue durée), il convient d'attirer l'attention des entreprises sur la nécessité, a minima pour l'avenir :



- d'informer spécifiquement les salariés de leurs droits à congés payés, que ce soit au titre des congés acquis avant toute période d'arrêt maladie, des congés acquis pendant une période d'arrêt maladie ou encore des congés potentiellement perdus au-delà de la période de report de 15 mois ;

“ L'information précise des salariés quant à leur droit à congés payés supposera notamment d'avoir fait le point sur la situation de chacun ”

- de s'assurer que les salariés qui n'ont pas été absents de manière continue sur des exercices successifs ont effectivement été mis en mesure de prendre leurs congés avant toute perte et même qu'ils ont été incités à les prendre.

Précisons que la charge de la preuve reposera sur l'employeur.

Des mesures vont ainsi devoir être prises par les entreprises, mais il apparaît nécessaire de prendre d'abord le temps d'une réflexion sérieuse sur les incidences de la jurisprudence de septembre dernier.

L'information précise des salariés quant à leur droit à congés payés supposera notamment d'avoir fait le point sur la situation de chacun des salariés dans l'entreprise et d'avoir réglé la question de la prescription applicable aux éventuels rappels de congés, voire d'indemnités compensatrices.

C'est à cette occasion qu'il sera également nécessaire pour les entreprises de se pencher sur la question du provisionnement des sommes pour la clôture de leur exercice (avec d'ailleurs des impacts plus ou moins forts sur les dispositifs d'épargne salariale de l'ensemble du personnel et encore de l'assiette d'imposition de la société...).

Sur le point de la limitation dans le temps, il apparaît inaudible (cela est, a minima, contesté) qu'aucune prescription ne puisse s'appliquer au motif que le salarié n'aurait jamais été mis en mesure de prendre ses congés payés.

Le propos d'une prescription inopposable trouve son origine dans l'arrêt n° 22-10.529 dont il apparaît nécessaire de préciser qu'il concernait, non un salarié titulaire d'un contrat de travail et informé chaque mois via son

bulletin de paie du solde de ses congés, mais d'un travailleur indépendant ayant obtenu, devant le juge, la requalification de sa situation de travailleur indépendant en contrat de travail.

Dans cette configuration spécifique, il est incontestable que le « salarié » n'a jamais été en mesure de prendre ses congés payés puisqu'il n'a, en pratique, jamais été traité comme un « salarié ». Du propos même du conseiller doyen à la chambre sociale de la Cour de cassation en charge du dossier « le dossier qui nous était soumis était très particulier » [5].

Il n'est ainsi aucunement acquis que l'éventualité de rappels de congés soit dépourvue de toute prescription, ni encore que l'article du Code du travail français relatif à la prescription des rappels de salaires [6] puisse être aussi automatiquement mis de côté.

D'ailleurs, pour justifier son raisonnement, la Cour de cassation prend soin de citer la jurisprudence de la CJUE, laquelle estime qu'« il ne saurait être admis, sous prétexte de garantir la sécurité juridique, que l'employeur puisse invoquer sa propre défaillance, à savoir avoir omis de mettre le travailleur en mesure d'exercer effectivement son droit au congé annuel payé ».

S'il est incontestable dans l'arrêt du 13 septembre dernier que l'employeur était défaillant en n'ayant pas offert le contrat de travail que les conditions d'emploi exigeaient, il ne saurait être soutenu que les entreprises françaises ont été défaillantes en appliquant un Code du travail qui s'imposait à elles [7].

Les règles classiques de prescription pourraient ainsi être maintenues, faute de défaillance véritable des entreprises.

La défaillance de l'État apparaît, elle, plus évidente et les recours en responsabilité risquent de se multiplier, y compris d'ailleurs sur l'initiative de syndicats.

Aucun doute, la suite ne sera pas de tout repos ! ■



[3] CJUE 22 novembre 2011 C-214/10, KHS AG / Schulte – points 30, 31 et 33

[4] CJUE 22 novembre 2011 C-214/10, KHS AG / Schulte

[5] Entretien pour Semaine Sociale Lamy - n° 2060 – 25 septembre 2023

[6] Article L.3245-1 du Code du travail

[7] Semaine Sociale Lamy – n° 2066 – 6 novembre 2023 – Article Michel MORAND

Raymond Aron et la liberté. économique maîtrisée



TRIBUNE · Raymond Aron est sûrement l'un des plus grands penseurs du XX^e siècle. Les 70 ans de *L'Express*, l'emblématique magazine créé par Jean-Jacques Servan-Schreiber dont il fut chroniqueur, sont l'occasion de lui rendre hommage et de s'interroger sur ce que peut apporter sa pensée au principe essentiel de la liberté en économie.

Par Christian PRAT DIT HAURET,
professeur à l'IAE – Université de Bordeaux

Raymond Aron (1905-1983) est le penseur de la démocratie et du libéralisme politique. Luttant contre les idéologies, il réfléchit à partir des faits et c'est probablement ce qui lui a permis de plier le match (Aron fut un excellent joueur de tennis, jouant en pantalon et polo blancs) avec Sartre, quelque peu influencé par son prisme idéologique. Major au concours d'entrée

de surcroît, à savoir selon Murray Rothbard, dans son magnifique ouvrage *History of Economic Thought* : Turgot, Destutt de Tracy, Jean-Baptiste Say, et notre économiste régional, natif des Landes, Frédéric Bastiat. Comme ces derniers, Aron est un défenseur de la liberté individuelle, si importante en économie. Liberté de commercer, liberté de créer des entreprises, liberté de changer d'emploi pour un salarié, liberté d'investir, de désinvestir, et liberté de choisir telle ou telle stratégie,

à Normale Sup de la rue d'Ulm et agrégé de philosophie, il considère qu'il faut un minimum de libéralisme économique afin de renforcer les libertés politiques. En l'absence de liberté économique, il n'y a pas de liberté individuelle.

DIGNE SUCCESSEUR DES PÈRES (FRANÇAIS) DU LIBÉRALISME

La première nommée est gage d'un système démocratique qui est en opposition totale avec les systèmes totalitaires qui reposent sur des monopoles d'État, voire des logiques de prédation des ressources naturelles ou, pire, sur des activités mafieuses. Il est en quelque sorte le digne successeur des pères du libéralisme, français



CHRISTIAN
PRAT DIT HAURET

© Louis Piquemil - Echos Judiciaires Girondins



“Aron est un ardent défenseur de la cohésion de la société et se méfie de l’individualisme forcene”

ou de manière encore plus importante, liberté, de choisir les acteurs de la gouvernance des entreprises et des organisations publiques ou privées.

PARTISAN D’UNE ÉCONOMIE DE MARCHÉ RÉGULÉE

Néanmoins, la liberté en économie chez Aron n’a rien à voir avec l’école des néo-libéraux du tout marché, chère aux économistes de Chicago. Aron n’est ni Hayek, ni Von Mises, ni Friedman. C’est un partisan d’une économie de marché mais régulée et c’est pour cela qu’il accorde un rôle particulièrement important à l’État. Il était à la recherche d’un équilibre entre un libéralisme extrême et un système économique dirigiste et dirigé. Selon lui, bien essentiel des plus pauvres, l’État doit exercer un contrôle sur la vie économique, à charge pour lui de garantir les règles de libre concurrence et de porter un regard vigilant sur les relations employeur-salarié. Il accorde une grande importance au droit du travail, au respect des relations contractuelles et à la

possibilité pour tout salarié d’échanger sa force de travail contre un salaire estimé à sa juste valeur. Il est un farouche défenseur de la démocratie dans la mesure où elle permet le gouvernement des hommes par les hommes. Sa pensée amène explicitement à réfléchir sur la gouvernance des entreprises, aux équilibres de pouvoir entre les actionnaires, les dirigeants et de manière plus générale à la représentativité et à l’efficacité des conseils d’administration.

CONTRE UN CAPITALISME DE « COPINAGE »

Il serait sûrement contre un « capitalisme de copinage » où les postes au conseil d’administration ne seraient que des renvois d’ascenseurs croisés, point de départ de jetons de présence encaissés mais injustifiés. Dans un magnifique ouvrage publié en 1962 sous le titre *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, il donne une définition éclairante du pouvoir, et notamment du pouvoir économique. Citons-le : « le pouvoir est la capacité des hommes d’influer sur le cours des événements. Quant au pouvoir économique, c’est celui dont disposent certains individus en raison de leur situation économique, de leur place dans le processus de production ». Il interpelle de manière posthume sur ceux qui possèdent aujourd’hui le pouvoir économique en France : l’État par sa politique économique, fiscale et industrielle ?, des fonds d’investissement et/ou de pensions (au sens anglais du terme) ?, les dirigeants de grandes entreprises ? Quelle seraient ses 18 leçons sur la société post-moderne ? On aurait envie de l’interroger.

PÈRE SPIRITUEL DES SCIENCES DE GESTION ET DU MANAGEMENT

Le libéralisme économique d’Aron, c’est le progrès, la rationalité, la liberté et le respect de l’individu. Sa vision de l’économie repose sur la confiance (foi partagée entre l’employeur et le salarié), l’autonomie et l’esprit de responsabilité. Il s’inscrit dans une éthique de la responsabilité, chère à Aristote, se met dans les pas de Montesquieu, de Tocqueville et de Max Weber, son idole. Son approche de l’économie est pragmatique. Il ne cherche pas à trouver un système parfait mais fait confiance aux acteurs dont il reconnaît la rationalité limitée, mais à qui il accorde le crédit d’une rationalité réelle. Aron est sans aucun doute le père spirituel des sciences de gestion et du management dans la mesure où il considère qu’un système économique ayant pour objectif le bien-être d’une population, doit reposer sur une pluralité de centres de décision (pour éviter les comportements autocratiques), la reconnaissance du marché pour permettre à la concurrence



RAYMOND
ARON

© Institut de France

“Aron considère qu’il faut un minimum de libéralisme économique afin de renforcer les libertés politiques”

de se révéler et donner lieu à des prix d’équilibre, points de rencontre de l’offre et de la demande des produits et des services. Au niveau de la gouvernance des entreprises, le principe de séparation des pouvoirs est roi.

PARTISAN DU LIBÉRALISME POLITIQUE

Partisan du libéralisme politique, emboitant les pas d’Alexis de Tocqueville, auteur célèbre de *De la démocratie en Amérique*, Aron est un ardent défenseur de la cohésion de la société et se méfie de l’individualisme

forcené. Sa pensée interroge sur la culture des organisations et des entreprises. Doit-elle être très individuelle ou au contraire articulée sur l’intérêt collectif ? Sa pensée nous éclaire : le collectif doit primer mais l’individu être respecté. La pensée d’Aron nous garde du totalitarisme économique. ■

« Refroidissement pour les PM

CONJONCTURE • En 2023, les TPE et PME ont réduit la voilure sans que la situation n'atteigne des niveaux catastrophiques, d'après l'opinion des dirigeants mesurée par une étude de Bpifrance le Lab. La tendance devrait se poursuivre cette année.

Par Anne DAUBRÉE

« **U**n refroidissement, mais pas de crise de confiance. » Tel est l'état d'esprit des dirigeants de PME et TPE, synthétise Philippe Mutricy, directeur de l'évaluation des études et de la prospective à Bpifrance le Lab, laboratoire d'idées de la banque publique d'investissement. Le 16 janvier, il intervenait lors de la conférence de presse en ligne de présentation de la 78^e enquête de conjoncture semestrielle Bpifrance le Lab. 40 000 dirigeants y ont été interrogés sur leur vision de leur activité, en novembre dernier.

Pour l'année 2023, selon Philippe Mutricy, « les indicateurs se replient quasiment tous assez nettement, mais sans atteindre les niveaux de 2008 ou 2009 ». Ainsi, concernant l'évolution de leur chiffre d'affaires, le solde d'opinion (la part des entreprises anticipant une hausse moins la part de celles prévoyant une baisse) a reculé de 19 points pour atteindre +8. C'est six points en dessous de sa moyenne de long terme. L'emploi résiste mieux, mais le solde d'opinion sur l'évolution des effectifs a tout de même perdu huit points en un an, pour atteindre +6, et passe sous sa moyenne de long terme (+8). Toujours du côté de l'offre, les difficultés d'approvisionnement elles aussi ont diminué, même si elles continuent de limiter significativement l'activité de 36 % des TPE-PME (contre 40 %, en mai dernier).

En revanche, la situation s'est clairement dégradée du côté de la demande. L'indicateur relatif aux carnets de commandes des six derniers mois a perdu 10 points sur le semestre, pour s'établir à -11, nettement en dessous de sa moyenne de long terme (-7). Concernant la santé financière des entreprises, « en moyenne, la situation de la trésorerie reste confortable, quel que soit le secteur. L'indicateur se dégrade. Il a atteint -11, après avoir perdu deux points sur un an, mais il se maintient au-dessus de la moyenne de long terme, qui est de -15 », explique Sabrina El Kasmi, responsable du pôle « Conjoncture-macroéconomie » à Bpifrance. Signe d'une situation financière qui reste maîtrisée, 4 % seulement des répondants craignent de ne pas être en mesure de rembourser leur PGE, prêt garanti par l'État, une proportion qui n'augmente pas.

RECORD DE DÉGRADATION POUR LE TRANSPORT

Derrière cette analyse générale, la situation diffère sensiblement selon la taille des entreprises, notamment sur l'enjeu crucial de l'évolution du chiffre d'affaires. En moyenne, les dirigeants de TPE évaluent la contraction de leur chiffre d'affaires en 2023 à 2,2 % (contre +0,1 % en moyenne sur 2000-2022). À l'inverse, il augmenterait pour les PME de manière proportionnelle à leur taille : jusqu'à +3,8 % pour les plus grosses

« La chute est rude dans le commerce et la construction »

ment » E et TPE

qui comptent de 100 à 250 salariés (contre +3,9 % sur 2000-2022). Pour Baptiste Thornary, responsable des études économiques et de la conjoncture, la clé des divergences d'évolution est sectorielle. « Les PME les plus importantes sont souvent dans l'industrie, les plus petites dans le commerce », explique-t-il. Or, ces secteurs ont connu des évolutions très diverses en 2023.



© Shutterstock

Commerce, transports et construction ont subi une nette dégradation. Avec un triste record pour l'activité dans le transport : le solde d'opinion a plongé de 48 points en un an, allant jusqu'à passer en négatif, alors que sa moyenne de long terme s'élève à +9. La chute est également rude dans le commerce et la construction. Les soldes d'opinion y ont respectivement reculé de 16 et 14 points sur un an, pour s'établir à un niveau bas (0 et +3), très inférieur au niveau moyen de long terme (+13 et +8).

D'autres s'en sortent mieux. Ainsi, le tourisme qui poursuit son effet « rattrapage » en 2023, attend une hausse de son chiffre d'affaires de 5 % (après +23 % estimés pour 2022). Dans l'industrie, la situation diffère selon les secteurs. Dans l'agroalimentaire, par exemple, le solde d'opinion sur l'activité (+40) a reculé de six points sur un an, mais il reste encore très au-dessus de sa moyenne de long terme (+27).

2024, ANNÉE PEU PROMETTEUSE

D'après la perception des dirigeants, les tendances de 2023 devraient se poursuivre cette année. Globalement, le solde d'opinion sur les perspectives d'activité en 2024 poursuit sa baisse (-2 points sur un an) pour atteindre +4, s'éloignant encore davantage de sa moyenne de long terme (+17). En fait, les dirigeants sont peu optimistes sur l'ensemble des paramètres qui impactent leur activité. À commencer par l'évolution des carnets de commandes. Ils estiment que la tendance négative de l'an dernier devrait se poursuivre : l'indice sur leur évolution dans les six prochains mois perd un point en un an à -9, nettement sous sa moyenne historique (+4). En outre, les chefs d'entreprise sont peu confiants quant à l'évolution future de leur trésorerie. L'indicateur dédié sur les six prochains mois recule de sept points sur le semestre pour atteindre -12, un niveau largement inférieur au niveau moyen de long terme (-4). Cela reste néanmoins supérieur à celui du pic de la crise énergétique.

En dépit de cette situation, la part des TPE-PME qui comptent investir cette année n'a pas vraiment diminué. Elle s'établit à 50 %, une proportion proche de ce qui était observé avant crise (51 % en novembre 2018, pour l'année 2019). En revanche, les montants investis devraient diminuer. Cette correction s'explique : en particulier, la construction et le commerce, qui ont le plus souffert en 2023, voient leurs perspectives s'assombrir encore davantage. Leur indicateur prévisionnel d'activité chute de respectivement de 13 et 11 points, par rapport à novembre 2022 (prévisions pour l'année 2023). Il atteint -16 et -12, des niveaux très en deçà de leur moyenne de long terme et à ceux observés dans les autres secteurs. Dans tous les autres, en effet, l'activité devrait globalement se stabiliser. ■

Démographie :

des chiffres, nuancés

ÉCONOMIE • Si la natalité est en baisse, et la mortalité en hausse pour cause d'arrivée des baby-boomers à des âges avancés, l'espérance de vie à la naissance connaît une forte progression, pour les hommes comme pour les femmes. La population française continue de croître, avec 68,4 millions d'habitants.

Par Olivier RAZEMON

Quand Sylvie Le Minez, cheffe de l'unité des études et enquêtes démographiques à l'Insee, a pris la parole, le 16 janvier, pour détailler un « bilan démographique » de la France en 2023, elle devait se douter que le sujet serait commenté par la sphère politique. Elle ne savait sans doute pas, en revanche, que le président de la République se saisirait de l'affaire, plaidant le soir même pour un « réarmement démographique », dans la droite ligne des politiques natalistes de la première moitié du siècle dernier.

678 000 bébés sont nés en France en 2023, une baisse de 6,6 % par rapport à l'année précédente. Selon l'Insee, l'indicateur conjoncturel de fécondité, qui « mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité

observés demeuraient inchangés », s'établit à 1,68 enfant par femme, alors qu'il était de 1,79 en 2022. Cet indicateur est en 2023 le troisième plus bas depuis la guerre, après 1993 et 1994, années de « crise économique », relève Sylvie Le Minez. Parallèlement, l'âge moyen au premier enfant continue de reculer. Il s'établit à 31 ans en 2023, contre 29,5 ans vingt ans plus tôt. Interrogée sur les causes de la baisse de la natalité, la spécialiste évoque « plusieurs facteurs », parmi lesquels il est difficile d'identifier les principaux. Outre les incertitudes économiques, internationales, environnementales, elle observe que « la vie familiale continue de reposer principalement sur les femmes », ce qui les détournerait de l'envie d'avoir autant d'enfants que dans les générations précédentes. La France faisait tout de même partie, en 2021 encore, des pays européens les plus féconds, avec la Tchéquie et la Roumanie. À l'opposé, Malte, l'Espagne et l'Italie affichaient les taux les plus bas, inférieurs à 1,3.

Parallèlement aux 678 000 naissances, 631 000 personnes sont décédées l'an dernier. L'écart entre

ces deux chiffres, appelé solde naturel, est « le plus faible » depuis la Deuxième Guerre mondiale, précise Sylvie Le Minez. Cette évolution s'explique non seulement par la baisse de la natalité depuis la fin des années 2010, mais aussi par l'arrivée des générations du baby-boom d'après-guerre « à des âges où la mortalité est plus élevée », indique la spécialiste. Les chiffres montrent que le nombre de décès a reculé par rapport aux trois années précédentes, marquées par l'épidémie de Covid. En revanche, la mortalité infantile, qui s'établit à 4 pour 1 000, connaît une légère hausse depuis une dizaine d'années, alors que ce taux avait baissé continuellement jusqu'en 2005.

5 MILLIONS D'HABITANTS DE PLUS QU'EN 2003

La population française n'en continue pas moins de progresser, avec 68,4 millions d'habitants, soit 0,3 % de plus que l'année précédente. Le pays compte 2 millions d'habitants de plus



qu'il y a dix ans, et plus de 5 millions qu'il y a vingt ans. De même, l'espérance de vie n'a jamais été aussi élevée, à 85,7 ans pour les femmes à la naissance, et 80 ans, une première, pour les hommes. Par rapport à 2022, l'espérance de vie « est en hausse de 0,6 an pour les femmes et de 0,7 an pour les hommes », observe l'Insee, qui met en évidence une hausse plus forte en 2023 que dans les années 2000. L'espérance de vie à 60 ans « augmente fortement aussi entre 2022 et 2023 et retrouve un niveau supérieur à celui de 2019 » : 27,9 ans pour les femmes et 23,7 ans pour les hommes. La tendance à un rapprochement des espérances de vie des deux sexes, observée depuis les années 1990, se poursuit. Traditionnellement, explique Sylvie Le

Minez, « l'activité professionnelle des hommes, leur consommation d'alcool ou de tabac » expliquait leur mortalité précoce par rapport aux femmes. En outre, celles-ci pratiquent un « suivi médical » plus régulier. Mais l'impact de la pénibilité au travail et des addictions se réduit. Ainsi, si les hommes fument encore davantage que les femmes, la part des fumeuses régulières ou occasionnelles est stable depuis 50 ans, tandis que la proportion des hommes fumeurs a été divisée par plus de deux durant la même période.

Ce tableau ne saurait être complet sans les statistiques concernant les mariages, dont le nombre reste stable à 242 000, après deux années, 2020 et 2021, en retrait pour cause d'épidémie. 7 000 mariages de même sexe ont été conclus, ainsi que 210 000 pactes civils de solidarité (Pacs), même sexe et sexes différents confondus.

En 2024, le recensement, qui a commencé le 18 janvier et s'étalera jusqu'en mars pour certains territoires, concernera 9 millions de personnes vivant dans 5 millions de foyers. ■



Sortir en Gironde En bref

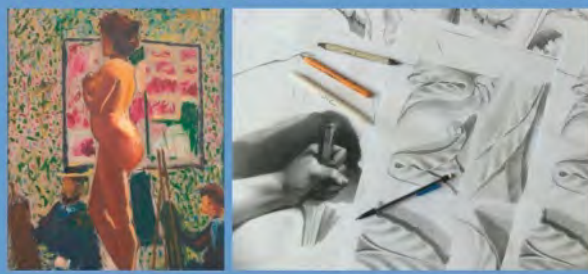


Musée des Beaux-Arts Bordeaux

NUIT DU DESSIN

Dessinez devant les œuvres
& des modèles vivants !

8 février 2024
19h-23h



© D.R.

Bordeaux DESSINER LA NUIT

Le MusBA, Musée des Beaux-Arts de Bordeaux, invite les Bordelais à sa première Nuit du dessin qui aura lieu le 8 février. Les participants peuvent ainsi dessiner d'après les chefs-d'œuvre des XIX^e et XX^e siècles, exposés dans l'aile Bonheur ou trouver l'inspiration auprès de modèles vivants incarnés par des étudiant(e)s de l'association Artothem (Université Bordeaux Montaigne). La Nuit du dessin s'adresse à tous les niveaux : débutants, amateurs ou artistes confirmés. Des médiatrices seront présentes pour guider les participants et du matériel de dessin sera mis à disposition. Une occasion pour les participants de plonger au cœur du musée dans une ambiance nocturne. Avec cette opération, comme avec celle du yoga le dimanche, le MusBA confirme sa volonté d'ouverture au public avec des propositions décalées.

**La Nuit du dessin,
le 8 février au MusBA,
de 19 h à 23 h.**

Saint-Julien-Beychevelle DUCRU-BEAUCAILLOU : UNE ÉDITION CONFIDENTIELLE POUR SON TRICENTENAIRE

Il n'y en aura pas pour tout le monde ! Et pour cause... en édition ultra-limitée de 30 exemplaires, ce nabuchodonosor célèbre le tricentenaire du château Ducru-Beaucaillou : 1720-2020. Un format d'exception : l'équivalent de 20 bouteilles. Une étiquette mythique : qui reprend l'étiquette créée par les Johnston en 1870. Un col de bouteille ciré en orange : inspiré de la couleur emblématique de la propriété. Ce coffret monumental s'adresse aux amoureux de vins rares et aux collectionneurs passionnés.

<https://chateau-ducru-beaucaillou.com>

L. LACROIX & C^o PARIS

PL. VII



F. Lankester. Del. à partir de Doolittle

Lacaze. Des. originale

ANTHOZOANTHE PARASITE:
(Polypier des côtes de l'Algérie)

Frédéric
Le monde de la mer

Le monde de la mer
Jardin Botanique

Bordeaux TRÉSORS DE BOTANIQUE

Le Jardin botanique et le Muséum de Bordeaux s'associent pour une exposition commune : *Illustrations entre sciences et art*. L'exposition invite à découvrir, au Muséum, l'illustration naturaliste déclinée par disciplines : différentes branches de la zoologie, mais aussi minéralogie, stratigraphie et paléontologie. Des spécimens naturalisés, des fossiles ou des minéraux accompagnent les ouvrages du fonds ancien de la bibliothèque. Au Jardin botanique, on peut découvrir différentes techniques d'illustrations ainsi que le travail du botaniste Clavaud à travers ses planches d'enseignement. Au-delà de l'esthétique, ces illustrations posent la question de leur statut : sont-elles des objets d'art ou des objets de sciences ? La scénographie, au moyen de reproductions grand format des planches d'illustrations, offre aux visiteurs la possibilité d'apprécier chaque détail de ces ouvrages patrimoniaux.

**« Illustrations entre sciences et art »,
Muséum et Jardin botanique,
du 9 février au 30 juin**

Thomas Lanfranchi
Rien

Mérignac VOIR L'ABSURDE

La Ville de Mérignac propose un *Voyage en absurdie* à travers le regard de différents artistes dont les invités Cyril Hatt et Sophie Mouron.

L'exposition réunit une sélection de photographies et d'installations singulières qui remettent en cause nos certitudes. Au fil des œuvres, se succèdent des situations incongrues, des associations paradoxales ou des événements impossibles. Des visions souvent surréalistes qui surprennent, amusent et font réfléchir. Cyril Hatt, artiste qui vit à Rodez, mène un travail dans lequel la photographie subit une série de détournements. Ses images sont morcelées, éclatées ou reconstruites, grattées, griffées, déchirées et « réagrafées ». Quant à la Bordelaise Sophie Mouron, elle produit des interventions et installations dans l'espace, des projets sonores, de la vidéo, et de la photographie sous forme de séries. Des séries qui rendent plus étroite la corrélation entre espace et temps.

Voyage en absurdie, jusqu'au 14 février, Vieille-Église, Mérignac



© Agnès Aubague

VINI & CULTURE

Feu sur les accords avec la raclette et la fondue.

CHRONIQUE · La raclette comme la fondue sont des mets appréciés des Français à la saison hivernale. Traditionnellement on accompagne ces plats de vins blancs et plus spécifiquement de vins blancs savoyards pour jouer l'accord régional. Des alternatives existent. Je vous propose de les explorer.

Selon la légende, les bergers savoyards et suisses avaient pour habitude de faire un grand feu pour se réchauffer l'hiver. Un jour, un berger, il s'appelait Léon, a laissé son fromage trop près du foyer, la meule a commencé à fondre, l'obligeant à « racler » le fromage avec son couteau. Devant tant de délicatesse, lui aussi aurait « fondu » ! Chaleur réconfortante d'une pâte à la texture onctueuse, arômes de fleurs de montagne qui se complexifient avant de se perdre dans une finale voluptueuse, parfois relevée d'une pointe d'amertume... Il n'en fallut pas plus pour que Léon récidive et claironne dans tout le canton, que la raclette, c'est vachement bon. Puis, le bouche à oreille faisant son travail, la raclette était née ! (Extrait du blog : swisswinevalais.ch)

Avec la raclette en général les vins blancs sont privilégiés. Cependant la charcuterie apporte une touche



© Shutterstock

© Atelier Gallien - E.J.G

Par Gaël Herrouin

—
Expert gradé et assermenté près
le Tribunal de Commerce de Paris

—
Membre de la Compagnie
des Courtiers-Jurés-Experts
en vins (Association
créée en 1322, reconnue d'utilité
publique par l'état)

—
Gérant de la société
Les Vins Dévoilés, créateur
d'événements autour de
la dégustation de vins rares.

—
Tél. 06 68 32 91 69
contact@lesvinsdevoiles.com



© Shutterstock

finement salée et s'accompagne facilement de vin rouge. N'oublions pas enfin la douceur des pommes de terre qui fond l'ensemble.

LES VINS ISSUS DE SAVOIE OU DU VALAIS

Côte vin blanc, une tendance naturelle est de privilégier les vins locaux issus de Savoie ou du Valais. Ceux affichant une franche nervosité, dotés d'une belle fraîcheur acide, contrebalanceront le gras du fromage. Un certain volume en bouche sera aussi nécessaire pour se confronter à la puissance du fromage fondu, à la douceur de la pomme de terre et au salé de la charcuterie.

En Savoie j'apprécie particulièrement la cuvée « Crac Boum Bu » du domaine Saint-Germain. Cet assemblage bio de jacquère, mondeuse blanche et chardonnay « fera mouche ».

Le païen (ou cépage heida en version germanophone) de chez Pierre-Élie Carron apportera une belle note de complexité à votre raclette, surtout si celle-ci intègre des fromages variés, aux arômes plus puissants.

Hors de ces régions, des chablis dans leurs versions simples, des cour-chevernys issus du rare cépage romorantin, feront aussi de beaux partenaires. Si votre curseur est plus « aromatique au nez » que « franche acidité en bouche », je vous orienterai volontiers sur des rieslings issus de sols calcaires (le riesling Grand Cru Bruderthal de chez Neumeyer par exemple) ou de belles cuvées de muscadet, comme la cuvée « Granit de Château Thébaud » de chez Jérémy Huchet.

DES VINS « GLOUGLOU »

Côté vin rouge, il vous faudra plutôt aller chercher le côté « glouglou », avec des vins peu tanniques et intensément fruités. En effet, les notes de petits fruits rouges du vin viendront équilibrer le sel du fromage et de la charcuterie. Enfin ce type de vin rouge conservera assez de fraîcheur pour accompagner le plat.





Toutes les régions viticoles produisent ce type de vin. On se fera facilement plaisir avec la cuvée « Vieilles Vignes de Gamay » du domaine de la Petite Gallée en appellation Coteaux du Lyonnais.

Je pense aussi à la cuvée « Pureté 400 » du Clos Bellane en Côtes du Rhône-Villages-Valréas, un pur grenache noir qui laisse dans son sillon un bel éclat en bouche.

AVEC DES BULLES

On pense souvent à boire des « bulles » en France à l'heure de l'apéro ou au moment du dessert. C'est oublier que les vins effervescents apportent cette acidité qui accompagne à merveille beaucoup de fromages, et notamment les fromages fondus.

“ Les effervescents dynamiseront votre bouche ”

Les « blanc de blancs » sont une vraie carte maîtresse sur une raclette ou une fondue. Issus de jacquère en Savoie (je parlais dans ma chronique précédente du superbe Brut Alpin millésimé 2015 en provenance du domaine Blard), ou de chardonnay en Bourgogne ou en Champagne, de pinot blanc en Alsace, ces effervescents dynamiseront votre bouche et « nettoieront » votre palais de l'excès de sensations grasses et crémeuses. Si vous sélectionnez un Extra-Brut ou un Brut Zéro-Dosage, des bulles peu chargées en sucre, votre bouche gagnera en élégance.

AVEC LE GRUYÈRE ET L'EMMENTAL DE LA FONDUE

Pour la fondue, spécialité suisse au départ, plus d'accompagnement, hormis le pain sec ! Ce sera un face-à-face fromage contre vin, avec des arômes plus soutenus, encore plus quand l'ajout d'une gousse d'ail et d'un peu de kirsch s'invite dans votre préparation.

La combinaison de fromages la plus célèbre associe gruyère et emmental. Cette alliance est idéale car les deux fromages s'équilibrent l'un l'autre : dégusté seul, l'emmental (remplaçable par le vacherin fribourgeois) manque de saveur, contrairement au gruyère très aromatisé et riche, mais difficile à manger en quantité.

Que boire avec ? Les Suisses préconisent de ne jamais boire d'eau avec une fondue. L'eau se figerait dans votre estomac, en y formant une pâte de fromage que votre système digestif aurait du mal à assimiler. Même si on





sait que l'alcool n'est pas le meilleur « hydratant », je suis d'avis qu'il faut écouter la sagesse suisse !

L'ÉQUILIBRE ACIDE DU VIN

Comme pour la raclette, notre choix de vin blanc sera en priorité guidé par l'équilibre acide du vin. Je monterai juste un peu en force dans la singularité du vin, ce qui fera d'ailleurs d'autant plus plaisir à nos papilles.

En Savoie, je vous recommande la cuvée « Le Verney » du Château de Mar issue du cru marestel. Cette pure Altesse offre du caractère, sans basculer sur un gras en bouche qui serait malvenu sur la fondue.

Dans le Canton de Vaud, le domaine Bovy propose un joli chasselas aromatique sur le terroir de Saint-Saphorin (la cuvée simple et pas la « Vieilles Vignes ») au sein du merveilleux vignoble classé de Lavaux.

DU VIN CORSE

Côté rouge, faites-vous plaisir avec la cuvée « Corps de Garde » du domaine Goisot en Côtes d'Auxerre. Une merveille de pinot noir, offrant finesse et race à la fois.

La cuvée « Grille-Midi » de chez Pauline Passot à Chiroubles offre aussi un gamay ambitieux, car complexe, tout en restant sur une veine fraîche et fruitée.

Allons même en Corse, se laisser tenter par la cuvée « Élégante » (nom local du grenache noir) du domaine Sant'Armettu. Son esprit très « bourguignon » combine force de caractère et un fruit tout en « dentelle ».

“ L'acidité est bienvenue face à cette somme de « fondus » ”

DES CIDRES DE CARACTÈRE

Comme pour la raclette, les effervescents peu dosés feront de solides alliés, mais on peut aussi s'amuser avec de jolis cidres de caractère. Je pense à la cuvée « Réserve » de la Maison Dupond dans le pays d'Auge. Ce cidre affiné en vieux fut ayant contenu du calvados, prend un caractère qui s'alignera sur la force du fromage fondu. Dans une version extra-brut, très différente du précédent, la cuvée « Rosière » de chez Antoine Marois réveillera vos papilles par son élan dynamique.

Je pourrais aussi vous parler d'accords autour d'une bière ou d'un thé noir indien Assam, moins ludique mais peut-être meilleur pour votre digestion. Ses notes boisées accompagneraient l'onctuosité de votre fondue ou le gratiné de votre raclette.

Laissez-vous porter par votre instinct, amusez-vous, mais gardez à l'esprit que fruité et salé s'équilibrent et que l'acidité est tout de même bienvenue face à cette somme de « fondus ». Bon repas au coin du feu. ■

Clos Saint-Martin

Une pépélite unique

Cette semaine, notre chroniqueur Philippe Maurange vous emmène au Clos Saint-Martin, à Saint-Émilion.

Niché sur la corniche de la côte sud et du plateau calcaire, Clos Saint-Martin est un cru classé unique dans le paysage de Saint-Émilion. Avec un jardin de vignes d'à peine 1,36 hectare en production, Sophie Fourcade et ses enfants Claire et Paul en sont les propriétaires privilégiés. Un privilège qu'ils défendent avec conviction et amour portant la qualité des vins à son plus haut niveau et surtout en préservant une typicité et un caractère loin des modes et autres tentations opportunistes.

Ici, tout est fait dans les règles de l'art : vignoble cultivé manuellement et travaillé au cheval afin d'éviter les tassements de



sols dont la fine couche d'argile repose sur les anciennes carrières de calcaire. La minutie et l'observation l'emportent sur la rapidité et le systématisme. Chaque pied de vigne est considéré dans son individualité.

Si le lieu représente une forme d'exception, Sophie Fourcade pratique également une vinification particulière pour décupler les saveurs de son terroir. Très tôt convaincue par la vinification intégrale en barriques et en jarres de terre cuite, telles de petites cuves individuelles, cette pratique douce assure une extraction la plus naturelle possible. Les mêmes barriques, ainsi que les jarres, sont ensuite utilisées pour les élevages, durant 14 à 18 mois selon le millésime.

Si nous retenons le millésime 2018, c'est pour sa réelle expression crémeuse apportée par un merlot atteignant un haut niveau de maturité dans ce millésime chaleureux. La compensation des cabernets, quant à eux, apporte la vigueur et la structure et tisse une trame poudrée, délicate, fine et enjôleuse. ■

clos-saintmartin.fr



© Louis Piquemil - Echos Judiciaires Gironnins

Par Philippe MAURANGE,
Directeur de l'agence
OZCO BORDEAUX



© D.R.



© D.R.

La Zone d'intérêt

DE L'AUTRE
CÔTÉ DU MUR

Rudolf Höss et sa femme Hedwig vivent avec leurs enfants dans une charmante demeure qui jouxte le camp d'extermination d'Auschwitz qu'il commande avec poigne et zèle. Pour lui, c'est le sommet de sa carrière de dignitaire nazi et elle est heureuse de vivre dans un cadre idyllique auprès d'un mari si haut placé. Elle s'occupe de son jardin avec une grande méticulosité alors que de l'autre côté du mur, les juifs sont exterminés en masse... Jonathan Glazer (*Under The Skin*) adapte le roman de Martin Amis dont le titre reprenait l'expression utilisée par les SS pour décrire le périmètre de 40 kilomètres carrés entourant le camp. Une plongée glaçante dans le quotidien sordide des pires bourreaux de l'humanité.

« J'ai régulièrement utilisé l'expression **Big Brother chez les nazis pour mon film. Je voulais capturer le contraste de deux extrêmes, entre quelqu'un qui se verse une tasse de café dans sa cuisine et quelqu'un en train d'être assassiné de l'autre côté du mur. Je ne voulais pas avoir l'impression de faire un film sur cette période pour la mettre dans un musée. Nous parlons ici de l'une des pires périodes de l'histoire de l'humanité, mais nous ne pouvons pas dire, mettons-la au placard ou il ne s'agit pas de nous, nous sommes à l'abri de tout ça, c'était il y a 80 ans. Clairement, cela nous concerne,**

En salle depuis le 31 janvier

Un film de Jonathan Glazer

Avec Christian Friedel,
Sandra Hüller, Johann Karthaus

Drame, Historique, Guerre

et c'est troublant de le constater, mais cela sera peut-être toujours le cas. Donc je voulais porter un regard moderne sur le sujet. »

C'est un couple monstrueux que forment Christian Friedel, d'une sécheresse effrayante, et Sandra Hüller, qui fut la reine de Cannes en 2023, avec le Grand Prix du jury pour ce film et la Palme d'or pour *Anatomie d'une chute*. L'actrice est immonde d'inhumanité, la mère aryenne modèle qu'elle interprète semblant aveugle à ce qui se passe à quelques mètres de ses parterres de fleurs qu'elle entretient avec une fierté démonstrative. Un investissement de tous les instants qui ne l'empêche pas de menacer ses domestiques de graves représailles à la moindre contrariété.



« Je me suis documenté sur Rudolf Höss et sa femme Hedwig, et sur comment ils vivaient à Auschwitz, installés dans un coin du terrain, si on peut dire. D'une certaine façon, pour moi, le sujet du film est devenu ce mur. Le cloisonnement de leurs vies et l'horreur vécue juste à côté. J'ai parcouru des milliers de témoignages de victimes et de survivants. Je cherchais le moindre détail sur Höss, sur sa femme ou sur leurs enfants. »

Ni les cendres d'êtres humains qui se déposent sur leurs plantes ni leurs hurlements répétés ni les coups de feu ni les sirènes de trains charriant leurs lots de futures victimes ne les incommodaient. La seule inquiétude visible des Höss est le déclassement redouté d'une mutation moins prestigieuse alors que Hedwig a mis

toute son énergie à aménager son foyer depuis trois ans. Cet élément psychologique décisif dans l'écriture du scénario est né de la lecture d'un témoignage de leur jardinier qui se souvenait avoir vu Hedwig faire des reproches à son mari sur le fait qu'il allait être transféré.

« Ce qu'il évoque m'a fait comprendre qu'il fallait démarrer le film au moment de l'annonce du transfert, quand elle est en passe de perdre tout ce pour quoi elle a travaillé si dur. Nous avons un drame familial à propos d'un couple, heureux parents de cinq enfants, habitant une maison magnifique, entourée de nature. Le père reçoit l'information que sa société veut qu'il déménage dans une autre ville, ce qui crée une fissure dans leur mariage. Mais ils font de leur mieux et n'abandonnent pas. Et il y a une fin heureuse : il revient et continue son travail, en restant auprès de sa famille. Et il se trouve que c'est le commandant nazi d'un camp de la mort. C'est alors qu'on prend conscience du climat ambiant de génocide, mais aussi que cette histoire pourrait être en quelque sorte la nôtre. Ce qui nous effraie le plus, je crois, c'est que ces gens pourraient être nous. C'étaient des êtres humains. Sandra Hüller est venue me voir avant le tournage de la scène de la rivière quand ils parlent de leur avenir. Elle m'a demandé si Hedwig était émue à ce moment-là. J'ai dit que bien sûr, elle l'était, c'est un être humain. La question n'est pas de savoir si elle est émue, mais ce qui l'émeut. Si elle pleure pendant cette scène, elle pleure uniquement pour elle-même. »

La caméra restera à l'extérieur du camp et les prisonniers n'en sortiront pas. La musique de Mica Levi et les effets sonores en ouverture donnent l'impression de leur permettre de pousser un cri déchirant et de penser à eux alors qu'ils resteront invisibles.

« J'ai pensé aux films d'horreur, aux films de genre et à toutes les choses terribles que pourrait devenir ce film si je ne respectais pas mon engagement. Nous sommes donc restés d'un seul côté du mur. »

On sort du film secoué, notamment par les interrogations qu'il soulève (tout comme *Le Fils de Saul* avant lui) sur le choix de faire vivre l'Holocauste en immersion. Une œuvre qui crée un malaise mais à voir pour se faire son opinion sur ce « Vis ma vie de génocidaire » que Jonathan Glazer a tourné très près de là où a été commis ce crime contre l'Humanité. ■



© D.R.



© D.R.

Argylle

Espions pour de vrai et pour de faux

Argylle, agent secret sans peur et sans reproche, doit fuir après une mission où il est mis en échec. En réalité, il n'existe pas : il est le fruit de l'imagination de la romancière Elly Conway, célibataire endurcie qui vit avec son chat. Attaquée dans un train, elle est sauvée par Aidan Wilde, espion moins glamour que le personnage dont elle écrit les aventures mais bien plus réel ! Le contenu de son dernier livre serait-il trop proche de la réalité ? Après *Kingsman*, Matthew Vaughn renoue avec le monde palpitant de l'espionnage sous un angle radicalement différent. Réalité et fiction vont s'entremêler sans cesse dans ce divertissement généreux en rebondissements inattendus, peut-être un peu trop, même si c'est toujours prenant. Bryce Dallas Howard et Sam Rockwell sont inattendus dans ce registre mais convaincants. Henry Cavill (le dernier Superman, longtemps pressenti pour être le nouveau James Bond) est parfait en héros constamment élégant qui n'existe que dans la tête de l'auteure, Bryan Cranston machiavélique en méchant sans foi ni loi et Samuel L. Jackson amuse en mentor amateur de bon vin français. La chanteuse Dua Lipa fait ses débuts d'actrice en tueuse froide.

Sous le vent des Marquises

Brel, ou presque

Alors qu'il vient d'entamer le tournage d'un biopic sur Jacques Brel, Alain apprend qu'il est atteint d'un cancer qu'il doit soigner en urgence. Il fuit son médecin et le plateau pour se rendre sur l'île aux Moines en Bretagne où vivent son ex-femme et sa fille qu'il néglige depuis des années. Les retrouvailles sont froides, Lou peinant à accepter ce regain d'intérêt qu'elle estime tardif... Pierre Godeau signe un film tendre sur un lien paternel et filial distendu, au grand dam des premiers concernés. Il ne charge pas cet acteur très populaire qui a délaissé sa famille et n'a jamais su recoller les morceaux, malgré son envie prégnante d'y arriver. Il montre ses fragilités, comme sa difficulté à communiquer sur ses sentiments, sans négliger ses torts. François Damiens prouve à nouveau qu'en plus de son talent comique il est aussi un grand acteur dramatique qui sait ne pas charger d'un poids trop lourd des situations mélancoliques. Salomé Dewaels (*Illusions perdues*) est très attachante en jeune femme contrainte de vivre avec le poids de la célébrité de son père et la douleur de grandir sans lui ou presque. La présence de la mer autour d'eux est une présence réconfortante.

Cinéma En bref

THEY SHOT THE PIANO PLAYER : QUI A TUÉ LE PIANISTE ?

Le journaliste Jeff Harris écrit un livre sur la bossa-nova qui a révolutionné la musique des années 60-70. Il partira sur les traces d'un pianiste virtuose Brésilien, Tenório Jr, qui a disparu en Argentine en mars 1976, à la veille du coup d'État...

Aidé par Javier Mariscalcar au niveau technique, Fernando Trueba a choisi le documentaire animé (façon *Josep* ou *Valse avec Bachir*) pour donner la sensation de faire revivre la musique de ce génie méconnu et de recréer une période dont il existe peu d'images, sans trahir la réalité. Le protagoniste est un double fictif du réalisateur mais il a vraiment recueilli la parole de grands noms de ce courant dont les légendaires Caetano Veloso, Gilberto Gil et Chico Buarque. Le titre est inspiré de *Tirez sur le pianiste* de François Truffaut, la Nouvelle Vague ayant été un compagnon de route des artistes sud-américains. Une œuvre de mémoire historique et culturelle passionnante, portée par la voix de Jeff Goldblum.

LA NOUVELLE FABLE SOCIALE DE ROBERT GUÉDIGUIAN

L'infatigable cinéaste marseillais tourne son vingt-quatrième long métrage,

La Pie voleuse, avec ses fidèles Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin, Gérard Meylan et Grégoire Leprince-Ringuet (présents dans *Et la fête continue*, encore à l'affiche) et la nouvelle venue Marilou Aussilloux (la sœur de la jeune danseuse d'*En corps* de Cédric Klapisch). Maria, elle-même plus toute jeune, aide des personnes encore plus âgées. Tirant le diable par la queue, elle ne se résout pas à sa condition précaire et vole quelques euros à ces braves gens dont elle s'occupe pourtant avec dévotion et qui l'adorent. Une plainte pour abus de faiblesse la conduira en garde à vue...

DRESSÉ CONTRE LES NOIRS

Denis Ménochet sera Romain Gary dans *Chien blanc* d'Anais Barbeau-Lavalette, adapté du roman éponyme de l'écrivain, publié en 1970. L'histoire se déroule en 1968, juste après l'assassinat de Martin Luther King. Il vivait alors à Los Angeles avec sa femme, l'actrice Jean Seberg (*À bout de souffle*). Le couple recueille un chien blanc égaré, dressé pour attaquer des Afro-américains. Lui, grand amoureux des animaux, refuse de le faire

euthanasier, mettant en péril sa relation avec sa compagne, militante pour les droits civiques et très active au sein des Black Panthers. Le livre avait déjà été adapté en 1982 par Samuel Fuller avec le saisissant *Dressé pour tuer*.

LE JOURNAL DE TAUBA ZYLBERSZTEJN

Violette Guillon, fille de l'humoriste Stéphane Guillon et de l'animatrice Muriel Cousin, vue dans *10 jours sans maman* avec Franck Dubosc et dans sa suite, tiendra le premier rôle de *La Vie devant moi* de Nils Tavernier. L'histoire racontera l'histoire vraie de Tauba Zylbersztejn, qui a vécu cachée avec ses parents durant l'Occupation nazie entre 1942 et 1944 à Paris. Guillaume Gallienne, Adeline d'Hermy (que ce dernier a dirigé dans *Maryline*), Sandrine Bonnaire, Laurent Bateau, Rod Paradot (*La Tête haute*) et Bernard Le Coq partageront ses angoisses. ■

GÉRARD BUTLER va reprendre le rôle de Stoick la Brute, le chef de tribu viking et père du jeune héros Harold, qu'il doublait dans la série de films d'animation *Dragons* sortie entre 2014 et 2019. Il s'agira d'une adaptation en prises de vues réelles qui reprendra la trame d'origine, toujours écrite et réalisée par Dean DeBlois. Le retour de cet acteur habitué aux films musclés (*300* ou le récent *Mayday*) apparaît en effet comme un choix de casting évident !

Étrange histoire pour **AMY ADAMS** dans la comédie horrifique *Nightbitch* de Marielle Heller. Après la naissance de son fils, une ancienne artiste reste chez elle et commence à avoir peur de... se métamorphoser en chien ! Elle sera aussi la vedette de *L'Invitation*, où un couple sort de sa routine maritale en découvrant que des voisins organisent des orgies hebdomadaires !

Dans le thriller *Flight Risk* réalisé par Mel Gibson, **MARK WAHLBERG** sera un pilote d'avion transportant notamment un dangereux criminel qui se rend à son procès et la policière chargée de sa surveillance. Ces personnages seront interprétés respectivement par Tophér Grace (*Venom* dans *Spider-Man 3*) et Michelle Dockery (la châtelaine de la série *Downton Abbey*). Alors qu'ils survolent l'Alaska, des tensions surgissent, toutes les personnes à bord n'étant pas forcément qu'elles semblent être...

BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 25 JANVIER 2024, À 15 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
22/50	SELARL C.A.B. M ^e Sylvaine BAGGIO	MAISON D'HABITATION AVEC DÉPENDANCES ET Puits	SENDETS	1 lieudit La Nouvelle	80 000 €	81 000 € M ^e GRAVIÈRE
23/73	SELARL DUCOS-ADER : OLHAGARAY & ASSOCIÉS	PARCELLES DE TERRAIN	PORTE-DE-BENAUZE	Arbis, lieuxdits «Le Vert», «Terrade» et «Le Graveyron»	30 000 €	Vente non requise

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com - Plateforme : [annoncelegale.echos-judiciaires.com](https://www.annoncelegale.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, magazine d'informations économiques habilité à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de la Gironde. Le site echos-judiciaires.com est également habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour le département de la Gironde.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département de la Gironde.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

VENTES AUX ENCHÈRES

ELIGE
Avocats à la Cour
70, rue de l'Abbé de l'Épée
33000 - BORDEAUX - TEL 05 56 00 82 33

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, 30 Rue des Frères Bonie 33000 BORDEAUX

UN STUDIO

TALENCE «Résidence de la Verrerie» 52 rue Jean Jaurès

MISE A PRIX : 50.000 €

LE 21 MARS 2024 A 15 H 00

A la requête de :

COMPTABLE PUBLIC RESPONSABLE DU POLE DE RECOUVREMENT SPECIA-LISE DE LA GIRONDE, agissant sous l'autorité du Directeur Régional des Finances Publiques de Nouvelle Aquitaine et du département de la Gironde qui élit domicile en ses bureaux situés Cité Administrative Tour A - Boîte 37 rue Jules Ferry, 33000 BORDEAUX,

DESIGNATION ET DESCRIPTION

UN STUDIO SITUÉ A TALENCE «Résidence de la Verrerie» 52 rue Jean Jaurès

Les biens et droits immobiliers dans un ensemble immobilier dénommée « Résidence de la Verrerie » cadastré dite ville section AR 709 et le lot n°66 : au 3^{ème} étage un studio, composé d'une entrée, salle d'eau, une pièce de vie et un coin cuisine, le tout d'une superficie de 25,9 m² et les 125/10000^{èmes}

Le logement était inoccupé mais encombré d'objets abandonnés et déchets en tout genre lors de l'établissement du procès-verbal descriptif du 21 juillet 2023.

Les clauses et les conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX qui peut être consulté au Greffe du juge de l'exécution ou au cabinet du poursuivant.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de BORDEAUX.

(Renseignements téléphoniques tous les jours de 14 h 30 à 15 h 00)

Visites : le 5 mars 2024 de 09 h à 11 h et le 6 mars 2024 de 14 h 30 à 16 h 30.

REFERENCE DU GREFFE : 23/00090

L24EJ05230

SELARL DUCOS-ADER/OLHAGARAY & ASSOCIES, avocats
26 place des Martyrs de la Résistance - BP 201719 - 33006 BORDEAUX CEDEX
tél. 05 56 79 65 45 - courriel : cabinet@ducosader.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR LICITATION

A l'audience publiques du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, siégeant dite ville, rue des Frères Bonie, salle B

PARCELLES DE TERRAIN

sises à SAINT VIVIEN DE MEDOC (33590), lieu-dit «Grognac»
chemin des Pins

MISE A PRIX : 15 000 €

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE
JEUDI 21 MARS 2024 À 15 H.

A la requête de la SCP SILVESTRI - BAUJET, Mandataires judiciaires, représentée par Maître Bernard BAUJET, 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX, es-qualité de Mandataire liquidateur de Monsieur David MIGNON,

DESIGNATION

Sur la commune de SAINT VIVIEN DE MEDOC (33590), lieu-dit «Grognac»,

d'une part, en pleine propriété, les parcelles cadastrées section D n° 2210 pour 06a 00 ca, n° 2213 pour 03 a 25 ca et n° 2216 pour 06 a 44 ca,

d'autre part, les droits indivis, soit 4/15^{èmes} en pleine propriété, des parcelles cadastrées section D n° 1487 pour 74 ca, n° 2220 pour 01 a 32 ca, n° 2223 pour 01 a 49ca et n° 2225 pour 02 a 55 ca.

MISE A PRIX

Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de :

QUINZE MILLE EUROS, ci.....15 000,00 €

BORDEAUX, le 30 janvier 2024

Signé : Maître Philippe OLHAGARAY

S'adresser pour de plus amples renseignements à la SELARL DUCOS-ADER/OLHAGARAY & associés, avocats poursuivants, lesquels, comme tous les autres avocats au Barreau de BORDEAUX, pourront être chargés d'encherir pour toutes personnes solvables.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, service civil, spécialisé Juge de l'exécution, sis dite ville, rue des Frères Bonie (réf. 24/00004), au cabinet de la SELARL DUCOS-ADER/OLHAGARAY & ASSOCIÉS ainsi que sur le site www.avocat-ducos-ader.fr - rubrique «ventes immobilières».

visites le 29/02 et 07/03/2024 du 9 h 30 à 11 30.

L24EJ05698

ABR & ASSOCIES
(REDLINK NOUVELLE AQUITAINE)
SELARL d'Avocats
4 Quai Hubert Prom - 33300 BORDEAUX
TEL : 05.35.54.98.12
andre@redlink.fr

VENTE AUX ENCHERES

au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX
au Palais de Justice - 30 rue des Frères Bonie

UNE MAISON A USAGE D'HABITATION

79 avenue Conrad Gaussens
33520 BRUGES

MISE A PRIX 200.000 €

ADJUDICATION LE 28 MARS 2024 À 15 HEURES

A LA REQUETE DE : BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE, S.A coopérative à capital variable, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 755 501 590, dont le siège social est 10 quai des Queyries à BORDEAUX CEDEX (33072) agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat l'Avocat ci-dessus désigné.

DESIGNATION : Une maison à usage d'habitation avec jardin sise à BRUGES (33520), 79 avenue Conrad Gaussens, cadastrée Section AY 229 d'une contenance de 02a41ca

IMPORTANT : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution - ventes- du Tribunal judiciaire de BORDEAUX RG N°23/00097. Avis rédigé par l'avocat poursuivant la vente lequel comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra être chargé d'enchérir pour toute personne solvable.

VISITES SUR PLACE :

- 28/02/2024 de 9h00 à 11h00
- 06/03/2024 de 9h00 à 11h00

L24EJ05585

SCP de Maîtres Alexei BLANCHY et Eric LACOMBE
Commissaires de Justice Associés
136 quai des Chartrons - 24/26 rue David Raynal
33300 Bordeaux
Tél 05.56.11.11.91
<http://www.interencheres.com/33009> - mail : blanchy.lacombe@etude-chartrons.com

VENTE JUDICIAIRE

MARDI 20 FEVRIER À 14 H

136 quai des Chartrons/24 rue David Raynal 33300 Bordeaux

FONDS DE COMMERCE D'UN RESTAURANT TRADITIONNEL AVEC LICENCE IV

après LJ SARL LOCADILLOS situé 137 cours Victor Hugo 33000 BORDEAUX
à la requête de la SARL FIRMA Mandataire Judiciaire à Bordeaux.

MISE À PRIX 80.000 €.

Cahier des charges consultable sur rendez-vous à notre étude.

Vente aux enchères en présentiel à l'Hôtel des ventes et en live sur

Interencheres.com/33009.

Visite sur rendez-vous.

Inscription obligatoire pour participer à la vente.

En cas de non-adjudication du fonds de commerce, la licence IV et le matériel seront mis en vente en suivant.

L24EJ05648

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

- 6 MOIS = 48 € TTC 1 AN = 79 € TTC 2 ANS = 119 € TTC

WEB

- 6 MOIS = 24 € TTC 1 AN = 39 € TTC 2 ANS = 59 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS SOIT 52 NUMÉROS SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner,
accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 108 rue Fondaudège
CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE - MAPA 2024-01

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

EXTENSION ET RENOVATION DU POINT RENCONTRE ET INFORMATION JEUNESSE

(PRJ-PIJ) DE BELIN-BELIET

Identification de l'Organisme qui passe le marché :

Commune de BELIN-BELIET

29 Avenue Aliénor

33830 BELIN-BELIET

Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire

Correspondant : Monsieur le Maire - 05 56 88 00 06

Objet du marché : EXTENSION ET RENOVATION DU POINT RENCONTRE ET INFORMATION JEUNESSE (PRJ-PIJ) DE BELIN-BELIET

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Justification à produire à l'appui des candidatures par le candidat : voir RC

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire : voir RC

Critères d'attribution : voir RC

Type de procédure : marché à procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique

Date limite de réception des offres : mercredi 20 mars 2024 à 12h00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours

Le dossier de consultation est téléchargeable à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

Conditions de remise des plis : voir RC

Date d'envoi de l'avis à la publication : mardi 30 janvier 2024

L24EJ05746



CONSULTATION POUR LA CONSTRUCTION DE 17 + 6 LOGEMENTS INDIVIDUELS EN HABITAT PARTICIPATIF ET D'UN LOCAL COLLECTIF RESIDENTIEL
Opération « NERIGEAN LE BOURG » - Route de la Souloire - NERIGEAN (33750)

1. Maître d'Ouvrage : SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) HLM LE COL
2. Objet de la consultation : Construction de 17+ 6 logements individuels en habitat participatif et d'un local collectif résidentiel - Opération « NERIGEAN LE BOURG » - Route de la Souloire - NERIGEAN (33750)

3. Maître d'œuvre :

AGATE Architectes - 6 place Camille Hostein - 33270 Bouliac
Tél. 05 57 80 46 12 - mail : contact@agate.archi

4. Désignation des lots :

- LOT 01 VRD - TERRASSEMENT - CLOTURES - ESPACES VERTS
- LOT 02 FONDATIONS - GROS-OEUVRE
- LOT 03 ENDUITS - PAREMENTS
- LOT 04 CHARPENTE - OSSATURE BOIS - BARDAGE
- LOT 05 COUVERTURE - ZINGUERIE
- LOT 06 MENUISERIES EXTERIEURES
- LOT 07 SERRUERIE
- LOT 08 PLATRERIE - DOUBLAGE
- LOT 09 ISOLATION SOUFFLEE
- LOT 10 MENUISERIE INTERIEURE
- LOT 11 ESCALIERS BOIS
- LOT 12 ELECTRICITE
- LOT 13 PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION
- LOT 14 SOLS DURS
- LOT 15 SOLS SOUPLES
- LOT 16 PEINTURE - NETTOYAGE

5. Modalités d'obtention du dossier :

Dossier à télécharger sur la plateforme Marchés Online à partir du : vendredi 26 janvier 2024

https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

6. Délai d'exécution : 19 mois (compris période de préparation).

Démarrage prévisionnel des travaux : 2^{ème} trimestre 2024

7. Renseignements et précisions concernant le programme, à obtenir auprès de :

Pour les renseignements administratifs :

LE COL - Service Maîtrise d'Ouvrage (Agence Bordeaux)

Chargée de programmes immobiliers - Mme Mélanie DARROMAN - tel. 05 33 09 14 10

Pour les renseignements techniques :

AGATE Architectes - 6 place Camille Hostein - 33270 Bouliac

Dossier suivi par Mme GODET et Mme SIZARET - tel. 05 57 80 46 12 - mail : contact@agate.archi

8. Date limite de réception des offres et lieu de dépôt :

Lundi 11 mars 2024 à 12h00 - sur la plateforme de dématérialisation « Marché Online »

Imed ROBBANA,

Le Directeur Général

L24EJ04604



PREFECTURE DE LA GIRONDE

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Création d'une Zone d'Aménagement Différé
sur la commune de St André de Cubzac

Par arrêté du 22 décembre 2023, le Préfet de la Gironde a décidé, sur demande du conseil municipal, d'approuver la création d'une zone d'aménagement différé sur une partie du territoire de la commune de St André de Cubzac.

Cet arrêté préfectoral et le plan annexé sont déposés en mairie où ils sont tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture.

L24EJ05003

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Gironde du 24/01/2024 a autorisé par avis du 30/01/2024, deux sociétés co-demandeuses, la SA L'IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES dont le siège social est situé 24 rue Auguste Charbrières à PARIS (75015) représentée par M. Jérôme SALLES Développeur Sud Ouest et la SASU FIDOLIS 2019 dont le siège social est situé 11 Allée des Mousquetaires Parc de Tréville à VERT-LE-GRAND (91810) représentée par SA L'IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES son président, pour l'extension d'un ensemble commercial par la création de 3 cellules commerciales à l'enseigne « Intersport », « Black store » et « Chaussée » de 3 145 m² de surface de vente, situé ZAC Parc d'Aquitaine à Saint-André-de-Cubzac (33240). Le texte de cet avis est publié au recueil des actes administratifs de la Gironde et peut être consulté à la DDTM 33/ SUPEM secrétariat CDAC.

L24EJ05803



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE DE LACANAU

M. Le Maire

31 avenue de la Libération 33680 Lacanau
Tél : 05 56 03 83 08 SIRET 21330214400018

L'avis implique un marché public

Objet : Entretien, maintenance et modernisation des installations de vidéo-protection 2024-2026

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 15/02/24 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 26/01/2024

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

L24EJ05093

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Organisme qui passe le marché :

SIAEPA de La Brede - 4 avenue de la Gare - 33 650 St Médard d'Eyrans.

2. Mode de passation du marché :

Procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique

3. **Objet et Caractéristiques des travaux :**

Commune de Martillac - Route de la Jaugueyre

Extension du réseau eaux usées :

- Traversée du Cordon d'Or en tranchée ouverte d'un PVC Ø160 dans fourreau fonte Ø250 avec busage provisoire du cours d'eau.

- Fourniture et pose de 100 m de PVC DN 200 m, 35 m de PVC DN 160 et 65 m de PVC DN 125 pour la réalisation de 11 branchements.

- Fourniture et pose de 5 regards de visite.

Simplification du réseau eau potable :

- Reprise et renouvellement de 22 branchements.

- 7 raccords pour simplification du réseau

4. Obtention de dossiers :

Dossier de Consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur du maître d'ouvrage disponible sur le site : <http://siaep-brede.e-marchespublics.com>.

5. Critères de sélection des candidatures et des offres :

Les critères figurent dans le règlement de consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur

6. Date d'envoi de l'avis à la publication :

24/01/2024

7. Date limite de remise des offres :

Jeudi 22 février 2024 à 12h00

L24EJ04699



AVIS D'ATTRIBUTION

MAIRIE DE LACANAU

M. Le Maire
31 avenue de la Libération
33680 Lacanau
Tél : 05 56 03 83 08
mèl : c.sanchez@lacanau.fr
web : http://www.lacanau.fr
SIRET 21330214400018

Objet : Acquisition de mobil homes d'occasion

Nature du marché : Fournitures

Procédure adaptée

Attribution du marché

Nombre d'offres reçues : 1

Date d'attribution : 04/12/23

Marché n° : 23022

CAMP ATLANTIC, AIROTEL DE L OCEAN, 33680 LACANAU

Montant indéfini

Envoi le 29/01/24 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.marches-publics.info>
L24EJ05575



Le Conseil d'Administration du **PORT D'ARCACHON** a voté le 24 janvier 2024 les budgets pour l'année 2024. Ces budgets sont mis à la consultation du public au Port d'Arcachon, Bâtiment de la Criée - Bureaux de la Direction Générale - Quai du Commandant Silhouette - 33120 Arcachon.

L24EJ05502



BORDEAUX METROPOLE COMMUNE DE BORDEAUX AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête publique a été prescrite sur le projet suivant :

Bordeaux - Projet de renouvellement urbain Aubiers - le Lac : Déclassement du parc de stationnement public rue François Roganeau / rue du Jonc du 30 janvier au 15 février 2024 inclus

Le dossier accompagné d'un registre sera déposé pendant 17 jours consécutifs :

- à la Cité municipale - 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux (du lundi au vendredi de 9h à 17h)

- à la Maison du projet Aubiers - le Lac - 51 cours des Aubiers à Bordeaux (du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30)

M. Jean-Daniel Alamargot, commissaire enquêteur, tiendra permanence à la Maison du projet Aubiers pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au projet qui seraient formulées par les personnes intéressées :

- jeudi 1^{er} février de 9h à 12h

- mercredi 14 février de 13h30 à 16h30

Le dossier d'enquête sera également intégralement consultable sur le site internet : www.participation.bordeaux-metropole.fr. Le public pourra y intervenir et laisser des observations directement en ligne pendant toute la durée de l'enquête.

Les observations pourront également, pendant la période de l'enquête publique, être déposées à l'accueil de la Cité municipale ou transmises directement par voie postale au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

M. Alamargot, Commissaire enquêteur

Pôle territorial de Bordeaux

Service foncier

Esplanade Charles de Gaulle

33045 Bordeaux cedex.

L23EJ58037



COMMUNE D'ANDERNOS-LES-BAINS AVIS DE PUBLICITE SUITE A MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE

OCCUPATION D'UNE DEPENDANCE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL POUR L'EXPLOITATION D'UN COMPLEXE DE PADEL

I. Propriétaire du domaine public

COMMUNE D'ANDERNOS-LES-BAINS

Hôtel de Ville - 179, Boulevard de la République - 33510 ANDERNOS-LES-BAINS

Téléphone : 05.35.07.00.49 - Télécopie : 05.57.76.11.10

Adresse électronique : odp@andernos-les-bains.com

N° Siret : 213 300 056 00016

Code APE : 751A

II. Cadre de la consultation

La commune d'Andernos-les-Bains a été sollicitée pour l'occupation d'une dépendance de son domaine public en vue de la réalisation et de l'exploitation d'un complexe de Padel.

Le présent avis a pour objet de porter à la connaissance du public cette manifestation d'intérêt spontanée et de permettre à tout tiers intéressé de présenter une candidature en vue de la réalisation et l'exploitation d'un projet similaire, en application de l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques.

III. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet l'attribution à un tiers d'un bail emphytéotique administratif relatif à la réalisation et l'exploitation privative d'un complexe de Padel sur une parcelle propriété communale, cadastrée Section BV n°169p située :

Avenue Pierre de Coubertin - 33510 ANDERNOS LES BAINS

IV. Description des lieux

L'emprise mise à disposition couvre une superficie d'environ 3000 m² au sein de la plaine des sports. Le plan du site peut être transmis sur simple demande. Le règlement de zone (PLU) est accessible à l'adresse suivante :

<https://www.andernoslesbains.fr/le-plan-local-durbanisme/>

V. Caractéristiques principales du futur Bail Emphytéotique Administratif

Le terrain objet du bail emphytéotique administratif en application de l'article L.111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi que les ouvrages qui pourront y être implantés, sont exclusivement destinés à une activité d'exploitation d'un complexe de padel, à l'exception de toute autre.

En contrepartie du droit d'occuper et d'exploiter à des fins privatives les dépendances du domaine public communal, le futur occupant privatif devra s'acquitter d'une redevance auprès de la Commune.

La durée du bail ne pourra excéder 35 ans.

Le futur occupant privatif sera tenu d'assurer, en lien avec son activité et sous sa maîtrise d'ouvrage, les travaux d'entretien et de maintenance contribuant, de manière générale, à la conservation et la valorisation des investissements qu'il aura réalisés.

VI. Modalités d'envoi et contenu des manifestations d'intérêt concurrentes

Les dossiers de candidature devront parvenir au plus tard le 15 mars 2024 à 12h00 à l'adresse mentionnée à l'article I. ci-dessus.

Ils devront être adressés en recommandé avec demande d'avis de réception ou déposés contre récépissé à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les plis cachetés comporteront la mention «BEA - COMPLEXE DE PADEL - NE PAS OUVRIR».

Les dossiers parvenus en retard ne seront pas examinés.

Les manifestations d'intérêt concurrentes comporteront au minimum les éléments suivants :

- Présentation de la structure porteuse du projet (notamment statuts, extrait Kbis ou équivalent, bilan comptable sur 3 ans) ;

- Présentation de l'aménagement proposé (notamment plan de masse, plan d'aménagement de l'espace, description des équipements projetés) ;

- Présentation financière du projet (notamment investissement prévu, plan de financement, compte d'exploitation prévisionnel sur 5 ans) ;

- Proposition de montant annuel de redevance d'occupation ;

- Références du porteur de projet ;

- Toute autre pièce jugée utile par le candidat.

VII. Examen des manifestations d'intérêt concurrentes

A l'expiration du délai de transmission des manifestations d'intérêt concurrentes, celles-ci seront examinées. La commune pourra engager librement des entretiens avec les candidats.

VIII. Renseignements

Le plan du site ainsi que tout autre renseignement peuvent être demandés par voie de messagerie électronique à l'adresse suivante : odp@andernos-les-bains.com
L24EJ05873

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM



CONSULTATION POUR LA CONSTRUCTION DE 20 MAISONS INDIVIDUELLES + GARAGES SÉPARÉS EN ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ SOUS FORME DE BRS

Opération « ZAC LAPUYADE - Ilot D2/D3 » - Rue Aristide Sousa Mendes - BISCARROSSE (40)

1. Maître d'Ouvrage : SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) HLM LE COL

Nota : la consultation est lancée par la SCIC HLM Le COL étant précisé qu'une SCCV est en cours de constitution et se substituera au COL pour la signature des marchés.

2. Objet de la consultation : Construction de 20 Maisons individuelles + Garages séparés

Opération « ZAC Lapuyade/Ilot D2/D3 » - Rue Aristide Sousa Mendes - BISCARROSSE (40600)

3. Maître d'œuvre :

- Architecte Mandataire GROUPEMENT MOE : AGENCE THIERRY GIRAULT ARCHITECTE.

32 quai Galuperie 64100 BAYONNE

Tél. : 05.59.25.47.75

Courriel : agencetgarchitecte@gmail.com

- Economie et Ingénierie Financière : AGENCE THIERRY GIRAULT ARCHITECTE.

4. Désignation des lots :

- Lot 01 - TERRASSEMENTS / VOIRIES / ASSAINISSEMENT

- Lot 02 - RESEAUX SECS ET ADDUCTION D'EAU POTABLE

- Lot 03 - GROS-OEUVRE

- Lot 04 - ENDUITS EXTERIEURS

- Lot 05 - CHARPENTE BOIS / BARDAGE BOIS / COUVERTURE

- Lot 06 - ZINGUERIE

- Lot 07 - MENUISERIES EXTERIEURES / FERMETURES PVC/ALU

- Lot 08 - ELECTRICITE

- Lot 09 - CHAUFFAGE / VENTILATION / PLOMBERIE / SANITAIRES

- Lot 10 - PLATRERIE / ISOLATION

- Lot 11 - MENUISERIES INTERIEURES / FERMETURES BOIS

- Lot 12 - ESCALIERS BOIS

- Lot 13 - CHAPES / CARRELAGE / FAIENCES

- Lot 14 - SOLS SOUPLES

- Lot 15 - PEINTURES

- Lot 16 - ESPACES VERTS

5. Modalités d'obtention du dossier :

Dossier à télécharger sur la plateforme Marchés Online à partir du : mercredi 17 janvier 2024

https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

6. Délai d'exécution : 16 mois (compris période de préparation).

Démarrage prévisionnel des travaux : juin 2024

7. Renseignements et précisions concernant le programme, à obtenir auprès de :

Pour les renseignements administratifs :

LE COL - Service Maîtrise d'Ouvrage (Agence de Bordeaux)

Responsable technique Maîtrise d'ouvrage : Firmin MANGOUNDA - tel. 05 33 09 14 10

Pour les renseignements techniques :

AGENCE THIERRY GIRAULT ARCHITECTE.

32 quai Galuperie 64100 BAYONNE

Tél. : 05.59.25.47.75

Courriel : agencetgarchitecte@gmail.com

8. Date limite de réception des offres et lieu de dépôt :

Lundi 11 mars 2024 à 12h00 - sur la plateforme de dématérialisation « Marcheonline

«

Imed ROBBANA,

Le Directeur Général

L24EJ04608



Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AZ 33 00 0800 01 Une parcelle de Terre **SAINT-DENIS-DE-PILE** 52 a 64 ca - XA - 14 Document d'urbanisme : PLU Zone N

AA 33 13 0404 01 bois **VENSAC** 45 a 80 ca - 'Baraillon du bas': ZN- 106 Document d'urbanisme : A et/ou N du PLU

AS 33 23 0052 01 vignes AOC MEDOC **BEGADAN** 1 ha 76 a 18 ca - 'Courgnon': C - 26- 27- 29- 30- 31- 34 Document d'urbanisme : Suivant ZnC

AS 33 23 0413 01 Parcelles de terre et bois **SAVIGNAC** 5 ha 68 a 40 ca - 'Bourguignon-nord': B- 161 - 'Brase': C- 122- 123 - 'Espagnoulet': B- 245 - 'Guillemot': C- 143 - 'La millière': B- 347 - 'Les gavachots-nord': B- 201- 204 - 'Les gravachots-sud': C - 390- 402- 405- 407- 431[406] - 'Sansin': B- 260 Document d'urbanisme : Zone A et N du PLU

AS 33 23 0439 01 Parcelles de vignes, prés et terre. **BERSON** 2 ha 27 a 57 ca - 'Au pont': A- 991- 992 - 'Aux villars': A- 366- 367- 1447[372] - 'Berthenon-ouest': A- 1051 - 1052- 1053[F1]- 1053[F2]- 1054[F1]- 1054[F2]- 1055[F1]- 1055[F2]- 1056- 1057- 1058 - 1059- 1060 - 'Bois de fripot': A- 373- 374- 1879[375][F1]- 1879[375][F2] **SAINT-GIRONS-D'AIGUEVIVES** 33 a 40 ca - 'Montiseau': ZK- 160(J)- 160(K) **SAINT-PAUL** 2 ha 04 a 60 ca - 'Le pontrot': C- 1011- 1012- 1013- 1019- 1020 Document d'urbanisme : PLU : Zone A et N (BERSON) / PLU : Zone N (SAINT-GIRONS-D'AIGUEVIVES) / PLU : Zone N (SAINT-PAUL) /

AS 33 23 0480 01 Parcelles de vignes et terres - agriculture biologique **SAINTE-EULALIE** 5 ha 84 a 88 ca - 'Fonneuve': AE- 76[102][F1]- 76[102][F2]- 84[111][F1]- 84[111][F2]- 104[139]- 105[141]- 140[75] Document d'urbanisme : Zone A du PLU Informations complémentaires : La production issue de l'acquisition relève pour tout ou partie de l'agriculture biologique

AS 33 24 0010 01 Parcelles de vignes AOC Sauternes **BOMMES** 1 ha 52 a 38 ca - 'Bas-peyraguey': A- 603- 605- 608 - 'Pistoulet': A- 382- 383(*)- 397(*)- 398 **PREIGNAC** 70 a 08 ca - 'Le pas du brave': D- 959 - 'Miselle-nord': D- 176 - 'Miselle-sud': D- 903(*)- 929 Document d'urbanisme : Zone A du PLU (BOMMES) / Zone A du PLU (PREIGNAC) /

AS 33 24 0048 01 Descriptif : Parcelles de vignes, vergers, terres et bois **LES LEVES-ET-THOUMEYRAGUES** 22 ha 64 a 50 ca - 'Coustut nord': AH- 12- 13- 14(J)- 14(K)- 15- 16(J)- 16(K)- 17- 18- 19- 31- 33- 169[29]- 170[20] - 'Coustut sud': AI- 22[P1]- 24[P1]- 25[P1]- 26- 27- 28- 345[29](J)- 345[29](K) - 'Les mourleaux est': AI- 11- 12- 15 - 19- 20- 21 Document d'urbanisme : Zone A et N du PLU

AS 33 24 0046 01 Parcelles de terres, vergers et bois. **PINEUILH** 5 ha 01 a 39 ca - 'Les terriers': BM- 11- 12- 13(J)- 13(K)- 14- 15- 16- 21[13]- 23[10] Document d'urbanisme : Zone A et N du PLU

AS 33 24 0041 01 Un chai de vinification **ILLATS** 7 a 80 ca - 'Teouley': D- 477 - 2303[478] Document d'urbanisme : Zone NH du PLU

AS 33 24 0055 01 Parcelles de vignes **RUCH** 11 ha 25 a 39 ca - 'Au boy': ZH- 8- 9 - 11 - 'Bernin': ZB- 50 - 'La grangeotte est': ZH- 41[1] - 'La haille': ZB- 5(A)- 5(Z) - 'Le gallion': ZL- 48- 109[46] - 'Ramonet sud': ZD- 21 Document d'urbanisme : Zone NC de la Carte Communale

AS 33 24 0044 01 Parcelles de vignes, prés et terres avec un bâtiments d'exploitation **BARON** 16 ha 24 a 90 ca - 'La chapelle': AL- 41- 42- 43- 47- 51- 74- 75- 439[52]- 440[52]- 441[53]- 442[53]- 452[64]- 472[450]- 473[450]- 474[450]- 484[49] - 'Les tyeche-neyres': AK- 47 - 'Noaillan': AL- 270- 273- 277- 279- 283- 459[287]- 475[458]- 476[458] - 477[458] - 'Signoret': AL- 77- 78- 83- 84- 85- 86- 87- 115- 172- 173- 174- 175- 180- 181 - 182- 183- 184 Document d'urbanisme : Zone A du PLU

AS 33 24 0045 01 Parcelles de vignes et prés **PORTE-DE-BENAUGE** 9 ha 72 a 14 ca - 'Au moulin de meysan': 092A- 649 - 'Champs de barit': 092B- 843 - 'Grand chemin': 092A- 544- 545- 546- 547 - 'La beche': 092B- 699- 700- 708- 710- 711 - 'Les queyrois nord': 092A- 548- 549- 550- 551- 554- 558- 559 - 'Vignes des trilles': 092B - 671- 672 **BAIGNEAUX** 9 ha 65 a 84 ca - 'Bois de la mothe': C- 549- 550- 789[548] - 'Guillebeau': C- 271- 272- 273- 275- 276- 277 - 'Les grandes joulalles': C- 278- 279- 280 - 281- 282- 283- 285 **DAUBEZE** 2 ha 19 a 14 ca - 'Les souches': WD- 36 - 'Vignes de gibelot': WC- 93 **MARTRES** 4 ha 47 a 81 ca - 'Aux pièces': WB- 16 - 'Beurgillade': WA- 75[54] - 'Guillebot': WA- 15[35]- 16[273]- 19[272] - 'Plaisance': WA- 11[271][P1] Document d'urbanisme : NC de la Carte Communale (PORTE-DE-BENAUGE) / NC de la Carte Communale (BAIGNEAUX) / RNU (DAUBEZE) / NC de la Carte Communale (MARTRES) /

AS 33 24 0047 01 Bâtiments d'exploitation et parcelles de prés, terres et bois. **SAINT-MICHEL-DE-LAPUJADE** 33 ha 10 a 92 ca - 'Cathelicoq': ZE- 75(A)- 75(B)- 147[78](A)- 147[78](C)- 147[78](BJ)- 147[78](BK) - 'Lapujade': ZE- 49(A)- 49(Z)- 125[47] - 135[122](A)- 135[122](Z)- 135[122](BJ)- 135[122](BK) Document d'urbanisme : Zone A et N du PLU

AS 33 24 0049 01 Une parcelle de vigne. **PUGNAC** 73 a 70 ca - 'ViAUD': ZO- 141 Document d'urbanisme : Zone A du PLU

AS 33 24 0051 01 Un lot de vigne **SAINT-ESTEPHE** 73 a 40 ca - 'Le paluda': ZA - 10- 67[11] Document d'urbanisme : A et/ou N du PLU

AS 33 24 0053 01 bois **HOURTIN** 33 a 16 ca - 'Communal du pey du camin': AV - 771 Document d'urbanisme : Suivant le RNU

AS 33 24 0056 01 Ensemble de bâtiments viticoles et vignes AOC Bordeaux Côtes de Francs Rouge **FRANCS** 7 ha 53 a 86 ca - 'Le couteau': AI- 175(A)- 175(B)- 175(C)- 175(Z)- 176- 177(J)- 177(K)- 178- 179- 180- 181- 182 - 'Le pelan': AI- 133- 135- 246[134] - 'Le tuquet': AI- 174(A)- 174(B) Document d'urbanisme : PLU Zone A

AS 33 24 0057 01 Parcelles de prés **AMBES** 12 ha 76 a 46 ca - 'Beauregard': AO- 2 - 13- 28[1] Document d'urbanisme : A et/ou N du PLU

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur **candidature, au plus tard le 19/02/2024** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavaillès CS 10235 - 33525 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99 ou des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavaillès - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>.

XA 47 23 0293 01 Propriété de polyculture élevage composée de vergers de pruniers, vignes en AOC Cotes de Duras et Bordeaux, terres, prés, réserve d'eau, DPB **RIOCAUD** 7 ha 09 a 26 ca 'Petit sarrazin': AE- 63- 64- 65- 69- 115[66]- 116[68] **VILLE-NEUVE-DE-DURAS** 56 ha 62 a 53 ca 'Au moulin': AM- 51- 52- 53- 54- 56- 58- 63- 64 - 66(A)- 66(B)- 67- 68(A)- 68(B)- 68(Z)- 69- 70- 71- 72- 73- 76- 77- 79- 80- 81- 82- 83[F1] - 83[F2]- 84- 85- 86(A)- 86(B)- 87[P1]- 161[74]- 164[75][F1]- 164[75][F2]- 219- 163[41] - 'Au pont': AM- 89(A)- 90- 96- 97- 210[186]- 211[186]- 212[186] - 'Aux granges': AK- 311(A)- 311(B)- 312- 315- 316- 317- 417[313]- 419[314]- 421[335](A)- 421[335](B)- 423[337] (A)- 423[337](B)- 423[337](C)- 'Derrière le bourg': AM- 1- 3- 4- 5(A)- 5(B)- 5(C)- 5(D)- 40(A)- 40(B)- 41(A)- 41(B)- 41(C)- 42(A)- 42(B)- 42(C)- 43(A)- 43(B)- 44(A)- 44(B)- 45 - 46- 47- 48(A)- 48(B)- 49- 50(A)- 50(B)- 152(A)- 152(B)- 220[6]- 232[224](A)- 232[224] (B)- 232[224](C)- 'Gabira': AN- 140- 348[134]- 367[352]- 380[349] - 'Grange neuve': AL - 85- 86(A)- 86(B)- 87- 88- 100- 101- 102- 103- 104(A)- 104(B)- 105- 106- 115- 121 - 122- 123- 130- 394[120]- 396[119]- 398[118]- 400[116]- 422[89]- 424[90]- 427[131]- 'La fouquetterie': AM- 99(J)- 99(K)- 100(A)- 100(B)- 100(BK)- 101- 102- 103- 109- 151 - 'Lamothe': AN- 399[350]- 401[362]- 403[400][F1]- 403[400][F2] - 'Le bourg': AO- 111 - 115- 116 - 'Pre de join': AK- 4- 5- 7- 8- 9- 10- 11- 13- 14- 15- 524[6]

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur **candidature, au plus tard le 14/02/2024** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Péchaubout - 47008 AGEN - Tel : 05 53 95 19 19 ou des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavaillès - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>

L24EJ05722

DÉCISION DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

LA TESTE-DE-BUCH

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Gironde du 24/01/2024 a autorisé par décision du 30/01/2024, la SARL BASSIN CYCLES dont le siège social est situé Boulevard des Miquelots à La Teste-de-Buch (33260), représentée par M. Jean-Sébastien PLAZA son gérant, pour l'extension d'un ensemble commercial par la création d'un magasin à l'enseigne «MONDOVELO» de 416 m² de surface de vente, situé Boulevard des Miquelots à La Teste-de-Buch (33260). Le texte de cet avis est publié au recueil des actes administratifs de la gironde et peut être consulté à la DDTM 33/SUPEM secrétariat CDAC.

L24EJ05773



116, Cous Aristide Briand
33000 BORDEAUX
05.57.29.17.07 - contact@caplaw.fr

AVIS DE FIN DE LOCATION-GERANCE

La location-gérance du fonds de commerce de restauration et vente de boissons sur place et à emporter, exploité sis 7 rue Rodé - BORDEAUX (33300), consentie par acte électronique d'avocat à Bordeaux en date du 28.10.2022, enregistré au SDE de Bordeaux le 05.12.2022 (dossier 20212 00048466, référence 3304P61 2022 A 12397), à compter du 07.11.2022 pour une durée de 6 mois prorogée jusqu'au 31.12.2023 par avenant en date à Bordeaux des 02.05.2023 et 03.05.2023, par :

Monsieur Julien GOENAGA, né le 18 novembre 1979 à L'AIGLE (61300), demeurant 46, rue Binaud à BORDEAUX (33000), RCS de BORDEAUX n°903.621.001,

A :

Monsieur Jérémy ROUSSEAU, né le 17 juillet 1984 à VENDÔME (41), demeurant, 12 rue Guynemer à BASSENS (33530), RCS de BORDEAUX n°921.388.526,

A pris fin le 31.12.2023.

Pour avis.

L24EJ05810

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

CONSTITUTIONS

3D2L
SCI au capital de 1000 €
46 Avenue de Mercade 33880 ST CA-
PRAIS DE BORDEAUX
RCS BORDEAUX

Avis est donné de la constitution d'une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : 3D2L
Objet social : - acquisition, gestion, administration et exploitation par bail, location ou autrement, de tous les terrains ou immeubles bâtis ou non bâtis dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.
- gestion de toutes valeurs mobilières de placement. - vente de tout immeuble.
Siège social : 46 Avenue de Mercade 33880 ST CAPRAIS DE BORDEAUX
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
Gérance : DAUMAS Lydie, demeurant 46 Avenue de Mercade 33880 ST CAPRAIS DE BORDEAUX
Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts sociales, à titre onéreux ou gratuit, sont soumises à l'agrément consenti par la majorité des associés, représentant au moins la moitié des parts sociales.

L24EJ02361



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 4984
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la EURL **POLE EXPERT HABITAT**, au capital de 5 000 €. Siège : 99 AVENUE DE MONT DE MARSAN 33850 LEOGNAN. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX. Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : Rénovation du bâtiment. Le montant des apports en numéraire s'élève à 5 000,00 €. La cession des parts de l'associé unique est libre. Gérant : Monsieur Christophe BRUNOT, demeurant 99 AVENUE DE MONT DE MARSAN 33850 LEOGNAN

L24EJ03061



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 4984
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la EURL **DS CONSULTING & FORMATION**, au capital de 1 000 €. Siège : 8 RUE DE MAÎTRE JEAN 33000 BORDEAUX. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX. Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :
- Conseils pour les affaires et la gestion
- Prestation, conseil et accompagnement auprès de particuliers, d'entreprises, de collectivités, d'autres organismes publics ou privés.
- Conseil en stratégie, organisation, management, gestion des systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication, audit, coaching
- Formations sous toutes ses formes. La cession des parts de l'associé unique est libre. Gérante : Madame Sabine DANNAWI, demeurant 8 RUE DE MAÎTRE JEAN 33000 BORDEAUX.

L24EJ03118



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 4984
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SCI **LMIH**, au capital de 1 000 €. Siège : 46 ROUTE DE PRAT, PEYREBERNEDE, 33730 NOAILLAN. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX. Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : L'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur, la transformation, la construction, la location, la cession de tous immeubles ou biens immobiliers d'activité ou à usage de bureaux ou à usage résidentiel. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, conjoints, ascendants et descendants uniquement. Gérant : Monsieur Loïc HOUBRON, demeurant 46 ROUTE DE PRAT, PEYREBERNEDE, 33730 NOAILLAN. Gérante : Madame Manon HOUBRON, née BATIGNE LEULLIER, demeurant 46 ROUTE DE PRAT, PEYREBERNEDE, 33730 NOAILLAN

L24EJ03195

AMARDI
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 33 rue Gaspard Philippe
33800 BORDEAUX

Avis est donné de la constitution d'une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : AMARDI
Objet social : - acquisition, construction, gestion, administration et exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. - gestion de toutes valeurs mobilières de placement. - vente de tout immeuble.
Siège social : 33 rue Gaspard Philippe, 33800 BORDEAUX
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
Gérance : M. FAVRE Benjamin et Mme FAVRE Pauline, demeurant 33 rue Gaspard Philippe, 33800 BORDEAUX
Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts sociales, à titre onéreux ou gratuit, sont soumises à l'agrément consenti par la majorité des associés, représentant au moins la moitié des parts sociales.

L24EJ03600



Par acte SSP en date du 23/01/2024, est constituée la société suivante :
Dénomination : **Alexis FRERES S.A.S.** ;
Forme : SAS ; Capital : 1.000 € ; Siège : 15, rue Honoré Vinson 33500 Libourne ;
Objet : Toutes activités dans le domaine viti-vinicole et, plus particulièrement, toutes les activités relatives à la commercialisation de vins, spiritueux et produits assimilés. Toutes opérations de vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées et de produits d'épicerie fine. Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seul, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandit, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou groupement d'intérêt économique ou de dation ou de location en gérance de tous biens ou droits. Et d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout patrimoine social ;
Durée : 99 années ;
Cessions : Les cessions entre associés et avec les tiers sont soumises à agrément ;
Président : Monsieur Alexis Gromme demeurant 15, rue Honoré Vinson - 33500 Libourne. Immatriculation au RCS de Libourne.

L24EJ04419



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

M&M AUTOS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 896 Avenue Charles de
Gaulle, 33620 CEZAC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 23 janvier 2024 à CEZAC, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : M&M AUTOS
Siège : 896 Avenue Charles de Gaulle, 33620 CEZAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros
Objet : La réparation, l'entretien de tous véhicules terrestres à moteurs ; tous travaux de mécanique et tôlerie se rapportant à ces véhicules ; la vente de tous produits accessoires attachés à l'activité de réparation et entretien automobile.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Mickaël, Eric MARTIN, demeurant 896 avenue Charles de Gaulle, 33620 CEZAC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE

L24EJ04529

ABONNEZ VOUS

MALTUS SPIRITS & AFFINEUR

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
Siège social :
14 Rue Brisson
33330 VIGNONNET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VIGNONNET du 19 décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **MALTUS SPIRITS & AFFINEUR**

Siège social : 14 Rue Brisson, 33330 VIGNONNET

Objet social :

- Vieillessement de boissons alcoolisées pour compte propre

- Fabrication de boissons alcoolisées distillées destinées à la consommation

- Fabrication de boissons mélangées avec des boissons alcoolisées distillées

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 €

Gérance : Monsieur Nicolas ROBL demeurant 18 Chemin Lamarque 33850 LEOGNAN

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis

La Gérance

L24EJ04595



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 4984
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL LEMOINE CUISINE, au capital de 2 000 €. Siège : 28 LIEU-DIT MENAUT 33720 CERONS. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX. Objet social : - La préparation et la vente d'aliments frais cuisinés et/ou pasteurisés, la vente de boissons non alcoolisées et faiblement alcoolisées (vins et bières), sur place et à emporter- Activité de préparation et service de repas à domicile.- Conseils en créations culinaires. Gérant : Monsieur Victor LEMOINE, demeurant 28 LIEU-DIT MENAUT 33720 CERONS

L24EJ04642

SOGECA BORDEAUX
88 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à EYSINES, du 25/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **LCD CUISINES**

Siège social : 115-117 avenue de Saint-Médard, 33320 EYSINES

Objet social : Agencement, aménagement, pose de cuisine, de salle de bains, de dressings sans raccordement électrique et plomberie, commercialisation de biens d'aménagements de la maison, salle de bains, électroménagers, placards, dressings.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Goreteh DON, demeurant 162 allée du Résinier 33127 ST JEAN D ILLAC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L24EJ04749

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 23 janvier 2023 est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile

DENOMINATION : **HOLDING ARJEAN**

SIEGE SOCIAL : 51 rue Malbec - 33800 BORDEAUX

OBJET : La Société a pour objet :

- La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général ;

- La vente de ces mêmes biens pour autant toutefois qu'elle ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte pas en conséquence atteinte au caractère civil de la société ;

- Les prêts et avances de sommes d'argent à ses associés et à ses filiales et participations, l'octroi de toutes garanties à leur profit par cautionnement, même solidaire, et constitution de suretés sur tout ou partie de ses biens ;

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 1 000 €uros

Co-Gérante : Madame Julie DUPOIX, demeurant 51 rue Malbec - 33800 BORDEAUX

Co-Gérant : Monsieur GILLES OMONT demeurant 51 rue Malbec - 33800 BORDEAUX

CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément.

IMMATRICULATION : Au RCS de BORDEAUX

Pour avis,

L24EJ04756

Suivant acte reçu par Me Nicolas INGUERE, notaire à BORDEAUX, le 15 janvier 2024, a été constituée une S.A.R.L. dénommée **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE MEUBLES BARRET**.

Siège social : BORDEAUX (33000), 99 cours d'Albret.

Capital : 100,00 € divisé en 100 parts sociales de 1,00 € chacune.

Objet social : L'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce de vente de meubles et objets mobiliers, quincaillerie

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de : BORDEAUX.

Gérance :

Madame BRISSON Catherine Elisabeth, demeurant à BORDEAUX (33000), 97 cours d'Albret.

L24EJ04765

LA CONCIERGERIE de A à Zen Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros Siège social : 19 bis Allée des Buissons 33950 LEGE CAP FERRET **AVIS DE CONSTITUTION** Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LEGE CAP FERRET du 25/01/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle Dénomination : LA CONCIERGERIE de A à Zen Siège : 19 bis Allée des Buissons, 33950 LEGE CAP FERRET Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 euros Objet : Prestations d'entretien intérieur et extérieur de propriétés ; intendance auprès de particuliers ; apporteur d'affaires. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Jean-Baptiste SAUX, demeurant 19 bis Allée des Buissons, 33950 LEGE CAP FERRET La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX Pour avis, le Président

L24EJ04766



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact @ groupecf.com

Les 3L

Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 25 rue Blanchard, 33110 LE BOUSCAT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE BOUSCAT du 19 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : Les 3L Siège social : 25 rue Blanchard, 33110 LE BOUSCAT Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion, la transformation, l'aménagement, la mise en valeur et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles, biens, terrains et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; L'obtention de tous ouvertures de crédit, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire en vue de réaliser l'objet social et de permettre à la société d'acquiescer toutes les sommes dont elle pourrait être débitrice à quelque titre et pour

quelque cause que ce soit ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Monsieur Ludovic LABORDE LHOSTE demeurant 25 rue Blanchard, 33110 LE BOUSCAT clauses relatives aux cessions de parts ; agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis La Gérance

L24EJ04784



AVIS DE CONSTITUTION : SAS ROMAMO

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 23 janvier 2024, à VENDAYS-MONTALIVET.

Dénomination : **ROMAMO**.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 37 AVENUE BREMONTIER, 33930 Vendays Montalivet.

Objet : La prise d'intérêt, sous quelque forme que ce soit, et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, individuelle, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres ; Toutes prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés ou entreprises, sur les plans administratif, comptable, technique, commerciale, financier ou autres ; La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire ; Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Ont été nommés : Président : Madame MARIE BENTENAT 37 AVENUE BREMONTIER 33930 Vendays Montalivet.

Directeur général : Monsieur ROMARIC NAULEAU 37 AVENUE BREMONTIER 33930 Vendays Montalivet.

La Société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L24EJ04796

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME WEB :

[annoncelegale.echos-judiciaires.com](https://www.annoncelegale.echos-judiciaires.com)

CASTROT IMMO

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social :
16 place des Quinconces
33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 24/01/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : Castrot Immo

Siège social : 16 place des Quinconces
33000 BORDEAUX

Objet social : L'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement, de tous immeubles bâtis et non-bâtis, terrains, leur détention et leur administration pour ses associés, la restauration et la construction de tous immeubles, la mise à disposition de tout ou partie des immeubles de la Société ; L'ouverture et la gestion de tous comptes bancaires ; L'ouverture et la gestion de tout contrat de capitalisation et de tout portefeuille de titres ; La conclusion de tout emprunt, hypothécaire ou non et, à titre exceptionnel, le cautionnement hypothécaire des associés ; la mise à disposition gratuite au profit de ou des gérants de tous biens immobiliers appartenant à la Société ; Le cas échéant, la vente, l'échange, la donation, l'apport, et l'arbitrage, de tout ou partie des éléments immobiliers et mobiliers du patrimoine de la Société, à condition de respecter strictement le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Josua CASTROT né le 26 décembre 1989 à PARIS 13^{ème} et Madame Stacy JACKOTIN née le 21 avril 1991 à NOISY-LE-GRAND demeurant ensemble 2 le Seuil 33720 CERONS

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

L24EJ04833

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société par actions simplifiée **POKE AND SALAD**

SIEGE SOCIAL : 19 avenue du Médoc
33320 EYSINES

OBJET : Restauration rapide sur place et à emporter

DUREE : 99 années

CAPITAL : 1000 euros

Président : Monsieur Malik AMROUCHE demeurant 14 rue de la Gare bâtiment A appartement 27 33320 EYSINES

Directeur Général : Monsieur Hamza SAAID demeurant 6 allée des Ecoureills La Châtaigneraie appartement 42 33600 PESSAC

IMMATRICULATION : au RCS de Bordeaux

L24EJ04882



GD CONSEIL & PARTNERS
GROUPE LCA
société d'expertise comptable
13 rue Bernier Fontaine
83000 TOULON

Par acte SSP du 29/12/2023, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :
HB KALIMA

Objet social : La formation aux langues étrangères, Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus, - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités,

Siège social :
2 Impasse Du Colombier 33240 La Lande-de-Fronsac.

Capital : 3000 €

Durée : 99 ans

Président : M. HAMDAD Nouridine, demeurant 2 Impasse Du Colombier 33240 La Lande-de-Fronsac

Admission aux assemblées et droits de votes : Les assemblées sont convoquées par le président ou par un mandataire désigné par le TC. Un ou plusieurs associés représentant 50% du capital ont la faculté de requérir à l'ordre du jour.

Clause d'agrément : la cession de titre donnant accès à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Immatriculation au RCS de Libourne
L24EJ04885



SELARL LNCA
Me Sandrine MARTY-LANAO
NOTAIRE
1, Rue du Stade 33350 PUJOLS

Suivant acte reçu par Maître Sandrine MARTY-LANAO, notaire à PUJOLS, le 25 janvier 2024, a été constituée la société civile dénommée «**SCI 2F**» dont le siège social est à IZON (33450), 57 rue du Pont du Bois.

Le capital social est de CENT EUROS (100,00 €), divisé en 100 parts sociales de UN EUROS (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100,

La SCI 2F a pour objet social «l'acquisition, la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers construits ou en cours de construction ou à rénover, et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés». La société a été constituée pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

La gérance sera exercée par Madame Fabienne Marie GOUTEYRON, avocate, demeurant à IZON (33450), 136 route d'Anglumeau.

Les cessions de parts soumises à l'agrément des associés, à l'exception toutefois de celles intervenant au profit d'associés ou de leurs descendants. Pour insertion - Maître Sandrine MARTY-LANAO.

L24EJ04986



SELARL LNCA
Me Pierre-Jean LARBODIE,
1, Rue du Stade
33350 PUJOLS

Aux termes d'un acte reçu par Me Pierre-Jean LARBODIE, notaire à PUJOLS, le 24 janvier 2024, il a été constituée la société civile immobilière, dénommée «**SCI DE PUYTESSON**», dont le siège social est à PELLEGRUE (33790), 2 Boirac Ségur, au capital social de MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100. Ladite société a pour objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait de-

venir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. La durée de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de BORDEAUX. Monsieur Christophe GRIES MACE DE LA BARBELAIS, demeurant à PELLEGRUE (33790), 2 Boirac Ségur est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée. Interviennent librement les opérations entre associés.

Pour avis. Me Pierre-Jean LARBODIE.
L24EJ05085



AVIS DE CONSTITUTION : SCI JAYDEN

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 24 janvier 2024, à L'ESPARRE MEDOC.

Dénomination : **JAYDEN**.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 29 RUE ANDRÉ BERNARD, 33340 Lesparre Médoc.

Objet : l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur notamment par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ainsi que la réalisation de tous travaux de construction, extension, restructuration, aménagement, amélioration, rénovation, entretien ou de réparation de biens et droits immobiliers.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 100 euros

Gérant : Monsieur CHRISTOPHE VERRIER, demeurant 29 RUE ANDRÉ BERNARD, 33340 L'ESPARRE MEDOC.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L24EJ05088



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

EMPURIA

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7, allée Cantillac
Lotissement d'activité de Gachet
33370 POMPIGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à POMPIGNAC du 25 Janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **EMPURIA**
Siège social : 7 allée Cantillac, Lotissement d'activité de Gachet, 33370 POMPIGNAC

Objet social : l'acquisition d'un immeuble sis à Calle Tordera 24-25 F-17486 EMPURIABRAVA- ESPAGNE, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Florian SCHMITT, né le 16 septembre 1985 à BORDEAUX (33) demeurant Lotissement Parc de Feydeau 19 rue d'Alsace 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

L24EJ05098



Avis est donné de la constitution de la société **GARGUET IMMOBILIER - SAS**
Capital : 2.000 € - Siège Social : Le parc de Richelieu - rue Léon Jouhaux rue Carle Vernet -33800 BORDEAUX - OBJET : L'activité d'expertise foncière en immobilier ; La fourniture de prestations de coaching auprès des vendeurs ou acquéreurs de biens immobiliers et des professionnels de l'immobilier ; La formation en matière immobilière ; La prise de participation dans le capital social de toutes Sociétés ; Le contrôle et l'animation des filiales ; La fourniture de tous services d'assistance et de conseil en matière de management, d'administration et de gestion d'entreprise. - DUREE : 99 ans - R.C.S. BORDEAUX

Président : Rémy GARGUET demeurant Le parc de Richelieu rue Léon Jouhaux rue Carle Vernet (33800) BORDEAUX pour une durée illimitée.

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité simple.

L24EJ05139

CONSTITUTION

Suivant acte SSP à BORDEAUX en date du 23/01/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LCV INCORPORATED

Forme sociale : SAS

Capital social : 2.000 €

Siège social : 320, rue de Bègles - 33800 BORDEAUX

Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

Tout commerce et notamment commerce de détail et via internet, création, édition, diffusion, location, vente de jeux de société, jeux, jouets, statuettes, objets décoratifs et articles cadeaux, livres, produits audiovisuels, multimédia, prestation d'animation, café, salon de thé,

Et d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ou de le rendre plus rémunérateur,

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société au RCS.

Président : Monsieur Fabrice CHALAND demeurant 320, rue de Bègles - 33800 BORDEAUX

Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : Cession d'actions donnant accès au capital à un tiers sont soumises à l'agrément préalable des associés.

Immatriculation au RCS de BORDEAUX

L24EJ05199

NOTRE SERVICE
ANNONCE LÉGALE
VOUS RÉPOND AU :

05 56 52 32 13

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST MEDARD EN JALLES du 26/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **SBM**

Siège social : 4, avenue de Berlincau - 33160 ST MEDARD EN JALLES

Objet social : Exploitation de tous fonds de commerce de restaurant, bar, rooftop.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 20 000 euros

Gérance : Monsieur Bekim MAXHARRAJ, demeurant 21, rue André Blanc - 33320 EYSINES, et Monsieur Berat MAXHARRAJ, demeurant 45, rue Rouget de L'Isle - 33700 MERIGNAC

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance

L24EJ05220

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 24 janvier 2024, à LIBOURNE.

Dénomination : **SCI Jin MF.**

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 39 Chemin de DOUMAYNE, 33500 LIBOURNE.

Objet : - L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
- Achat/Revente, promoteur, lotisseur, marchand de biens..

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 100 euros

Montant des apports en numéraire : 100 euros.

Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés..

Gérant : Monsieur Huaping JIN, demeurant 39 Chemin de DOUMAYNE, 33500 Libourne

La société sera immatriculée au RCS LIBOURNE.

Pour avis.

L24EJ05266

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 06/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : RedOne Négoce

Siège : 18 rue Saint-François Xavier, Résidence Allée Saint-François V5, 33170 GRADIGNAN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : commerce de gros (commerce interentreprises) et la vente aux particuliers de fruits et légumes, l'import-export de fruits et légumes et produits d'alimentation générale, le commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Redouan EL AMRANI, demeurant 18 rue Saint-François-Xavier, Résidence Allées Saint-François, V5, 33170 GRADIGNAN,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

L24EJ05341



**SCP A NAVARRI,
L MARSANT
& J-B GIACOMONI**
Notaires associés
24 Avenue Jean Jaurès
CS 80021
33152 Cenon Cedex

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Annie NAVARRI, Notaire à CENON, 24 Avenue Jean Jaurès, le 24 janvier 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.Dénomination sociale : SCI PAULETTE.Siège social : ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (33370), 1 Avenue des Provinces.Durée de 99 annéesCapital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) en numéraire.Les parts sont librement cessibles au profit des associés. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.Le gérant est Monsieur Laurent LEMETAYER demeurant à ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (33370) 1 Avenue des Provinces.La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.Pour avisLe notaire.

L24EJ05376

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sabrina LAMARQUE-LAGÜE, notaire à CAPTIEUX (33840), 16 route de Bazas, le 24 janvier 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI LES 4 D.**

Siège social : LOUPIAC-DE-LA-REOLE (33190), 3 lieu-dit Bois Majou Nord.

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

Durée : 99 années

Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) divisé en 100 parts de DIX EUROS (10 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

Les apports sont en numéraires.

Cessions de parts soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérants : Monsieur Patrick DZIURA et Madame Sandrine Simone DESGRAVES, son épouse, demeurant ensemble à LOUPIAC DE LA REOLE (33190) 3 Bois Majou Nord avec faculté d'agir ensemble ou séparément, et pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

Le notaire.

L24EJ05381



LE REPAIR'VÉLO

Société à responsabilité limitée

au capital de 2 000 euros

Siège social : 7 avenue du Lieutenant

Monfeuga 33680 LACANAU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LACANAU du 29/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LE REPAIR'VÉLO

Siège social : 7 Avenue du Lieutenant Monfeuga, 33680 LACANAU

Objet social : La location, l'achat et la vente, l'entretien et la réparation, de vélos et autres mobilités douces ainsi que tous produits et/ou prestations s'y rattachant directement ou indirectement ; l'accompagnement individuel ou collectif de toute activité en lien avec les mobilités douces

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros

Gérance : Monsieur Cyril GERBAUD, demeurant 7 Avenue du Lieutenant Monfeuga, 33680 LACANAU

Monsieur Dorian GERBAUD, demeurant 7 Avenue du Lieutenant Monfeuga, 33680 LACANAU

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis, la Gérance

L24EJ05383

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 25 janvier 2024, à PINEUILH.

Dénomination : **JEANNE.**

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 2 rue du Signal, 33220 Pineuilh.

Objet : L'acquisition, la construction, la rénovation et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, artisanal ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts, la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés ;.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Cession de parts et agrément : Cession libre entre associés et agrément pour tiers.

Gérant : Monsieur Maxime Sylvain JANSSEN, demeurant 11 route de Bordeaux, 33220 Port Ste Foy et Ponchapt

La société sera immatriculée au RCS LIBOURNE.

Pour avis.

L24EJ05413

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 06/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **RedOne Logistics**

Siège : 18 rue Saint-François Xavier, Résidence Allée Saint-François V5, 33170 GRADIGNAN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : transport national et international de toutes marchandises ou biens, commissionnaire de transport, affrètement, stockages, logistique et manutention, messageries, groupage et dégroupage, achat, ventes et location de matériel de moins et plus de 3,5 tonnes, location des véhicules avec ou sans conducteur, toutes prestations de service se rattachant à cette activité, les autres transports routiers de voyageurs, le transport de voyageurs par taxis, le transport de personnes à mobilité réduite T.P.M.R.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Redouan EL AMRANI, demeurant 18 rue Saint-François-Xavier, Résidence Allées Saint-François, V5, 33170 GRADIGNAN,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

L24EJ05451

VOUS POUVEZ CONTACTER NOTRE SERVICE D'ANNONCE LÉGALE PAR E-MAIL :

annonces-legales@echos-judiciaires.com



Arnaud BRUN
Notaire
43, Avenue de la Côte
d'Argent 33470 LE TEICH
Téléphone : 05 57 15 59 55
Télécopie : 05 57 15 55 59
Email brun.arnaud@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Arnaud BRUN, Notaire titulaire d'un Office Notarial à LE TEICH (33470), le 27 décembre 2023 a été constitué un groupement forestier ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : La constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation et la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers susceptibles d'aménagement et d'exploitation régulière, ainsi que leurs accessoires et dépendances indissociables qui seront compris dans son patrimoine ou dont il aura la jouissance par suite d'apport, d'acquisition ou de prise à bail ainsi que la vente à titre exceptionnel.

La dénomination sociale est : **GROUPEMENT FORESTIER TRES PIGNADAS**

Le siège social est à : BLANQUEFORT (33290) 3 rue du Cardinal Lecot

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de 79.000 euros

- Apport en nature : diverses parcelles en nature de bois et forêts situées Commune de SAINT MARTIN D'ONEY (40090), de MEILHAN (40400) et de LESGOR (40400) d'une superficie totale de 22 hectares 98 ares 83 centiares, évaluées à 78.580 euros

- Apports en numéraire : 420 euros

Cession des parts sociales : clause d'agrément article 12 des statuts

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année

Le gérant est Madame Françoise DUPIN demeurant à BLANQUEFORT (33290) 3 rue du Cardinal Lecot

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

Le notaire.

L24EJ05542



Arnaud BRUN
Notaire
43, Avenue de la Côte
d'Argent 33470 LE TEICH
Téléphone : 05 57 15 59 55
Télécopie : 05 57 15 55 59
Email brun.arnaud@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Arnaud BRUN, Notaire titulaire d'un Office Notarial à LE TEICH (33470), le 29 décembre 2023 a été constitué un groupement forestier ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : La constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation et la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers susceptibles d'aménagement et d'exploitation régulière, ainsi que leurs accessoires et dépendances indissociables qui seront compris dans son patrimoine ou dont il aura la jouissance par suite d'apport, d'acquisition ou de prise à bail ainsi que la vente à titre exceptionnel.

La dénomination sociale est : **GROUPEMENT FORESTIER CADART**

Le siège social est à : TALENCE (33400) 3 rue Lafitte Résidence Hélios apt 12

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de 271.200 euros

- Apport en nature : diverses parcelles en nature de bois et forêts situées Commune de BELHADE (40410), de MANO (40410) et de MOUSTEY (40410) d'une su-

perficie totale de 76 hectares 72 ares 82 centiares, évaluées à 271.000 euros

- Apports en numéraire : 200 euros

Cession des parts sociales : clause d'agrément article 12 des statuts

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année

Le gérant est Madame Danielle CADART demeurant à TALENCE (33400) 3 rue Lafitte Résidence Hélios apt 12

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

Le notaire.

L24EJ05545



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 29 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : 1K CONSEILS
Siège : 20 Lot Augusta, 33 470 GUJAN MESTRAS

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1500 euros

Objet : La participation à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, de souscription, ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association et participation ou autrement ; La fourniture au profit de ses filiales de tous services d'assistance et de conseil en matière de management, d'administration et de gestion d'entreprises, l'analyse, la planification, l'organisation des activités, la négociation de contrats commerciaux, la gestion de ressources humaines, le développement de stratégies commerciales, la mise en uvre de démarches promotionnelles et publicitaires, l'aide au rapprochement d'entreprises ; Le management de sociétés, le conseil en stratégie et management de sociétés ainsi que de toutes entités juridiques, notamment dans les domaines administratifs, techniques, ressources humaines, marketing et communication dans le secteur d'activité du Funéraire ; La prestation de services, de savoir-faire et l'assistance technique notamment dans le domaine Funéraire ainsi que dans les domaines informatique, domotique et motion design ; L'organisation, la promotion et/ou la gestion d'événements tels que séminaires, salons commerciaux, congrès, conférences, ainsi que tous autres événements pour des particuliers et des entreprises ; L'acquisition de biens immobiliers et leur exploitation par voie de location nue ou meublée et le cas échéant la fourniture de prestations connexes à titre accessoire ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : Monsieur Didier KAHLOUCHE, 20 Lot Augusta, 33 470 GUJAN MESTRAS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

POUR AVIS

Le Président

L24EJ05587



SNC REM

Société en nom collectif

au capital de 10.000 €

Siège social :

118 Avenue du Maréchal

de Lattre de Tassigny

33470 GUJAN-MESTRAS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 30 janvier 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif
Dénomination sociale : SNC REM

Siège social : 118 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 33470 GUJAN-MESTRAS

Objet social : l'exploitation d'un fonds de commerce de BAR, JEUX, PMU, SNACKING, EPICERIE FINE, CAVE PRESSE, BIMBELOTERIE, LIBRAIRIE, PAPETERIE, situé 118 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 33470 GUJAN-MESTRAS auquel est associé la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10.000 euros Associés en nom :

Monsieur Dominique René REDOULÈS demeurant 372 Chemin de Serres - 83660 CARNOULES Madame Anne-Sophie Marie Berthe MISEROLLE épouse REDOULÈS demeurant 372 Chemin de Serres - 83660 CARNOULES

Gérance :

Monsieur Dominique René REDOULÈS demeurant 372 Chemin de Serres - 83660 CARNOULES Madame Anne-Sophie Marie Berthe MISEROLLE épouse REDOULÈS demeurant 372 Chemin de Serres - 83660 CARNOULES

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.SNC REM

Société en nom collectif au capital de 10.000 €

Siège social : 118 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33470 GUJAN-MESTRAS

L24EJ05638

Suivant acte sous seing privé en date du 26 janvier 2024, a été constituée la société civile immobilière «**SCI DES 45**»

Siège social : BORDEAUX (33000), 6 rue Rolland.

Capital : 1.000€, divisé en 1000 parts sociales de UN EURO (1,00 €)

Objet social : - la propriété (acquisition ou vente) et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers en France, - la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination, - l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens so-

ciaux - l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, - et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.

Gérance : Monsieur ABBODU Edy, gérant de société, demeurant à BORDEAUX (33200), 231 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Né à RABIE (LIBAN), le 23 juillet 1985.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

L24EJ05706

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 janvier 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelleDénomination : YAHNASiège : 2 rue Jean Bonnardel - Hall C - 33140 VILLENAVE-D'ORNONDurée : 99 ansCapital : 1 000 €Objet : l'achat et la vente au détail de produits de beauté essentiellement d'extensions de cils destinés aux professionnels (colle, cils, liquides et accessoires). la pratique de pose d'extensions de cils et de rehaussement de cils en institut.Gérante : Yuna ROIZES demeurant 2 place César Franck 33130 BEGLESImmatriculation au RCS de BORDEAUX.

L24EJ05734



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcef.com

FIGUEIRA MICAEL TP
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 47 A rue des Navarries
33380 MIOS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MIOS du 29 janvier 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme sociale : Société à responsabilité limitéeDénomination sociale : FIGUEIRA MICAEL TPSiège social : 47 A rue des Navarries - 33380 MIOSObjet social : Terrassement, VRD, assainissement, renouvellement de réseaux- Pose de clôtures, création et rénovation aires de stationnement et alléesDurée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétésCapital social : 1 000 eurosGérance : Monsieur Vitor Micael REBELO FIGUEIRA, demeurant 47 A rue des Navarries 33380 MIOS, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.Pour avisLa Gérance

L24EJ05762

**POUR TOUTES
VOS ANNONCES LÉGALES**

05 56 52 32 13

annonces-legales@echos-judiciaires.com

Aux termes d'un ASSP en date du 30/01/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SOLAVERNE**

Objet social : Toutes activités et opérations se rapportant à l'énergie et à l'environnement notamment aux secteurs de l'énergie thermique. En particulier la vente, la promotion, la construction et l'exploitation.

Siège social : 10 allées de Tourny, 33000 BORDEAUX

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Président : NEWHEAT, SAS au capital de 120115 euros, ayant son siège social 10 allées de Tourny, 33000 BORDEAUX, RCS BORDEAUX n°815176128

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : La transmission des actions émises par la Société s'opère par un virement de compte à compte sur production d'un ordre de mouvement. Ce mouvement est inscrit sur le registre des mouvements coté et paraphé.

Les actions se cèdent librement, à titre gratuit ou onéreux, entre associés ou au profit de tiers étrangers à la Société, sous réserve de la mise en œuvre d'éventuelles dispositions extra-statutaires

Hugues DEFREVILLE

L24EJ05794



Aux termes d'un ASSP en date du 30/01/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI FOUR-BALLION**

Objet social : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers. L'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles. La construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte. La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination. L'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, et la location meublée desdits biens. L'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfections ou autres à faire dans les immeubles de la Société.

Siège social : 41 Route du Stade, 33138 LANTON

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Co-gérance : M. GOUBEUX Pierre -Emmanuel, demeurant 21 Allées de Chartres, 33000 BORDEAUX et Mme GOUBEUX Virginie, demeurant 21 Allées de Chartres, 33000 BORDEAUX

Clause d'agrément : La cession de parts à des tiers est soumise à agrément donné par décision collective extraordinaire.

Pour avis la gérance

L24EJ05804



AVOCATS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/01/2024 il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **INCUBA BEAUTY**

Forme : SARL

Siège social : 800 Avenue du Parc des Expositions 33260 LA TESTE-DE-BUCH

Objet : La formation dans le domaine de la beauté et de l'esthétique notamment de la prothèse ongulaire, en présentiel ou à distance ; le commerce de matériels liés à la beauté et destinés notamment à l'activité esthétique, notamment de la prothèse ongulaire ; la vente de produits de beauté notamment de produits nécessaires à la prothèse ongulaire (colles, résines, crèmes, vernis)

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Gérance : Madame Jennifer BENITEZ, demeurant 31, allée Boilly 33470 GUJAN -MESTRAS et Monsieur Réda BELBAZ, demeurant 31, allée Boilly 33470 GUJAN -MESTRAS

Agrément : les cessions de parts, à l'exception de celles entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Immatriculation au RCS de BORDEAUX

Pour avis

La gérance

L24EJ05897

MODIFICATIONS



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets.
www.a3caudit.com

GRANBAIN
SAS au capital de 40 000 €
Siège social : 6 RTE DU PREUILH, 33830 BELIN BELIET
919 848 374 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'AGO en date du 08/01/2024, il résulte que M.Léo GOUSSE, demeurant 6 Route de Preuilh, 33830 BELIN BELIET a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Xavier LAINE, démissionnaire.

L23EJ53818



SUD-OUEST EXPERTS CONSEILS

LM SYSTEMES
SAS au capital de 860 000 euros
Siège social : 11 avenue de la Madeleine, 33170 GRADIGNAN
393.132.071 RCS BORDEAUX

Le 02/01/2024, les associées : - ont pris acte de la démission de la société REGIS MERLE DEVELOPPEMENT 19 de son mandat de Directrice Générale, ladite démission prenant effet à compter du même jour et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement, - ont nommé pour une durée indéterminée, en qualité de Présidente, la société REGIS MERLE DEVE-

LOPPEMENT 19, SARL à associé unique au capital de 1 000 euros, sise 10 rue des Tourterelles 19130 SAINT-CYR-LA-ROCHE, immatriculée au R.C.S. de BRIVE sous le n° 892.961.749, en remplacement de la société Angus 33, démissionnaire. Pour AvisLa Présidente

L23EJ58565



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

ACC-AQUITAINE CONSEIL & COURTAGE SARLU transformée en SASU
Au capital de 7 500€
Siège social : 36 cours du Maréchal Foch 33000 BORDEAUX
504119256 RCS BORDEAUX

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 31/01/2024, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en SASU à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7 500€. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Yann DESCHAMPS. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée à associé unique, la Société est dirigée par : PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Yann DESCHAMPS demeurant 21 cours Xavier Arnoz 33000 BORDEAUX. Pour avis, la Gérance

L24EJ01274



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

MILLENIUM TRANSACTIONS
SAS au capital de 10 000€
Siège social : 28 Cours Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX
823894381 RCS BORDEAUX

Le 16/01/2024, la Présidente de la SAS MILLENIUM TRANSACTIONS, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 28 Cours Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX au 20 Cours Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX à compter de ce jour et de modifier l'article 4 des statuts. Pour avis, la Présidente

L24EJ02721

MODIFICATION DU CAPITAL

HOLDING AF'S

Société à responsabilité limitée au capital de 600 000 euros porté à 2 000 000 euros
Siège social :
9 rue du Château
33200 BORDEAUX
812 186 419 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 31/12/2023 a décidé d'augmenter le capital social de 1 400 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à six cent mille euros (600 000 euros)

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à deux millions d'euros (2 000 000 euros)

L24EJ02984



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

DES BELETTES
Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 80 route des Palues 33450 ST LOUBES
811 219 559 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 23 janvier 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 80 route des Palues, 33450 ST LOUBES au 85 impasse des Oyats 40600 BISCARROSSE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RCS BORDEAUX.

L24EJ04284



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

SCI DU BIBOU
Société civile immobilière au capital de 100 euros
Siège social : 80 Route des Palues 33450 ST LOUBES
889 189 841 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 23 janvier 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 80 Route des Palues, 33450 ST LOUBES au 85 impasse des Oyats 40600 BISCARROSSE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

L24EJ04331



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

SCI DES SALINES
Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 80 Route des Palues 33450 ST LOUBES
451 769 384 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 23 janvier 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 80 Route des Palues, 33450 ST LOUBES au 85 impasse des Oyats 40600 BISCARROSSE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

L24EJ04424



SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

ABONNEZ VOUS



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

RAID E2M
Société par Actions Simplifiée à associé unique
Au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 48 route de Libourne
33670 CURSAN
829 281 021 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 03/07/2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
L24EJ04471



EUROP ENVIRONNEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 4 rue de Bacchus, 33500
LES BILLAUX
517 689 675 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 19/12/2023, l'associée unique a nommé la Société CI33 AUDIT représentée par Monsieur Serge ZAMORA commissaire aux comptes ayant son siège social 18 rue Quintin, 33000 BORDEAUX en qualité de Commissaire aux comptes pour un mandat de six exercices soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos du 30/06/2029.

Pour avis, La Présidente
L24EJ04501

SARL MER&CIER
SARL au capital de 500000 €
Siège social :
129 AV JEAN JAURES 92290 Châtenay
-Malabry
882 155 633 RCS de Nanterre
L'AGE du 24/11/2023 a décidé de transférer le siège social 15 Résidence Atlantic Green Route de Baganais 33680 Lacanau, ainsi que de changer le capital social en le portant de 500000 €, à 550000 €, à compter du 24/11/2023.
Radiation au RCS de Nanterre et réimmatriculation au RCS de Bordeaux
L24EJ04515

BCGV

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : avenue des 40 journaux
Espace immobilier commercial Quartier Ginko - Bâti. 3 cell. 3.01
33300 BORDEAUX
897803607 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 13 novembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis, La Gérance.
L24EJ04534



LDA
Société d'Avocat
57 cours Pasteur
33000 Bordeaux

Par AGE du 25.09.2023 de la société **PEDIATRIE 311 LIBERATION** - SCI - capital 3.000€ - Siège : BORDEAUX (33200) - 158 Rue Stéhélin - RCS BORDEAUX 852 414 432, les associés ont décidé :

- de transférer le siège social à l'adresse suivante : LE BOUSCAT (33110) - 311 Avenue de la Libération. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence,

- de nommer, en qualité de Cogérante, pour une durée illimitée à compter du 01.10.2023, Mme Aurélie GARRAFFO, née le 12.09.1984 à NICE (06), de nationalité française, demeurant à BORDEAUX (33000) - 119 Rue Laroche.
L24EJ04590

CFDCB-BORDEAUX SAS au capital de 5 000 € sise 70 rue Huguerie 33000 BORDEAUX - R.C.S BORDEAUX 819 631 755. Par décision de l'AGE en date du 05/01/2024, il a été décidé de : - Nommer Monsieur Edwin Uzan demeurant 6 Cours du Chapeau Rouge 33000 BORDEAUX en qualité de nouveau Directeur Général, à compter du même jour pour une durée de 99 ans. - Transférer le siège social au 5 bis Cours de Gourgue 33000 BORDEAUX à compter du même jour. Les statuts sont modifiés en conséquence. Notification au RCS de BORDEAUX.
L24EJ04600



KS PROTECTION

Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
porté à 20 000 euros
Siège social : 32 Allée de Boutaut
CS 80112 33300 BORDEAUX
907 567 226 RCS BORDEAUX

Par décision du 24/01/2024, l'associée unique a décidé d'une augmentation du capital social de 19 500 euros par incorporation de réserves. En conséquence, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à cinq cents euros (500 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à vingt mille euros (20 000 €).

Pour avis, Le Président
L24EJ04613

PICOTI PICOTA
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
675 Saint-James
33880 BAURECH
879 294 064 RCS BORDEAUX

MODIFICATION ADRESSE SIEGE SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er janvier 2024, il a été décidé de modifier l'adresse du siège social en 175 chemin des Pèlerins 33880 BAURECH sur décision du conseil municipal de BAURECH, d'attribuer des n° et nom de voie en remplacement. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.
L24EJ04733



SM SERLEC
Société par actions simplifiée au capital social de 100.000 €
siège social: 3 rue de la Santignonière -
69970 CHAPONNAY
RCS LYON 398 674 036

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes des décisions du Président en date du 31 octobre 2023 : Le siège social a été transféré à MIOS 33380, 2 Rue

de Galeben, à compter du 31 octobre 2023». En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 398 674 036 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de LYON et BORDEAUX
L24EJ04775

SCEA JMA ROZIER

Au capital de 8000 euros
Siège social : Saint Gervais (Gironde)
1 Les Arrats Château des Arras
RCS : Libourne 438 777 484

Aux termes d'une A.G.O en date du 22 Décembre 2023, les associés de la société SCEA JMA ROZIER ont pris acte de la démission de Mme Anne Cécile ROZIER de ses fonctions de cogérante à compter du 22 Décembre 2023.

L'article 15 est modifié en conséquence.

Toutes les autres mentions restent inchangées.

Pour avis, la Gérance
L24EJ04817

ISANNA

Société civile immobilière
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 29 rue du pavillon
33 000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 891 838 773

Avis de modification

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 9 janvier 2024 de la Société ISANNA, au capital de 1.000 euros divisé en 1000 parts sociales d'une valeur de 1 euro chacune, la collectivité des associés a décidé de ce qu'il suit :

1. Le transfert du siège social de la société. Anciennement au 6 rue Sainte Colombe 33000 BORDEAUX, le nouveau siège social se situe désormais à l'adresse suivante :

29 rue du pavillon - 33000 BORDEAUX

2. Le constat du décès de Madame LAMPE, Associé Gérant détentrice de 800 parts sociales. En conséquence,

- Transmission des 800 parts numérotées 1 à 800 de Madame LAMPE désormais en indivision successorale entre Monsieur Alan BOUVIER et Madame Maïna BOUVIER ;

- La nomination en qualité de Gérant de :

Monsieur Alan BOUVIER, demeurant 29 rue du Pavillon 33000 BORDEAUX, en qualité de nouveau Gérant de la société, pour une durée indéterminée, en remplacement de Madame Isabelle LAMPE ;

3. Les articles 5 et 7 des Statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX
L24EJ04835

FINEHEART SA au capital de 2.680.730 euros Siège social : 28 Avenue Gustave Eiffel 33600 Pessac 519 375 356 RCS BORDEAUX Suite à l'AG Mixte du 28 novembre 2023, il a été décidé de nommer la société «IRDI Capital Investissement», société par actions simplifiée au capital de 1.153.800 euros, dont le siège social est situé 18 place Dominique Martin Dupuy - 31000 Toulouse, immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 808 610 927, représenté par Mr Alexandre SCHERER demeurant 44 rue A. Talazac - 31300 Toulouse, en qualité d'administrateur de la société. Mention au RCS de Bordeaux.
L24EJ04840



Etude de Maîtres Philippe JEAN, Johanne DELEGLISE, Guillaume MOGA et Joséphine BLANCHARD-MOGA
Notaires associés à ARCAÇON (Gironde)
14 Boulevard Général Leclerc.

Aux termes d'un acte reçu par Maître Guillaume MOGA, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée « Office Notarial B'A » à la résidence d'ARCAÇON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, le 24 janvier 2024, il a été constaté :

La résiliation du bail dérogatoire établi initialement aux termes d'un acte reçu par Me Guillaume MOGA notaire à ARCAÇON le 25 mars 2021 et ayant fait l'objet d'un avenant en date du 3 décembre 2021 suivant acte reçu par Maître Guillaume MOGA, notaire sus désigné, consenti par :

Madame Annie Paulette Bernadette THERON, veuve CAMOUS, née à RODEZ (12000), le 3 octobre 1954.

Et

Monsieur Jan-Rémy Régis Jean-Claude CAMOUS, né à LA TESTE-DE-BUCH (33260) le 12 décembre 1981.

Au profit de :

La Société dénommée MON PETIT PRIMEUR, Société à responsabilité limitée au capital de 5000,00 €, dont le siège est à ARCAÇON (33120), 13 RUE JEHENNE, identifiée au SIREN sous le numéro 887813780 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX CEDEX.

La résiliation amiable du bail a été consentie sans versement d'une indemnité d'éviction.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
L24EJ04847



SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT BARALE ET ASSOCIES
Société d'Avocats
27 Cours Emile de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tel. 05.56.05.98.77

HIC

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 143 cours du Médoc - Résidence Square du Médoc - Bât 1 - Apt 14
33300 Bordeaux
889 773 495 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions en date du 27 décembre 2023, l'associée unique de la société à responsabilité limitée HIC a décidé de :

- Transférer le siège social du 143 cours du Médoc - Résidence Square du Médoc - Bât 1 - Apt 14, 33300 Bordeaux au 141 route de Cap-Ferret, Le Canon 33950 Lège Cap-Ferret à compter du de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

- L'extension de l'objet social en ce qui concerne l'activité de location et de location-bail de courte durée de véhicules inférieurs à 3,5 tonnes sans chauffeur et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts

Pour avis
La Gérance

L24EJ04889

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

VERINVEST 2

Société civile
au capital de 1 200 euros
Siège social : LIBOURNE CEDEX
33506 114 avenue du Général de Gaulle
BP 253
839391430 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une Assemblée Générale Mixte en date du 22/01/2024 :

- le capital social a été réduit d'une somme de 400 € pour le ramener à 800 € par voie de rachat et annulation de 40 parts sociales. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

- il a été pris acte de la démission de M. Thomas VERGNE de ses fonctions de co-gérant à compter du même jour.

Pour avis
L24EJ04970



ABAVA

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 € porté à 1 500 100 €
Siège social : 1 Jean Lamat,
33410 STE CROIX DU MONT
982 521 643 RCS BORDEAUX

Il résulte du PV des décisions de l'AU en date du 18.12.2023 que le capital social a été augmenté d'une somme de 1 500 000 € par voie d'apport en nature. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis
La Gérance
L24EJ04981

B2M INVEST

SAS
AU CAPITAL DE 928 000 EUROS
SIEGE SOCIAL :
3 RUE JOSEPH DE CARAYON LATOUR
VILLA ROHAN
APT 15, 33000 BORDEAUX
917 919 896 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'Associé unique du 19/01/2024 le siège social a été transféré au 691 Avenue du Las 33127 SAINT JEAN D ILLAC à compter du 01/01/2024. L'article 4 « siège social » des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis, Le Président
L24EJ04982



POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



JULIE LEBON

Avocat

6, Rue Combe des Dames 24000 PERIGUEUX
07.66.25.92.59 / j.lebon@avocat-lebon.fr

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Suite à l'arrêté municipal AN 22X0002 pris par la Commune de MONTUSSAN (33450) le 7 février 2022 et à la décision de l'associée unique de la Société « **ETS LEBON ET FILS** », SASU au capital social de 10 000 euros, dont le siège social est sis 5, Route de la Laurence ZA TAILLEFER Lot 6 33450 MONTUSSAN, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 323 981 902, en date du 25 janvier 2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de la Société qui sera désormais sis 6, Rue Mercier ZA Taillefer 33450 MONTUSSAN.

POUR AVIS.
LA PRESIDENCE.
L24EJ04997

CASTEL FRÈRES

Société par actions simplifiée
au capital de 78 080 619 euros
Siège social : 24, rue Georges Guynemer
33290 BLANQUEFORT (Gironde)
482 283 694 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un acte constatant les décisions de l'Associé unique en date du 11/09/2023, il résulte que :

- Mme Sophie PALATSI, née ANTHE-RIEU demeurant au Domaine de la Clapière 34530 Montagnac, a été nommée en qualité d'administratrice, en remplacement de Mme Sylvie CASTEL, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis,
Le représentant légal.
L24EJ05023

LEGAUD

SARL AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 150 AVENUE THIERS
33100 BORDEAUX
921 873 592 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 28/12/2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Madame Pascale BOUCKAERT, demeurant 23 Rue des Ecuireils, 33680 LACANAU, pour une durée illimitée à compter du 01/01/2024.

Pour avis, La Gérance
L24EJ05034

WAITE FINANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 183 000 euros
Siège social : 2 RTE ROBERT ALGAYON
PARC D'ACTIVITE R.ALGAYON
33640 AYGUEMORTE-LES-GRAVES
438 897 894 RCS BORDEAUX

La collectivité des associés a décidé que :- par décisions en date du 15/05/2023, les mandats de la société AUDECA FABRE NOUTARY ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Didier FABRE, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de nouveaux Commissaires aux Comptes.- par décisions en date du 20/10/2023, la société A2C2M, SAS au capital de 5 000 €, dont le siège social est situé 8 Allée de l'Estivette 33650 LA BREDE, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 837 605 922, a été nommée en qualité de Présidente à compter du 20/10/2023, en remplacement de Monsieur Philippe ALGAYON, démissionnaire à compter du 20/10/2023. POUR AVIS Le Président
L24EJ05053



SCM DES DOCTEURS UYTTEWAAL, SOLOY, JADOT ET ALONSO-QUINTELA

Société civile de moyens
Capital : 609,80 euros
Siège social : CENON (33150) 36 bis rue de la République
322 532 151 RCS DE BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'un acte authentique de cessions de parts en date du 13 décembre 2023, la société a décidé :

* De modifier la dénomination de la société, savoir :

- Ancienne dénomination : SCM DES DOCTEURS HUIJN, HERMAN, UYTTEWAAL, SOLOY ET JADOT

- Nouvelle dénomination : SCM DES DOCTEURS UYTTEWAAL, SOLOY JADOT ET ALONSO-QUINTELA

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

* De nommer Monsieur Jean-Charles SOLOY, demeurant à SAINT-GENES-DE-LOMBAUD (33670) 400 impasse Marot, aux fonctions de gérant à compter du 13 décembre 2023.

L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence.

Les formalités consécutives seront effectuées auprès du Greffe du Tribunal de Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Pour avis.
Le gérant
L24EJ05066



COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dénomination : **PHARMACIE AC-COCEBERRY.**

Forme : SELARL.

Capital social : 160000 euros.

Siège social : 8 Allée DES CONVI-VALES, 33700

MERIGNAC.

533172920 RCS Bordeaux.

Aux termes de l'AGO en date du 30 décembre 2023, les associés ont pris acte de la modification de commissaire aux comptes :

- CBP AUDIT (titulaire partant)

- MARQUE Gaëlle (suppléant partant)

Mention sera portée au RCS de Bordeaux..

L24EJ05071



RTF CONSTRUCTION Société à responsabilité limitée au capital de 80 000 euros Siège social : Avenue du Périgord, ZA du Périgord, Lot 2 - 33370 POMPIGNAC 849 786 553 RCS BORDEAUX
Aux termes de procès-verbaux des décisions de l'associé unique en date du 15/12/2023, le capital social a été réduit d'une somme de 40 000 euros, pour être ramené de 80 000 euros à 40 000 euros par voie d'annulation de 4 000 parts sociales de 10 euros. Le gérant a constaté

en date du 26/01/2024 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date, ce qui rend nécessaire la publicité des mentions suivantes : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : Le capital social est fixé à quatre-vingt mille euros (80 000 €). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quarante mille euros (40 000 €). Pour avis, La Gérance

L24EJ05086

MAISON DE SANTE D'ETAULIERS

Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires
au capital de 3020 euros
Siège social : Lieu dit Guimberteau
33820 ETAULIERS
852 457 134 RCS LIBOURNE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du Mars 2023, il résulte que :

-le capital a été réduit de 590 euros, pour être porté à 2430 euros, par réduction de parts sociales. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention
Capital : 3020 euros
Nouvelle mention
Capital : 2430 euros
Mention sera faite au RCS de Libourne.
Pour avis,
L24EJ05094



16 cours Portal
33000 BORDEAUX

Par AGEX du 19.12.2023, l'associé unique de la Société **FINANCIERE CHARRIAUT - SARL** - capital : 1.050.000 € - siège: TRESSES (33370) 15 rue Pascal - RCS Bordeaux 882 415 458 a décidé :

- de transformer la Société en SAS à compter du 19.12.2023,

- de nommer en qualité de Président Monsieur Philippe CHARRIAUT, demeurant 11 avenue de la Palombière Pirailan (33950) LEGE-CAP-FERRET.

Chaque action donne accès aux assemblées générales avec droit de vote unitaire.

Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

L24EJ05095



ADRIEN BONNET
Société d'Avocats
36 Avenue Carnot-33200-BORDEAUX
Tel. 05.56.79.22.00
E-mail : avocats@adrienbonnet.com

SCI 3SK

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 530,00 Euros
Siège social : 280 boulevard de la Plage
33120 ARCACHON
RCS BORDEAUX 477 707 020

Par délibérations du 10 novembre 2023, l'Assemblée Générale de la SCI 3SK a décidé de transférer le siège social au 274 rue de l'Aéropostale 40600 BISCA-ROSSE à compter du 10 novembre 2023.

L'article 4 des statuts est modifié en ce sens.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux et au RCS de MONT DE MARSAN

Pour avis et mention
L24EJ05107

JBR ENTREPRISE MENUISERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
Siège social : 6 Route des Andioties,
Saint Seurin de Coursac
33390 SAINT MARTIN LACAUSSE
530 138 783 RCS LIBOURNE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2023, il résulte que :

- Madame POMMERAUD Nelly a démissionné de son poste de gérante à effet du 31/12/2023 et a été remplacé par Monsieur RIOS Jean-Baptiste demeurant 3 Jonquet, 3390 ANGLADE.

L'article 7 des statuts «GERANCE» a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Libourne.

Pour avis,

L24EJ05857

DISSOLUTIONS



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 4984
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 31 DECEMBRE 2023, l'assemblée générale de la société JSSA, société civile immobilière au capital de 1000 Euros, dont le siège social est 4 Place Saint Antoine 33480 CASTELNAU-DE-MEDOC, immatriculée 885 278 523 RCS BORDEAUX, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Jonathan SALVADOR, demeurant 1G Rue Planque Saint-Blaise 33460 SOUSSANS, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 4 Place Saint Antoine 33480 CASTELNAU-DE-MEDOC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le liquidateur.

L24EJ03989



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 4984
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 31 DECEMBRE 2023, l'associé unique de la société **2S INVEST**, société à responsabilité limitée au capital de 1000 Euros, dont le siège social est 4 Place Saint Antoine 33480 CASTELNAU-DE-MEDOC, 884 858 523 RCS BORDEAUX a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Stéphane SALVADOR demeurant 47 Chemin de Gassiot 33480 AVENSAN, gérant, exercera les fonctions

de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 4 Place Saint Antoine 33480 CASTELNAU-DE-MEDOC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le liquidateur.

L24EJ04023

VOGLIA DI PASTA

Société à responsabilité limitée
au capital de 5000 euros
Siège social : 16 Hameau Le Grand
Guilhem 33620 MARSAS
832 836 811 RCS LIBOURNE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Septembre 2019, il résulte que :

L'associée a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2019 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidatrice Madame DUPIN Aline, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 16 Hameau Le Grand Guilhem, 33620 MARSAS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Saintes

Mention sera faite au RCS : Libourne

Pour avis,

L24EJ04688



**JURI-LAWYERS
CONSULTANTS**
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 76 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2023 de la **SARL TEAM CONSEIL DEVELOPPEMENT**, au capital de 5000€ dont le siège social est 5 rue du Golf Bâtiment E2 Parc INNOLIN 33700 MERIGNAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°809 416 209, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Stanislas FOUCAUD, demeurant 25 avenue des Alizés - 33115 PYLA-SUR-MER pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 25 avenue des Alizés - 33115 PYLA-SUR-MER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L24EJ05908

CLÔTURES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

HEPEX-HYGIENE, ENVIRONNEMENT, PHYTOSANITAIRE, EXPERTISE

SARL au capital social de 7 622 Euros

Siège social : 17 rue Ausone 33780 Soulac-sur-Mer

398.605.675 RCS BORDEAUX

Le 31/12/2023, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31/12/2023.

La société sera radiée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

L24EJ03606

SCEA GAURY ET FILS

Société civile d'exploitation agricole en liquidation
au capital de 15.400 €
Siège social :
9 bis Chemin du Rustré
33500 LIBOURNE
348 379 934 R.C.S. Libourne

Suivant procès-verbal en date du 31 décembre 2023, l'associé unique a :

- approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur : Mme GAURY Roxane .

- prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2023.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Libourne.

Le liquidateur.

L24EJ04679



CF
Compagnie
Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

AGAME Conseils
Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 1 000 euros
Siège social : 47 B avenue de la Résistance

33220 PINEUILH
Siège de liquidation : 22 rue Andrée Tamisee
33200 BORDEAUX
539 261 198 RCS LIBOURNE

Suivant décision du 10/01/2024, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Pierre-Cyrille PEJOINE, demeurant 22 rue Andrée Tamisee 33100 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

L24EJ04686



**Cabinet d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes**
9 rue Théodore Blanc -
33049 Bordeaux Cedex
6 route de Bordeaux -
33340 Lesparre Médoc
32 Avenue de Taussat -
33510 Andernos les Bains
Tél : 05.56.69.81.26
Fax : 05.56.69.81.19
cab-bordeaux@cab.experts-
comptables.fr

LES MATTES

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 10 Route du Bourg
33590 TALAIS
Siège de liquidation : 10 Route du Bourg
33590 TALAIS
RCS BORDEAUX 894 607 324

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 décembre 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Carol CROSSON, demeurant 46 Avenue de l'Europe 33930 VENDAYS MONTALIVET, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L24EJ04716



PFCONSEIL

SASU en liquidation
au capital de 200 euros
Siège social : 54 rue Victor Hugo
33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES
948 184 221 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Au terme d'une décision en date du 24/01/2024 l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Frédéric PLANTIE, demeurant 54 rue Victor Hugo 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L24EJ04883

NOTRE SERVICE ANNONCE LÉGALE VOUS RÉPOND AU :

05 56 52 32 13

SCI P.B MECA

Société civile immobilière en liquidation au capital de 10 000 euros
Siège social : 33460 Lioudit La Lande d'Arsac 33460 ARSAC
790 368 963 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 24/01/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Frédéric PLANTIE, demeurant 54 rue Victor Hugo 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L24EJ04972



CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination :

COUZ'INE COIFFURE.

Forme : SASU société en liquidation.

Capital social : 2500 euros.

Siège social : 22 Rue DE VERDUN, 33123 LE VERDUN-SUR-MER.

829808104 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame NATHALIE LACASA demeurant LIEU DIT LES BRENGUES 8 IMPASSE DESVIGNES, 33590 Talais et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du BORDEAUX.

Le liquidateur

L24EJ04994

AGENCE DE LA METROPOLE

SARL en liquidation au capital de 5 000 euros

Siège : 21 rue du Couvent
33000 BORDEAUX
818 493 827 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 01/08/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Eric FOINKINOS, demeurant 23 bis Rue Cornac 33000 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L24EJ05116



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

SCI ALBATROS

Société civile en liquidation au capital de 10 000 euros

Siège social : GUJAN MESTRAS

33470 10, Allée Surcouf

Siège de liquidation : 10 allée Surcouf

33470 GUJAN MESTRAS

439 575 598 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 29 janvier 2024 au 10 allée Surcouf 33470 GUJAN MESTRAS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Alain GIRMA, demeurant 10 allée Surcouf 33470 GUJAN MESTRAS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L24EJ05516

LOCATIONS GERANCES



116, Cours Aristide Briand
33000 BORDEAUX
05.57.29.17.07 - contact@caplaw.fr

AVIS DE FIN DE LOCATION-GERANCE

La location-gérance du fonds de commerce de restauration et vente de boissons sur place et à emporter, exploité sis 7 rue Rode - BORDEAUX (33300), consentie par acte électronique d'avocat à Bordeaux en date du 28.10.2022, enregistré au SDE de Bordeaux le 05.12.2022 (dossier 20212 00048466, référence 3304P61 2022 A 12397), à compter du 07.11.2022 pour une durée de 6 mois prorogée jusqu'au 31.12.2023 par avenant en date à Bordeaux des 02.05.2023 et 03.05.2023, par :

Monsieur Julien GOENAGA, né le 18 novembre 1979 à L'AIGLE (61300), demeurant 46, rue Binaud à BORDEAUX (33000), RCS de BORDEAUX n°903.621.001,

A :

Monsieur Jérémy ROUSSEAU, né le 17 juillet 1984 à VENDÔME (41), demeurant, 12 rue Guynemer à BASSENS (33530), RCS de BORDEAUX n°921.388.526,

A pris fin le 31.12.2023.

Pour avis.

L24EJ05810

CONVOICATIONS

«LA ROSE PAUILLAC»

Société Coopérative de Vinification
44, rue du Maréchal Joffre
33250 PAUILLAC
Siret : 78195479700010
RCS Bordeaux 781954797
Constitution au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux sous le n° 13485

Les Associés, porteurs de parts sociales, de la Société Coopérative de Vinification «LA ROSE PAUILLAC» sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le :

Samedi 17 Février 2024, à 10 heures 30
Dans la salle de réunion de la cave LA ROSE PAUILLAC

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire:

1° - Rapport du C.A. sur les opérations de l'exercice 2022/2023.

2° - Rapport des Commissaires aux Comptes.

3° - Examen et approbation des comptes et quitus aux Administrateurs.

4° - Affectation à donner aux Résultats et aux Réserves antérieures.

5° - Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs.

Trois postes à pourvoir pour 3 ans.

Sont sortants et rééligibles : Mmes RAINAUD Sylvie, DUBREUIL Sabine et M. FAURE Philippe.

6° - Constatations des variations du Capital Social.

7° - Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux Administrateurs.

8° - Fixation de l'allocation globale pour la formation aux Administrateurs.

9° - Questions diverses.

Les associés ont la faculté, à partir du 1^{er} février 2024, de prendre connaissance, au siège de la coopérative des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, ainsi que du bilan de l'exercice 2022/2023 arrêté au 31 août 2023.

Le Conseil d'Administration

L24EJ03147

FONDS DE COMMERCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Philippe JEAN, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée « Office Notarial B'A » à la résidence d'ARCACHON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, le 15 janvier 2024, enregistré à BORDEAUX, le 18 janvier 2024, volume 2024N, numéro 00234, a été cédé un fonds de commerce par :

Madame Véronique Françoise CHIBRACQ, demeurant à LA TESTE DE BUCH (33260) 5 rue du Paradis des Carnards, Veuve de Monsieur Alain Jean Denis LE YAOUANC et non remariée.

A :

La Société dénommée **L'INSTANT CREPES**, dont le siège est à FONTENILLES (31470) 11 ALLEE BELLEVUE, identifiée au SIREN sous le numéro 905 016 614 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Désignation du fonds : **fonds de commerce de Crêperie, glace sis à ARCACHON (33120), 222 Boulevard de la Plage, connu sous le nom commercial TY COZ.**

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT SOIXANTE-CINQ MILLE EUROS (265 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège en l'Office Notarial B'A, sis à ARCACHON (33120), 14 boulevard du Général Leclerc, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

L24EJ04581



YVES MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de
Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

DISTRICT THAI

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à Bordeaux du 12 janvier 2024 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 17 janvier 2024, dossier 2024 00002531, réf. 3304P61 2024 A 00271, La Société DISTRICT THAI, SASU au capital de 400 €, dont le siège social est sis 156 avenue Montaigne, 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 831 450 465, représentée par la SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élitant domicile en son étude sise 23 rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX agissant en qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SASU DISTRICT THAI dans le cadre des dispositions de l'article L 642-19 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 25 octobre 2023, A CEDE ALA Société MSD THAI, SASU au capital de 1 000 €, dont le siège social est sis Kawok, 156 avenue Montaigne, 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 982 790 008, représentée par Monsieur Souleymane DIABY, en sa qualité de Président. LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de restauration rapide sis 156 Avenue Montaigne, 33160 SAINT MEDARD-EN-JALLES, moyennant le prix de SOIXANTE DEUX MILLE CENT EUROS (62 100 €) s'appliquant comme suit : aux éléments incorporels, pour la somme de 41 000 €aux éléments corporels, pour la somme de 20 900 €aux marchandises en sus, pour la somme de 200 €La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 13 décembre 2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SCP SILVESTRI-BAUJET sise 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX. Pour avis

L24EJ04851

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu le 10/01/2024 par Me GARNAUD Emmanuelle, notaire à BRUGES (33520) - 106 Avenue Charles de Gaulle, enregistré au SIE BRUGES, le 16/01/2024, dossier : 2024 00002962, bordereau : 3304P61 2024 N 00255, Mme CAVILLAC Isabelle Marie, demeurant 198 rue Mouneyra, 33000 BORDEAUX, a cédé à COCOTTE AU MARCHÉ, SARL au capital de 500 euros, ayant son siège social 198 rue Mouneyra, 33000 BORDEAUX, immatriculé au RCS de BORDEAUX sous le n°830 386 397, un fonds de commerce : vente de fruits et légumes, de cépes et de champignons blanc, exploité sis Marché municipal de LEGE CAP FERRET, banc n°12, 33970 LEGE CAP FERRET, moyennant le prix de 200 000 euros.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 10/01/2024.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me GARNAUD Emmanuelle, notaire à BRUGES (33520) - 106 Avenue Charles de Gaulle, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis

Maître Emmanuelle GARNAUD

L24EJ05439



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de
Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

L'ANTRE DE PAIN

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à Bordeaux du 19 janvier 2024 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 25 janvier 2024, dossier 2024 0003675, réf. 3304P61 2024 A 00379,

La Société L'ANTRE DE PAIN, SARL au capital de 5 000 €, dont le siège social est sis 2 B rue Vineuse, 33420 RAUZAN, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le n° 849 884 861, représentée par la SELARL EKIP, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élitant domicile en son étude sise 26 Place Turenne, 16000 ANGOULEME,

Agissant es qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SARL L'ANTRE DE PAIN dans le cadre des dispositions de l'article R.644-2 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Libourne le 18 septembre 2023,

A CEDE A

La Société LA RAUZANNE, SARL au capital de 1 000 €, dont le siège est situé 2 bis rue Vineuse, 33420 RAUZAN, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le n° 982 723 777, représentée par son gérant Monsieur Jason VIGEAN,

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de fabrication à caractère artisanal et vente de produits de boulangerie et pâtisserie, sis 2 B rue Vineuse, 33420 RAUZAN, moyennant le prix de VINGT CINQ MILLE EUROS (25 000 €), s'appliquant comme suit :

aux éléments incorporels, pour la somme de 7 000 €

aux éléments corporels, pour la somme de 18 000 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 19 janvier 2024

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SELARL EKIP, 26 Place Turenne, 16000 ANGOULEME.

Pour avis

L24EJ05647

REGIMES MATRIMONIAUX



SELAS
Jean-Charles BOUZONIE,
Nicolas INGUERE
et Nathalie FESTAL
Notaires Associés
1 rue Franklin
33000 BORDEAUX

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nicolas INGUERE, notaire à BORDEAUX (33000), 1 rue Franklin, le 25 janvier 2024, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle de biens présents et à venir par Monsieur **DEU** Patrick Jean-François, né à LIBOURNE (33500) le 16/01/1954 et Madame **ESPES** Béatrice Dominique, née à BORDEAUX (33200) le 29/01/1952, son épouse, demeurant ensemble à LORMONT (33310), Résidence Métairie, 40 rue Georges Carpentier, Entrée 4, Appt 40, initialement mariés sous le régime de la séparation de biens.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial, par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux Affaires Familiales du Tribunal de Grande Instance compétent

Pour avis et mention, Me Nicolas INGUERE, notaire.

L24EJ05059

AUTRES ANNONCES



MAITRE
Fabrice VEYSSIERES,
NOTAIRE
ETUDE S.C.P
Céline CAMPAGNE-IBARCQ,
Fabrice VEYSSIERES,
Thomas BUGAUD,
Emmanuel PRAX,
Guillaume CORTI

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe 21 avril 2008, Monsieur Max Raymond Henri **CAZAU-MAJOU**, né à EYSINES, le 14 février 1929, demeurant à EYSINES (33320), 116 avenue de la Libération, célibataire, décédé à EYSINES, le 09 octobre 2023, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Fabrice VEYSSIERES, suivant procès-verbal en date du 11 janvier 2024, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de BORDEAUX, le 16 janvier 2024. Les oppositions sont à former en l'étude de Me VEYSSIERES, notaire à BLANQUEFORT, notaire chargé du règlement de la succession.

Je vous remercie de me faire parvenir, sous les références indiquées ci-dessus, une attestation de parution et un exemplaire du journal publieur avec une facture libellée au nom de la succession.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Me Fabrice VEYSSIERES

L24EJ04783

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 avril 2017

Madame Jeannine Marguerite Antoinette JOLY DE BRÉSILLON, en son vivant retraitée, demeurant à BORDEAUX (33000) 1 rue Jean Dandicolle.

Née à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014), le 25 novembre 1927.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 22 août 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Frédéric YAIGRE, Notaire Associé de la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIÉS », Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX, 14, rue de Grassi, le 6 décembre 2023 et suivant acte reçu par Maître Frédéric YAIGRE, le 26 janvier 2024 il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Frédéric YAIGRE, notaire à BORDEAUX, 14 rue de Grassi, référence CRPCEN : 33026, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24EJ05444

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 23 janvier 2024)

DARQUEST Ludovic, 265 Rue Jean Trocard, 33570 les Artigues-de-Lussac. Non Communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 26 mai 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558941318

TERRIEN Vincent, Alain, 12 Clos Saint-Lou, 33450 Saint-Loubès, RCS BORDEAUX 824 522 197. Loueur En Meublé Professionnel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 26 mai 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302558941309

(Jugement du 24 janvier 2024)

SARL BRF NEYRAN, Zone Artisanale de la Briqueterie, 4 Allée de Marsaou, 33610 Canéjan, RCS BORDEAUX 495 059 446. Achat et vente de tous biens mobiliers et immobiliers (marchand de biens) ainsi que le lotissement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 août 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559040936

SAS SAMBA TRANSPORT (SAMBA TRANS), 12 Rue des Résédas, Résidence Formanoir N 1344, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 501 897 664. Transport public routier de marchandises toutes destinations ou location de véhicules légers avec conducteurs de tout tonnage, commissionnaire de transport. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 avril 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559040939

SARL ADVENTURE IMPORT, 7c Rue Antoine de Saint-Exupéry, 33127 Martignas-Sur-Jalle, RCS BORDEAUX 530 768 126. Import et conseil en commerce International de tous produits d'équipement de la maison, d'articles de consommation courante non alimentaire, loisirs et décorations ainsi que conseil en négoce International de même nature. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 décembre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559040954

SAS NEWEXPERT, 19 Avenue du Maréchal Juin, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 533 163 200. Montage et démontage Echaffaudage et étayement, montage cloison sèche, maçonnerie, couverture, carrelage, faïence, aménagement intérieur et extérieur, menuiserie, petite réparation voiture de tourisme avec chauffeur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 7 avril 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559040957



**POUR RECEVOIR
LE SERVICE REGULIER DE
NOTRE JOURNAL**

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

SARL BATISSEURS AQUITAINS, 13 Théâtre de Verdure, Apt 196 Res Forman-oir, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 794 574 814. Travaux de maçonnerie générale plâtrerie sèche ravalement gros oeuvre et second oeuvre travaux intérieur et bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559040966

TELIQUINE Abderrazzak, 20 Rue de la Liberté, 33210 Preignac, RCS BORDEAUX 829 845 213. Alimentation Générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 26 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559040973

SARL SE7EN GROUP, 28 Avenue de la Forêt, Zac Mermoz, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 827 688 508. Activité de restauration traditionnelle, vente de restauration à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559040977

SAS ACJIS, Chemin de Ronde, 33580 Monséjour, RCS BORDEAUX 827 656 448. Coiffure enseignement et formation dans les domaines de la coiffure et de la coloration et plus généralement de l'esthétique pour particuliers professionnels et entreprises promotions et événementiel se rapportant à la coiffure et aux métiers de la beauté. activités en salon et domicile. vente de produits et distributeur de produits et outils professionnels. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 février 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559040980

SAS GIRONDE WORLD TECHNOLOGIES (GWT), 212 Avenue de Tivoli, le Patio, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 829 295 682. Import/export de solutions et matériels informatiques, matières premières industrielles, technologies et produits alimentaires et Agroalimentaires. commerce de gros de produits pharmaceutiques, Parapharmaceutiques et dispositifs médical. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559040983

SAS NAE, 97 Rue David Johnston, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 832 806 137. Boulangerie, pâtisserie, Viennoiserie, confiserie, chocolaterie, glacier, vente de produits traités à emporter et à titre accessoire dépôt de presse et petite épicerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559040989

SAS VIRTUOZ ESCAPE, 233b Avenue de la Marne, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 838 076 040. Exploitation d'une salle d'échappée Game et salle d'arcade de jeux en réalité virtuelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 décembre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559040992

SARL PM, 1792 Avenue de l'Aérodrome, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 840 277 313. Le commerce, la restauration, la réparation et l'entretien de tous véhicules et pièces détachées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559040995

SAS BORDEAUX ASSISTANCE SERVICES SINISTRES, 5 Rue Rabelais, 33140 Villenave d'Ornon, RCS BORDEAUX 844 671 214. Vente et montage de Menuiseries extérieures et intérieures, de fermetures de bâtiments et de portails en bois ou en matières plastiques ainsi que la mise en place de cuisines intégrées ou par éléments, de placards, d'escaliers d'intérieur en bois ou en matières plastiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 juin 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559041005

SAS MASSIVI DESIGN (MD), 92 Rue Jacques Thibaud, Appartement 501, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 848 901 385. Confection et commercialisation de produits et accessoires de mode. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 décembre 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559041011

SAS LBDH, 2 Rue Paul Camelle, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 877 553 651. La location et la gestion d'immubles commerciaux, professionnels ou industriels ; le conseil et l'assistance opérationnelle apportés aux entreprises et autres organisations en matière de relations publiques, de communication, de gestion et d'organisation ; l'acquisition de tous terrains bâtis ou non ; l'achat, la vente, l'import, l'export de tous biens d'équipement et de tous produits liés à l'habitat ; la participation de la société par tous moyens dans les opérations liées à son objet. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 octobre 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559041018

SARL AU FIL DE L'O, Rue de Balanos, 55q, 33470 le Teich, RCS BORDEAUX 889 064 366. L'installation, la réparation et l'entretien de toutes les installations de plomberie, robinetterie, mais aussi les appareils sanitaires, thermiques, de chauffage, les canalisations et les tuyauteries. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559041027

SARL Eden-Dream, 8 Rue de Verdun, 33650 Saint-Morillon, RCS BORDEAUX 895 230 423. Pizzas, burgers à emporter et en livraison, sans vente de boissons alcoolisées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559041031

SAS JDP AUTOMOBILE, 3b Allée de Cantinolle, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 911 795 946. Activité de garage et atelier automobile, entretien et réparation de véhicules automobiles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juin 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559041035

DA FONSECA E PINHI José Antonio, 270 All des Lilas, 33140 Cadaujac, Travaux De Maçonnerie Générale Et Gros Oeuvre De Bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 novembre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559041047

OUVVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 24 janvier 2024)

SARL CHAI D'ORNON, 17 Place de Courréjean, 33140 Villenave-D'Ornon, RCS BORDEAUX 518 898 085. Restaurant, débit de boissons, vente à emporter, traiteur. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 décembre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559040945

SOIRAT Rémy, 5a Quai Carriet, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 790 750 160. Vente De Véhicules D'Occasions. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 3 novembre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559040969

SASU SMEBAT, Apt 217, 7 Bis Allée du Centre, 33370 Artigues-Près-Bordeaux, RCS BORDEAUX 842 234 718. Travaux de maçonnerie générale, étanchéité. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 17 juin 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559040999

SARL MAISON CARCAILLON, 9 Rue de Condé, Bureau 3, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 300 154 184. Quincaillerie, droguerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 5 décembre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559041015

LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS
SONT HABILITÉES
DANS LE DÉPARTEMENT 33
NOUS PUBLIONS ÉGALEMENT
VOS ANNONCES LÉGALES
DANS TOUTE LA FRANCE, SANS SURCÔÛT

ANNONCES LÉGALES

SAS MICKA PAYSAGES (MSP), 3b Allée de Nay, Zone Artisanale, 33470 Gujan-Mestras, RCS BORDEAUX 878 545 565. Aménagement paysager, bureau études définition de politiques du paysage dans les projets d'aménagement d'espaces naturels ruraux ou urbains. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 21 septembre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559041021

SARL HABITAT 33, 13 Impasse des Pruniers, 33450 Saint-Sulpice-Et-Cameyrac, RCS BORDEAUX 919 312 611. Pose de Menuiseries aluminium, bois, Pvc, pose d'escaliers intérieurs, menuiserie intérieure et extérieure, pose de cuisines, pose de mobilier de salle de bain, dressing, sols et terrasses en bois. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 11 octobre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559041040

BOUTOU Laurent, Rue du Moulin, Res Jean Moulin Lgt 38, 33340 Lesparre Médoc. Non Communiquée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 octobre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559041043

JUGEMENT ARRÊTANT LE PLAN DE SAUVEGARDE

(Jugement du 23 janvier 2024)

SAS DYLAUG, 43b Route de Bordeaux, 33950 Lège-Cap-Ferret, RCS BORDEAUX 893 315 994. Exploitation d'un institut de beauté (Épilations hommes femmes, soins du corps, soins du visage, soins d'amincissement et rajeunissement Lpg, soins de Cryothérapie, épilation lumière Pulsée, soins des ongles, douche solaire, soins Microneedling, extension et rehaussement de cils); commerce de tous produits et articles de beauté. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 120 mois nommant Commissaire à l'exécution du plan Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux.

13302558941314

(Jugement du 24 janvier 2024)

SAS THE JANE DE BOY COMPANY, 13 Boulevard de la Plage Cap Fer, 33970 Lège-Cap-Ferret, RCS BORDEAUX 422 267 740. Le commerce et l'E-commerce dans les domaines suivants : vente de prêt-à-porter et accessoires, chaussures, objets de décoration et cadeaux, livres, oeuvres d'art, parfumerie et soins du corps, bijouterie fantaisie, horlogerie,

importation et vente de métaux précieux et d'ouvrages en métaux précieux. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 120 mois nommant Commissaire à l'exécution du plan SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302559040926

SAS NOERGIE, 49 Cours Pasteur, Boite de Domiciliation 242, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 523 375 319. L'étude, la recherche, la conception, le développement, la commercialisation de tous produits alimentaires sans vente de produits alcoolisés; le conseil aux entreprises en matière agro-alimentaire. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 120 mois nommant Commissaire à l'exécution du plan SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302559040951

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 24 janvier 2024)

DE SOUSA ALVES Manuel Joaquim, 10 Rue Eugène Delacroix, Apt3, 33000 Bordeaux, RM 432 023 075. Non Communiquée. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302559041049

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 24 janvier 2024)

SARL NEGOCE VENTE LOCATION MOREAU GRANDCLERC, 74 Route Départementale 14, le Plantey, 33670 Sadirac, RCS BORDEAUX 533 832 333. Négoce vente de véhicules neufs ou d'occasion, achat, vente, Intermediation, location de matériel de travaux publics et autres. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux.

13302559040960

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 24 janvier 2024)

SARL SOCIETE NOUVELLE MODULOR, 87 Rue Bernard Adour, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 479 438 418. Négoce et prestations de services liés au bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302559040933

SAS MG AMENAGEMENT (MGA), Lieu-Dit Bertin, 33750 Beychac-Et-Cail-lau, RCS BORDEAUX 502 838 956. Tous travaux d'aménagement général d'intérieur et plus généralement tous travaux d'isolation et de plâtrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302559040942

SARL VOLT ELEC, Zone Artisanale de Terrefort, 33523 Bruges Cedex, RCS BORDEAUX 521 671 313. Tous travaux d'installations électriques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302559040948

SARL FLANDREA, 12 Avenue Jean Perrin, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 534 368 790. Exploitation de tous établissements commerciaux ayant trait à la vente de tous produits se rattachant à l'alimentation générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302559040963

SAS DOM RENOV, 5 Avenue Gustave Eiffel, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 832 308 167. L'étude, la conception et la commercialisation, le négoce de produits, bureau d'activité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302559040986

SARL BFOX, Rue des Fonderies, Centre Commercial Auchan, 33380 Biganos, RCS BORDEAUX 844 124 891. Restauration rapide sur place ou à emporter, vente de boissons, vin, bière, cidre, épicerie et produits dérivés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302559041002

SASU GROBAT, 10b Rue Jean Mazarick, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 847 655 123. La réalisation de tous travaux de maçonnerie générale, peinture, plâtrerie, isolation et revêtement de sols et de murs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302559041008

SARL CONFORT GLOBAL, 81 Boulevard Pierre 1^{er}, 33110 Le Bouscat, RCS BORDEAUX 880 063 458. Commerce de détail de meubles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302559041024

CONVERSION EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 23 janvier 2024)

SARLU SARL MADATRANS, 3 Chemin de Lespeau, 33370 Loupes, RCS BORDEAUX 491 341 541. Transport de marchandises avec des véhicules n'exécédant pas 3,5 tonnes de Pma transport routier de marchandises de plus de 3,5 tonnes - location de véhicules industriels avec conducteur. Jugement convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire et désignant administrateur SCP Cbf Associés 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux avec les pouvoirs : assister.

13302558941306

CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

(Jugement du 24 janvier 2024)

SARL B J B SERVICES, 273 Rue Jean Giraudoux, 33290 le Pian Médoc, RCS BORDEAUX 447 560 657. Entretien de jardins et fourniture de produits de jardin bricolage, travaux du bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

13302559040929

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 13 décembre 2024)

SARL SPORT ACCESS COACHING, 6 Rue d'Armaillé, 75017 Paris, RCS PARIS 832 881 205. L'enseignement de disciplines et d'activités de loisirs, Coaching à domicile, Coaching dans des espaces sportifs. Jugement du tribunal de com-

merce de BORDEAUX, prononce en date du 13 décembre 2024, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023J01309, date de cessation des paiements le 10/11/2023 désigne Mandataire judiciaire la SELARL PHILAE : 123 avenue Thiers, 33100 BORDEAUX. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13302559207802

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 26 Janvier 2024 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

S.E.L.A.R.L. S.T.G. Activité : Sage-femme 119 rue Prunier 33300 BORDEAUX RCS de Bordeaux : 790 022 941 SIRET : 790 022 941 00013

Fixe provisoirement au 22 Décembre 2023 la date de cessation de paiements. Nomme la SELARL EKIP', BP 20709 - 2 rue de Caudéran - 33007 BORDEAUX CEDEX, en qualité de liquidateur et désigne Maître MANDON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à six mois le délai dans lequel Me MANDON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MANDON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>

L24EJ05470

Par jugement en date du 26 Janvier 2024 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

S.C.E.A. L'HUITRIERIE BY CABANE 30-31 Activité : Aquaculture en mer 30 Rue Port Ostréicole 33740 ARÈS RCS de BORDEAUX : 829 584 762 SIRET : 829 584 762 00019

Fixe provisoirement au 20 décembre 2023 la date de cessation de paiements. Nomme la SELARL EKIP', BP 20709 - 2 rue de Caudéran - 33007 BORDEAUX CEDEX, en qualité de liquidateur et désigne Maître MANDON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à six mois le délai dans lequel Me MANDON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MANDON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>

L24EJ05476

Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L 681-2 III du code de commerce à l'égard de :

Monsieur Didier MOREL Profession : Agent commercial 1 rue du Courant Immeuble le Delta 33310 LORMONT Entrepreneur individuel SIRET : 508 912 524 00032

Fixe provisoirement au 08 Janvier 2024 la date de cessation de paiements. Nomme la SELARL PIDLAE, 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Maître CACHAU-LAGOUTTE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me CACHAU-LAGOUTTE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me CACHAU-LAGOUTTE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>

L24EJ05482

VOUS POUVEZ CONTACTER NOTRE SERVICE D'ANNONCE LÉGALE PAR E-MAIL : annonces-legales@echos-judiciaires.com

Par jugement en date du 26 janvier 2024, Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de sauvegarde à l'égard de :

S.A.R.L. GROUPE CHEDLI Activité : Activité des sociétés holding 23 avenue de la Liberté - 33440 AMBARES ET LAGRAVE RCS de BORDEAUX : 904 897 436 SIRET: 904 897 436 00013

L24EJ05500

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me BAUJET pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Maître BAUJET devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L.624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Maître BAUJET dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>

L24EJ05490

Par jugement en date du 26 janvier 2024, Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire en application de l'article L681-2 II du code de commerce à l'égard de :

Monsieur Laurent BERRON activité : Entrepreneur forestier bucheronage élagage débardage 36 route de Lacanau 33480 SAINTE HÉLÈNE Entrepreneur individuel RCS de BORDEAUX : 432 408 599 SIRET : 432 408 599 00012

Fixe provisoirement au 27 Novembre 2023 la date de cessation de paiements. Nomme Maître Jacques DE LATUDE, 14 rue Boudet - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur. Fixe à douze mois le délai dans lequel Maître Jacques DE LATUDE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Maître Jacques DE LATUDE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>

L24EJ05496

Par jugement en date du 26 janvier 2024, Le Tribunal arrête le plan de sauvegarde de :

S.C. CHATEAU LEFOURNAS BERNADOTTE Activité : viticulture Château Le Fournas 33250 SAINT-SAUVEUR RCS de Bordeaux : 523 612 885 Selon les modalités suivantes :

Fixe la durée du plan de continuation à 15 ans selon l'option n°1 et à 3 ans selon l'option n°2. Dit que le passif sera apuré selon les modalités suivantes :

-Option N°1:

- les 1^{er} et 2^{ème}, annuités sont fixées à 1%.

- la 3^{ème} annuité est fixée à 3%,

- les 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} annuités sont fixées à 5%,

- les 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}, annuités sont fixées à 10%,

-Option N°2 :

- Paiement en numéraire à hauteur de 30% à la date d'anniversaire du plan + 10% en N+2 et 10% en N+3,

- Dation en paiement à hauteur de 30% par la livraison de Bouteilles à la charge de la société au prix de 9,95 € TTC la bouteille (soit 50% du prix de vente particulier) arrondi à la bouteille supérieure, étant précisé que la livraison devra intervenir dans un délai de 24 mois et que le créancier soumis à cette option s'interdira de revendre la bouteille sur le marché,

- Abandon à hauteur de 40% par le créancier.

Dit que les échéances seront réglées le 26 janvier de chaque année, à compter du 26 janvier 2025.

Dit que les créances inférieures à 500 euros seront payées immédiatement dès l'adoption du plan.

Commissaire à l'exécution du plan : Me Mandon Selarl EKIP BP 20709 2 rue de Caudéran 33007 BORDEAUX CEDEX.

Par ordonnance en date du 30 Janvier 2024

Le Juge déléguée à la prévention des difficultés des exploitations agricoles,

Homologue l'accord signé les 16 et 17 Janvier 2024, annexé à la présente ordonnance, intervenu entre :

la **S.C.E.A. CHÂTEAUBELROSE** Lieu-dit Montcaillau 33670 SADIRAC Activité : Viticulteur RCS de Bordeaux : 380 414 441 SIRET : 380 414 441 00010

et :

la **CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE** 106 quai de Bacalan 33300 BORDEAUX CEDEX

Rappelle qu'en application de l'article L.351-6 du code rural et de la pêche maritime, cet accord entraîne la suspension, pendant la durée de son exécution, de toute action en justice et de toute poursuite individuelle, tant sur les meubles que sur les immeubles du débiteur, formée dans le but d'obtenir le paiement de créances qui font l'objet de l'accord.

Rappelle, qu'en application de l'article R.351-6-3 du code rural et de la pêche maritime, l'ordonnance est déposée au greffe où tout intéressé peut en prendre connaissance.

L24EJ05588

Par ordonnance en date du 30 Janvier 2024 Le Juge déléguée à la prévention des difficultés des exploitations agricoles,

Homologue l'accord signé les 26 et 27 Décembre 2023, annexé à la présente ordonnance, intervenu entre :

S.C.E.A. VIGNOBLES NICOT FINET renommée la **S.C.E.A. ABÉCASSIS BORDEAUX** Lieu-dit FINET 33540 SAUVETERRE DE GUYENNE Activité : exploitation viticole RCS de Bordeaux : 443 167 184 SIRET: 443 167 184 00011

et :

S.A.R.L. COMPAGNIE IMMOBILIÈRE Mas de Berthaud 30800 SAINT GILLES Activité : location de logements

et :

CAISSE REGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE 106 Quai Bacalan 33300 BORDEAUX Activité : banque

Rappelle qu'en application de l'article L.351-6 du code rural et de la pêche maritime, cet accord entraîne la suspension, pendant la durée de son exécution, de toute action en justice et de toute poursuite individuelle, tant sur les meubles que sur les immeubles du débiteur, formée dans le but d'obtenir le paiement de créances qui font l'objet de l'accord.

Rappelle, qu'en application de l'article R.351-6-3 du code rural et de la pêche maritime, l'ordonnance est déposée au greffe où tout intéressé peut en prendre connaissance.

L24EJ05632

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



VENTE EN IMMO-INTÉRACTIF

SAUTERNES (33210)
31 rue Principale - Le Bourg

MAISON EN PIERRE

MAISON PIERRE T1 rénové et 2 bâtiments en ruine
parcelles section AO 172, 173,187, 188, 411

1^{ÈRE} OFFRE POSSIBLE : 32.000 €

VISITES SUR PLACE SANS RENDEZ-VOUS :
LUNDI 5 FEVRIER 2024 11h à 12h30
JEUDI 15 FEVRIER 14h à 15h30
LUNDI 19 FEVRIER 14h30 à 16h

DEBUT DE RECEPTION DES OFFRES :
MARDI 20 FEVRIER 2024 à 12h

Succession vacante de Mme Annie PRIEUR
Cahier des charges et modalités de la vente consultable sur : www.immobilier.notaires.fr

Etude de Me Sébastien CETRE - BORDEAUX
05 56 42 41 85



SE CHARGENT DE VOS
APPELS D'OFFRES & AVIS D'ENQUÊTE

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES
2 RUE DE CAUDÉРАН, BP 20709
33007 BORDEAUX CEDEX



**À VENDRE
FONDS DE COMMERCE
DE REPARATION, ENTRETIEN
DE VEHICULES AUTOMOBILES
A LE TEICH (33)**
4 rue Louis Daguerre

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON, 2 rue de Caudéran BP 20709 - 33007 Bordeaux **avant le 12/02/2024 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : www.ekip.eu Onglet : «cession d'actif»

Référence : 44691

Coordonnées de la personne en charge du dossier : cecile.kollen@ekip.eu

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



**À VENDRE FONDS DE COMMERCE
DE VETEMENTS**
situé 4 Place du Champs de Mars
16000 ANGOULEME

Dossier n°13950 sur demande à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**,
Mandataires Judiciaires 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux
Courriel : bbaujet@mjsb.fr

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

ECHOS
JUDICIAIRES – GIRONDINS

SE CHARGENT DE VOTRE PUBLICITÉ LA PARUTION DANS NOTRE JOURNAL TOUS LES VENDREDIS



**POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



**À VENDRE FONDS DE COMMERCE
MAGASIN DE DEGUISEMENTS**
situé 9 rue Montgolfier
33700 MERIGNAC

Dossier n°13810 sur demande à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**,
Mandataires Judiciaires 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux
Courriel : pasilvesti@mjsb.fr

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

L'entreprise et les salariés

du côté des tribunaux

Revue de récentes décisions de justice en matière de contrôles et redressements Urssaf.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

OPÉRATIONS DE CONTRÔLE

Les textes n'interdisent pas l'envoi d'un second **avis de contrôle** en cas d'irrégularités affectant le premier. En l'espèce, il est démontré que le premier avis, qui ne contenait pas toutes les mentions requises par les textes, n'a pas été suivi d'effet, puisque l'inspecteur chargé du contrôle s'est présenté à la société le 8 novembre 2018, comme indiqué dans le deuxième avis, et non le 18 octobre 2018, comme l'avait prévu le premier avis. Ce seul fait permettait à la cotisante de comprendre que le premier avis n'avait pas été suivi d'effet. Dès lors, les irrégularités du premier avis de contrôle sont sans effet sur la régularité du contrôle effectué à compter du 8 novembre 2018 et annoncé régulièrement à la cotisante par l'envoi de l'avis avant contrôle du 17 octobre 2018, lequel comportait toutes les mentions utiles. (Aix-en-Provence, 7 novembre 2023, RG no 22/02339).

Il résulte des dispositions de l'article R. 243-59 du Code de la sécurité sociale que l'agent de l'Urssaf qui procède à un contrôle aboutissant à un redressement n'est pas tenu de joindre à ses observations communiquées à l'employeur la liste nominative des salariés concernés. (Paris, Pôle 6 - Chambre 13, 15 décembre 2023, RG n° 21/07558).

DÉLAIS DE PAIEMENT

En application de l'article R243-21 du Code de la sécurité sociale, dispositions spécifiques dérogatoires du droit commun, seul le directeur de l'organisme social chargé du recouvrement des cotisations a qualité pour accorder des délais de paiement au débiteur pour se libérer de sa dette. En conséquence, la demande de

délais de paiement pour le règlement des cotisations et contributions sociales, des pénalités et des majorations de retard est irrecevable dès lors qu'elle est formée directement auprès d'une juridiction dans le cadre de la procédure d'opposition à contrainte, sans demande préalable auprès du directeur de l'organisme de recouvrement. (Basse-Terre, Chambre sociale, 20 novembre 2023, RG n° 22/01059).

TRAVAIL DISSIMULÉ

En estimant que l'absence de **communication du procès-verbal** de travail dissimulé avait pour effet de priver le cotisant de la possibilité de répliquer utilement aux constatations et en déduisant la nullité des opérations de contrôle, le tribunal a ajouté une condition supplémentaire non prévue et la motivation de ce jugement est erronée. (Paris, Pôle 6 - Chambre 12, 15 décembre 2023, RG n° 18/04381).

Si la mise en œuvre de la **solidarité financière du donneur d'ordre** n'est pas subordonnée à la communication préalable à ce dernier du procès-verbal pour délit de travail dissimulé, établi à l'encontre du cocontractant, l'organisme de recouvrement est tenu de produire ce document devant la juridiction de sécurité sociale en cas de contestation par le donneur d'ordre de l'existence ou du contenu de celui-ci. Dès lors que le procès-verbal de travail dissimulé n'est pas produit aux débats et que le juge n'a pas été en mesure de vérifier que la société sous-traitante en cause a fait l'objet d'un procès-verbal pour délit de travail dissimulé, il doit en déduire que l'Urssaf n'était pas fondée à mettre en œuvre la solidarité financière. (Nîmes, chambre 5 pôle social, 21 décembre 2023, RG n° 22/01349, 22/01350).

MISE EN DEMEURE

La mise en demeure, invitation impérative adressée au débiteur d'avoir à régulariser sa situation dans le délai imparti, constitue une formalité substantielle qui annonce l'ouverture du recouvrement forcé des dettes de cotisations et de contributions sociales. (Amiens, Chambre 2 protection sociale, 11 décembre 2023. RG n° 22/00417). ■

Agenda

de février 2024

LUNDI 5 FÉVRIER

- **Travailleurs indépendants (hors micro-entrepreneurs) ayant opté pour le paiement trimestriel des cotisations sociales personnelles** : télépaiement à l'Urssaf des cotisations et contributions sociales du premier trimestre 2024.

JEUDI 15 FÉVRIER

- **Employeurs de moins de 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) sur le site net-entreprises.fr et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de janvier payés en janvier ou février 2024.

SAMEDI 24 FÉVRIER

- **Employeurs : de plus de 9 salariés et employeurs de 9 salariés au plus ayant opté pour le paiement mensuel** : paiement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arrco sur les salaires de janvier 2024.

JEUDI 29 FÉVRIER

- **Location d'emplacements d'affichage** : déclaration des loyers versés en 2023, dans le cadre d'un contrat de location d'un emplacement sur immeuble afin d'y apposer de la publicité (panneau, pré-enseigne...).

La déclaration doit être faite à la direction des services fiscaux dès lors que les loyers versés excèdent 76 euros par an et par bénéficiaire (imprimé n° 2061-SD à télécharger sur impots.gouv.fr).

Peu importe la qualité du bénéficiaire des loyers (syndic de copropriété, particulier propriétaire, usufruitier...) ou le régime d'imposition des loyers (revenus fonciers, BIC, BNC, impôt sur les sociétés).

DATES VARIABLES

- **Entreprises au régime réel de TVA** : télépaiement de la TVA afférente aux opérations de janvier 2024. ■

JOURS OUVRABLES
25 JOURS

JOURS OUVRÉS

FERMETURE SAMEDI ET DIMANCHE **21 JOURS**
FERMETURE DIMANCHE ET LUNDI **21 JOURS**

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %
2023 T3	133,66	+5,97 %

source : INSEE
Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2024 : 3 864 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (46 368 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	DÉCEMBRE 2022	DÉCEMBRE 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	114,16	118,39	+ 3,7 %
INDICE HORS TABAC	113,42	117,50	+ 3,6 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
2 ^e TRIMESTRE 2022	140,59	+ 3,5 %	
3 ^e TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %	
4 ^e TRIMESTRE 2023	142,06	+ 3,5 %	
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,65 €	1 766,96 €		

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
 Directeur de
 la Gestion Privée
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 677,47	1,8%	1,8%	15,7%	7 677,47	7 318,69	France
SBF 120	5 818,30	1,5%	1,5%	14,3%	5 818,30	5 555,78	France
EURO STOXX 50	4 662,70	3,1%	3,1%	19,3%	4 662,70	4 403,08	Europe
S&P 500	4 928,88	3,3%	3,3%	24,8%	4 928,88	4 688,68	USA
NASDAQ 100	17 507,88	4,1%	4,1%	51,5%	17 596,27	16 282,01	USA
FOOTSIE 100	7 666,31	-0,9%	-0,9%	3,9%	7 733,24	7 446,29	Royaume-Uni
DAX 30	16 972,34	1,3%	1,3%	18,0%	16 972,34	16 431,69	Allemagne
SMI	11 443,13	2,7%	2,7%	3,2%	11 443,13	11 137,79	Suisse
NIKKEI	36 065,86	7,8%	7,8%	29,1%	36 546,95	33 288,29	Japon
SSE COMPOSITE	2 830,53	-4,9%	-4,9%	-8,3%	2 974,94	2 756,34	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Rendement 2023
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	13,50	3,1%	3,1%	50,0%	13,60	13,05	-
ARVERNE GROUP SA	8,88	-6,5%	-6,5%	-11,2%	9,65	8,88	-
ASHLER ET MANSON	3,20	0,0%	0,0%	-2,4%	3,20	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	-35,9%	0,0%	6,95	5,90	-
CERINNOV GROUP	2,48	-5,7%	-5,7%	139,8%	2,85	2,41	-
CHEOPS TECHNOLOGY	56,00	-13,2%	-13,2%	1,6%	65,00	56,00	2,6%
DOCK.PETR.AMBES AM	494,00	4,7%	4,7%	9,3%	494,00	470,00	7,7%
EAUX DE ROYAN	85,00	-6,6%	-6,6%	-1,2%	91,00	84,00	7,2%
EUROPLASMA	0,002	-54,7%	-54,7%	-99,8%	0,005	0,002	-
FERMENTALG	0,46	50,7%	50,7%	-71,6%	0,49	0,27	-
GASCOGNE	3,51	-3,6%	-3,6%	-10,7%	3,64	3,42	-
GPE BERKEM	3,10	1,3%	1,3%	-41,4%	3,68	3,04	-
GPE PAROT (AUTO)	8,20	-0,6%	-0,6%	288,6%	8,30	8,15	-
HYDROGENE DE FRANCE	11,22	-11,0%	-11,0%	-54,5%	12,70	10,76	-
HUNYVERS	14,00	0,0%	0,0%	19,7%	14,25	13,95	-
I.CERAM	2,54	-12,4%	-12,4%	-77,9%	3,24	2,54	-
I2S	6,30	8,6%	8,6%	0,0%	6,30	5,10	2,2%
IMMERSION	2,02	4,1%	4,1%	-57,4%	2,02	1,79	-
IMPLANET	0,08	17,2%	17,2%	-54,7%	0,08	0,06	-
KLARSEN DATA	2,68	-1,5%	-1,5%	38,1%	3,38	2,60	-
LECTRA	32,70	4,6%	4,6%	-4,0%	33,20	29,15	1,5%
LEGRAND	90,28	-4,1%	-4,1%	14,5%	94,10	89,28	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	7,86	-1,1%	-1,1%	-	8,19	7,86	-
MULTIMICROCLOUD	0,25	19,0%	19,0%	0,0%	0,25	0,20	-
OENEO	11,75	-8,9%	-8,9%	-14,5%	12,90	11,40	3,0%
POUJOLAT	15,75	-4,5%	-4,5%	-30,3%	16,50	14,65	2,0%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	0,0%	430,00	430,00	-
UV GERMI	4,10	16,5%	16,5%	8,5%	4,34	3,45	-
VALBIOTIS	4,20	-16,0%	-16,0%	18,3%	5,12	4,20	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

A close-up portrait of a middle-aged man with short, graying hair and a slight smile. He is wearing a light blue button-down shirt over a dark t-shirt. The background is a soft-focus green, suggesting an outdoor setting.

Charles

**ASSISTER À
UNE FINALE DE
ROLAND-GARROS
PARTICIPER À
UNE EXPÉDITION
EN ANTARCTIQUE
ME REMETTRE
À LA BASS**

Soigné pour un mélanome

**Il n'y a pas
de petits rêves,
il n'y a pas
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,
pas les malades.**

**Votre entreprise est prête à s'engager ?
Quelle que soit sa taille et ses capacités
financières, votre entreprise peut
contribuer à la lutte contre le cancer**


**FONDATION
Bergonié**
Fondation d'Entreprises

Plus d'informations sur

www.fondationbergonie.fr

